

La rencontre provinciale-fédérale semble devoir aboutir à un accord sur le programme d'aide aux municipalités

Par Jean-Pierre FOURNIER

Texte de la déclaration de Lesage

OTTAWA. — Voici le résumé officiel de la déclaration initiale du premier ministre québécois, M. Jean Lesage, à la conférence fédérale provinciale :

Le Québec n'a nullement l'intention, par ses prises de position et ses attitudes, de retarder ou d'empêcher de quelque manière que ce soit l'application de certains programmes d'origine fédérale dans les provinces du Canada qui désirent la mise en oeuvre intégrale de ces programmes. Tout ce que le Québec demande, c'est que, dans les domaines qui relèvent de la juridiction provinciale, il puisse procéder comme il l'entend, en tenant compte de la situation particulière du Québec, expression politique du Canada français, par rapport aux autres provinces.

En pratique, la formule d'option ou "contracting out" est la façon la plus logique et la plus simple de procéder. Elle permet le respect de l'autonomie du Québec.

Voir page 2: Texte

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral et les premiers ministres des 10 provinces s'acheminent rapidement vers une entente sur le programme d'aide aux municipalités, l'un des trois points à l'ordre du jour de la conférence. Si les entretiens d'aujourd'hui progressent dans la même direction que ceux d'hier, le projet de loi (C-76) sera considérablement transformé — dans le sens de la proposition de M. Jean Lesage — lorsqu'il reviendra devant la Chambre des Communes la semaine prochaine pour y subir ses deuxième et troisième lectures.

Le résultat sera le suivant :

- Théoriquement, le fonds de 400 millions que le gouvernement central est prêt à mettre à la disposition des municipalités sera partagé entre les 10 provinces au prorata de leur population (sur la base du recensement de 1961).
- Les provinces seront libres :
- 1) de retirer leur part des 400 millions et d'en disposer strictement à leur guise à condition que ce soit pour des fins identiques à celles du projet fédéral, c'est-à-dire aider les municipalités et stimuler l'emploi, ou
- 2) d'agir comme intermédiaires entre les municipalités et le fédéral en conformité du système initial proposé par Ottawa, c'est-à-dire de recevoir les demandes de prêts des municipalités et de les transmettre au gouvernement fédéral qui les remplira.

Québec. M. Lesage l'a établi clairement hier — a déjà opté pour la première solution. Elle touchera le tiers environ des 400 millions (la province compte 30 pour cent de la population du pays, ce qui lui donne droit à une somme d'environ 120 millions) et l'administrera elle-même. L'argent servira essentiellement aux fins auxquelles le destinait le gouvernement fédéral. Cependant, la province sera seule maîtresse des normes auxquelles devront se conformer les demandes de prêts des municipalités.

Enfin, le fédéral consentira à la province — qui, d'ailleurs, en fera profiter les municipalités — les mêmes réductions de dettes qu'il était prêt à accorder aux municipalités dans son programme initial: réduction de 25 pour cent du principal du prêt si la municipalité complète ses travaux le ou avant le 31 mars 1966; réduction de 25 pour cent de la partie du principal du prêt avancée au 31 mars 1966 si la municipalité n'a pas complété ses travaux à cette date.

La Commission municipale de Québec sera chargée de l'administration du programme de prêts.

Voilà, en substance, ce que deviendra le projet de loi d'aide aux municipalités si le même esprit de compréhension continue de dominer aujourd'hui la conférence fédérale-provinciale. A la fin de la première journée de discussion tous les participants paraissent optimistes et satisfaits. Le cabinet fédéral devait examiner dans la soirée les propositions faites par les premiers ministres des provinces, en particulier la formule d'option suggérée.

Voir page 2: La conférence provinciale

Kierans à Ottawa: l'accord Canada-EU sur la taxation est "potentiellement catastrophique"

M. Eric Kierans a vertement critiqué mercredi, dans une lettre au ministre des finances Walter Gordon, publiée hier, les termes de l'entente canado-américaine sur la taxation des transactions des valeurs en cours en tre les deux pays. Les effets de la taxe de 15 pour cent, a-t-il dit, doivent être estimés par rapport à l'ensemble

Dès le début de sa lettre, le président des Bourses de Montréal et Canadienne cite le passage suivant de la déclaration conjointe du 21 juillet :

"Les dirigeants américains ont clairement exprimé leur point de vue selon lequel ceci ne modifierait pas leur proposition en ce qui a trait à la taxation des transactions portant sur les valeurs en cours; le montant des transactions entre le Canada et les Etats-Unis au cours de l'année dernière n'a pas constitué un facteur important."

Et le commentaire de M. Kierans suit laconique: "Ceci n'est pas exact". L'aspirant à la candidature libérale aux élections provinciales complémentaires dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce ajoute: "Les ventes aux Etats-Unis d'actions canadiennes ordinaires et privilégiées en cours se sont élevées à \$543.1 millions en 1962 alors que les achats de nos valeurs aux Américains s'élevaient à \$554.7 millions, soit un volume total de \$1,097.8 millions. De plus le commerce des valeurs en cours entre le Canada et les Etats-Unis, lequel sera également affecté, représentait un montant supplémentaire s'élevant à \$572.7 millions, soit un montant total de \$1,670.5 millions."

M. Kierans précise: "Ce ne sont pas là des montants que l'on peut qualifier d'insignifiants."

"Je suis dans l'obligation, dit-il, après avoir répondu à une argumentation d'un journaliste du "Montreal Star", d'affirmer catégoriquement que cette nouvelle taxe d'accise de 15 pour cent aura les effets les plus sévères sur la balance canadienne de paiement ainsi que sur les cours des valeurs canadiennes."

A l'aide de citations de l'entente canado-américaine, M.

Lévesque: Ottawa recule la date d'une autre rencontre sur le N.-Q.

Par Evelyn GAGNON

QUEBEC. — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a reproché hier aux représentants du gouvernement fédéral de retarder le moment d'une nouvelle rencontre avec les représentants du Québec au sujet de la récupération de la juridiction administrative sur le territoire du Nouveau-Québec. Ces retards coûteront quelque \$200,000 au Québec cette année.

Au moment même où se tient à Ottawa une conférence fédérale-provinciale, M. Lévesque avertit le gouvernement fédéral que tant que la rencontre n'aura pas lieu, le Québec ne permettra à Ottawa d'installer sur notre territoire du Nouveau-Québec "que les seuls bâtiments ou aménagements à l'usage strict et exclusif des Esquimaux".

Aigre-doux, le ministre ajoute que le Québec étudie en outre la question des installations fédérales érigées sur notre territoire sans l'autorisation du Québec: "Il faut donc souhaiter que bientôt nous pourrions nous rencontrer dans la même atmosphère de cordialité et de compréhension qui a semblé régner lors de notre rencontre du 27 juin dernier", déclare M. Lévesque, dans un communiqué remis aux journaux.

M. Lévesque, en compagnie de Mme Claire Kirkland-Casgrain et de quelques conseillers, avait rencontré à Ottawa, le 27 juin, le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, ainsi que le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Guy Favreau.

"Après trois heures de discussions, affirme M. Lévesque, nous nous étions entendus pour demander à nos conseillers de se rencontrer pour préparer conjointement un

rapport à notre intention. Une semaine plus tard, il y a de ça 3 semaines, les quatre ministres avaient entre les mains un rapport conjoint signé par messieurs B. G. Sivertz, directeur, division de l'administration du Nord, et Eric Gourdeau, responsable de la direction générale du Nouveau-Québec.

Soulignant que ce rapport doit rester confidentiel, selon l'entente conclue entre les parties, M. Lévesque ajoute que ce n'est pas en dévoilant le contenu que de réclamer maintenant de nouveaux pourparlers entre Ottawa et Québec, "à la plus brève échéance possible, si l'on est de bonne foi de part et d'autre."

"Or, dès que j'ai eu le rapport en mains, j'ai cherché à provoquer cette rencontre en communiquant tour à tour avec messieurs Favreau et Laing à Ottawa, déclare M. Lévesque, pour de multiples raisons, ils n'ont pas pu jusqu'à ce jour accéder à notre demande."

"Pourtant la saison avance et, à notre personnel déjà sur place doivent s'ajouter en septembre une douzaine d'administrateurs et d'instituteurs à qui il faut fournir gîte et logis, le gouvernement du Québec vient d'autoriser une dépense de l'ordre de \$200,000 additionnels aux montants prévus à notre budget pour 1962-63, afin de permettre l'installation des maisons nécessaires à ces nouveaux employés, ces dépenses seraient pu être évitées ou réduites si nous avions résolu plus vite le problème — bien simple pourtant comparé à d'autres — du transfert graduel de juridiction dans cette vaste et importante partie du territoire québécois."



des transactions, soit \$1,670,500,000, et les résultats deviennent alors "potentiellement catastrophiques pour le Canada". Parlant des \$1,670,500,000, M. Kierans a dit que ce ne sont pas là "des montants que l'on peut qualifier d'insignifiants", ainsi que le laisse entendre la déclaration conjointe adoptée par les Etats-Unis et le Canada, le 21 juillet dernier.

"selon laquelle nous pouvons supporter" cette taxe reposent sur une conception "fondamentalement fautive de l'ampleur de ces transactions."

L'ampleur de ces transactions, explique-t-il, n'est pas

mesurée par les soldes nets, soit \$11,600,000 et \$61,300,000 vers les Etats-Unis, mais bien au contraire par le montant total de \$1,670,500,000. Même avec les standards américains, Voir page 2: Kierans

Kennedy, prudent: l'accord de Moscou, victoire pour l'humanité

WASHINGTON. — S'adressant au peuple américain en manifestant un espoir prudent, le président Kennedy a déclaré hier soir que l'accord de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires "est une victoire pour l'humanité". Il a ajouté: "Ce traité n'est pas la fin du monde, il ne résoudra pas tous les conflits, ne fera pas oublier aux Soviétiques leurs ambitions, et n'éliminera pas les dangers de guerre. Il ne réduira pas nos besoins en armes ou au point de vue allié, ou la nécessité de pro-

gramme d'aide pour d'autres pays. Mais c'est une première étape importante, une étape vers la paix, une étape vers la raison, une étape qui nous éloigne de la guerre."

Le chef de l'exécutif américain a pris la parole à la radio et à la télévision. L'accord interdisant partiellement les essais nucléaires mettrait fin aux expériences de ce genre dans l'atmosphère et sous l'eau, mais non sous le sol. Ce pacte a été revêtu hier des initiales des représentants de l'URSS,

des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. En même temps, Américains et Britanniques se sont entendus pour étudier avec leurs alliés de l'OTAN la demande de l'URSS concernant un pacte de non agression entre l'OTAN et les pays membres du pacte de Varsovie.

Le président Kennedy a ajouté: "Hier, pour la première fois, un accord a été réalisé pour mettre les forces de destruction nucléaire sous contrôle international."



Violent séisme en Yougoslavie: 1,000 morts — peut-être 10,000

BELGRADE. — Un violent tremblement de terre a secoué hier le sud de la Yougoslavie, détruisant les trois-quarts d'une ville de 270,000 habitants et causant la mort de plusieurs milliers de personnes.

Les premières informations communiquées par la Presse associée et l'Agence Reuters faisaient état de "1,000 morts au moins", mais, aux Nations Unies, le président du Conseil de sécurité a fait savoir que "selon les plus récentes informations, environ 10,000 personnes avaient perdu la vie." Ahmed Taibi Benhima, du Ma-

roc, est intervenu durant le débat sur le colonialisme portugais pour offrir ses condoléances à la délégation yougoslave, ajoutant que, en plus des 10,000 morts, le séisme avait détruit les habitations de 100,000 personnes.

La tragédie s'est produite à l'aube, hier matin, dans la ville historique de Skopje capitale de la Macédoine.

Des incendies ont éclaté dans la ville et des milliers de personnes ont pris peur, courant éperdues dans les rues en vêtements de nuit. L'agence Tanyoug fait savoir qu'au moins 300 cadavres ont été exhumés des décombres.

Les Canadiens On craint qu'un certain nombre d'étrangers, dont des Voir page 2: Violent

Je suis dans l'obligation, dit-il, après avoir répondu à une argumentation d'un journaliste du "Montreal Star", d'affirmer catégoriquement que cette nouvelle taxe d'accise de 15 pour cent aura les effets les plus sévères sur la balance canadienne de paiement ainsi que sur les cours des valeurs canadiennes."

A l'aide de citations de l'entente canado-américaine, M.

Biculturalisme: Reproches de Dief aux commissaires

OTTAWA. — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a protesté contre le fait qu'au moins cinq des 10 membres de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme avaient exprimé des préjugés sur les fonctions de l'enquête dans des entrevues accordées à des journalistes.

M. Diefenbaker a trouvé qu'il n'était pas correct pour le co-président de la commission, M. André Laurendeau, ainsi que pour les autres commissaires Mrs Gertrude Laing, et MM. Royce Frith, Jean Marchand, Jean-Louis Gagnon, de faire des commentaires au sujet de l'enquête future.

Le chef de l'opposition n'a pas fourni de détails sur ces commentaires, mais il a demandé au premier ministre intermédiaire, M. Paul Martin s'il approuvait cette façon d'agir de la part des commissaires.

M. Martin a répliqué qu'il prendrait connaissance des comptes rendus auxquels M. Diefenbaker faisait allusion et les porterait à l'attention du premier ministre.

MÉTÉOROLOGIE
TRES CHAUD
(Maximum: 82)
Aperçu pour dimanche:
Chaud - Orages possibles

FÊTE DU JOUR
Saint Pantaléon,
martyr.

RADIO - SACRÉ - COEUR
Du lundi au samedi
Emission sur 38 postes

Gratueuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

Ce que pensent nos hommes politiques du projet fédéral d'aide aux municipalités

(Propos recueillis à Ottawa par Jean-Pierre FOURNIER)

Pépin: la constitution est un citron à presser, non un Dieu à adorer...

Prittie: l'attitude de Lesage reflète-t-elle vraiment la pensée du Québécois moyen?



Jean-Luc Pépin, député libéral de la circonscription de Drummond-Arthabaska, est âgé de 38 ans. Il a fait ses études à l'université d'Ottawa et à l'Institut des sciences politiques de Paris. Diplômé en droit, en sciences politiques et en philosophie, il est professeur à la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes le 8 avril dernier, l'emportant par une majorité de 2,000 voix sur le candidat David Queller. Peu après l'entrée en fonction du gouvernement Pearson, il a été secrétaire parlementaire du ministre du commerce, M. Mitchell Sharp.



Robert Prittie, néo-démocrate, représente la circonscription de Burnaby-Richmond à la Chambre des communes. Il est instituteur au secondaire de sa profession. Avant d'être élu pour la première fois en juin 1962, il avait siégé durant quatre ans au conseil de ville de Burnaby, la plus importante banlieue de Vancouver. Il a également occupé la présidence du Lower Mainland Regional Planning Board de la Colombie-Britannique. auparavant, il avait été attaché durant deux ans (1947-1949) au ministère des affaires extérieures à Ottawa. Il est bilingue et diplômé en histoire de l'université de la Colombie-Britannique. Il est âgé de 43 ans.

Certaines personnes mettent en doute la constitutionnalité d'à peu près tout ce que le gouvernement Pearson a fait, dit et peut-être même pensé, durant les trois premiers mois de son existence. Elles estiment que la création d'un ministère de l'industrie, d'une commission d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme et bientôt d'un Conseil économique; que le dépôt des projets de lois sur le développement et les prêts aux municipalités et sur un régime de pension contributive; que l'extension de la taxe de vente aux matériaux de construction... que sais-je encore, empient injustement sur la juridiction de la province de Québec.

"Le Devoir" me demande mon opinion sur la constitutionnalité du projet de prêts aux municipalités. Impossible pour moi de répondre à une telle question sans me revendiquer d'une conception de la politique, d'une théorie du fédéralisme en général et du fédéralisme canadien en particulier. Impossible cela aussi sans que la tête de ma réponse soit beaucoup plus grosse que le corps. On me le pardonnera, j'espère.

Fédéralisme et conflit
Dans un Etat fédéral, comme chacun le sait, le pouvoir politique est divisé entre un gouvernement central et des

En règle générale, les Canadiens de langue anglaise ne voient aucune menace à l'autonomie provinciale quand le gouvernement fédéral s'offre à partager le coût de construction des écoles techniques, des hôpitaux ou des universités ou quand il apporte son assistance aux municipalités au moyen des travaux d'hiver. De fait, l'article 8 du projet de loi relatif au développement et aux prêts municipaux

decreté qu'aucun prêt ne peut-être accordé sans l'approbation de la province et que la demande doit être adressée à Ottawa par le gouvernement provincial. Pour nous, cette disposition sauvegarde suffisamment l'autorité provinciale. Mais si le Québec ne veut pas transiger, Ottawa fait face à un problème. Comment concilier les deux conceptions?

Voir page 2: Prittie

"Foi et constitution" a contribué...

(Suite de la page 8)

Tous les chrétiens de ce lieu vivent l'unité telle qu'elle est décrite dans la déclaration de Nouvelle-Delhi. Les membres des Eglises locales, en dépit de leur appartenance à des communautés séparées...

Le rapport déclare "honteux" les préjugés raciaux et les discriminations qui divisent les chrétiens et regrette "les oppositions confessionnelles rigides. En toutes circonstances, les chrétiens doivent rechercher l'unité et agir en gardiens de leurs frères."

ROLE ACCRU DU CATHOLICISME ROMAIN

Au terme de cette trop rapide analyse, il convient de noter le rôle particulièrement important joué à Montréal par les observateurs catholiques et, d'une façon générale, l'influence bénéfique exercée par le Concile du Vatican sur le Concile oecuménique. On n'en finirait pas de recenser les nombreux propos tenus soit en public, soit en privé, ou les délégués se sont réjouis du virage pris dans l'Eglise romaine sous l'influence de Jean XXIII et les hommages qui ont été rendus aux initiatives et à la charité évangélique de ce pape.

Quant à l'action proprement dite des observateurs catholiques, elle n'avait jamais été aussi marquée précédemment dans les réunions similaires. Les théologiens romains présents à la conférence "Foi et Constitution" ont été maintes fois sollicités de donner leur avis. Ils ont toujours été écoutés avec un grand respect et souvent avec une évidente sympathie.

La logique oecuménique le veut ainsi: il est devenu impossible à une communauté non-romaine de participer à l'effort oecuménique général sans considérer avec une attention de plus en plus soutenue les réformes qui s'amorcent chez les catholiques.

Le moment nous semble venu où les chrétiens non-romains ont admis que l'Eglise catholique de ces quatre dernières années ne cherchait plus à exercer un quelconque "impérialisme" "un besoin de domination", "un totalitarisme", mais que ces initiatives sont motivées, comme l'a dit le cardinal Bea, cité dimanche dernier par l'archevêque de Montréal, "par un authentique et véritable amour et une obéissance à Jésus Christ".

En sens inverse, il n'est pas exagéré de dire qu'une conférence comme celle de Montréal influencera directement ou non sur le comportement des évêques lors de la deuxième session de Vatican II. Dès aujourd'hui, et malgré de considérables divergences doctrinales persistantes, on peut affirmer que Rome, Constantinople, Moscou, Canterbury et Genève travaillent dans l'harmonie. Le mérite de cette cohésion toute nouvelle n'est pas au oubliet, revient d'abord chronologiquement parlant au Conseil oecuménique des Eglises.

Texte...

(Suite de la première page)

Québec — sujet très délicat à l'heure actuelle — et de celle des provinces que cette question préoccupe sans retarder ou empêcher l'application des politiques fédérales aux autres provinces qui sont prêtes à les accepter telles quelles. La formule d'option fait déjà partie du programme libéral fédéral pour ce qui est des plans conjoints actuels ou futurs; il suffit de l'étendre en pratique aux initiatives fédérales orientées vers des champs d'action constitutionnellement réservés aux provinces. C'est d'ailleurs de cette façon que le Québec interprète la formule d'option; il croit que son attitude est positive et qu'elle correspond à l'esprit qui a présidé à l'élaboration de la formule d'option du parti libéral fédéral.

Position du Québec

En se basant sur ces principes généraux, je voudrais maintenant exprimer la position du Québec sur les deux sujets particuliers qui font l'objet de cette conférence.

D'abord, en ce qui touche l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités.

Les municipalités sont les créatures des provinces, et nous considérons que le projet fédéral constitue une atteinte à l'autonomie provinciale. Le Québec a tous les organismes nécessaires, en particulier la commission municipale de Québec, pour surveiller et favoriser le crédit municipal.

Le gouvernement de Québec désire recevoir du montant total des prêts à être consentis par l'Office fédéral une proportion équivalente à celle de sa population relative. C'est-à-dire approximativement 30 pour cent de \$400.000.000.

Les fins auxquelles les prêts sont accordés par la province aux municipalités seront sensiblement celles que mentionne le projet de loi fédéral. Cependant, la province sera seule juge de l'application de ces normes à chacun des cas soumis par les municipalités.

Le fédéral accordera à la province de Québec le rabais de 25 pour cent sur les prêts accordés pour 60 pour cent de la valeur des travaux exécutés. Il est évident que la province éligible bénéficier des municipalités de ce rabais. Exerçant sa pleine juridiction, la province assumera sa responsabilité et prendra à sa charge le coût d'administration de tout le programme.

Pour ce qui est du plan de pension caisse de retraite, le gouvernement du Québec établira lui-même une caisse de retraite publique et universelle sur une base actuarielle.

Nous considérons qu'il s'agit là d'un domaine provincial et nous réclamons l'application de la formule d'option.

Les pensions

La transférabilité du régime de pension à être établi par le Québec avec les régimes existants dans les autres provinces ne saurait poser de problèmes sérieux. Des études sont en cours depuis plusieurs mois et se continuent en vue de la présentation à la prochaine session de la législature d'un projet de loi en ce sens.

Nous sommes même disposés à aller beaucoup plus loin, et pour uniformiser dans le Québec l'administration de toute la sécurité sociale de la vieillesse, nous sommes prêts à assumer le versement de la pension de sécurité de la vieillesse, à 70 ans et plus et celle de l'assistance-vieillesse 65 à 69 incl., pourvu naturellement que le gouvernement fédéral consente à laisser à la province les moyens de financement déjà prévus pour la sécurité de la vieillesse ou l'équivalence fiscale.

AVIS DE DECES

POMMINVILLE. — A Montréal, le 26 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, 11 mois, est décédée Hermine Dubé, épouse de feu Joseph Pomminville, du 6350 De Normandie, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 30 juillet. Le convoi funèbre partira du Salon Orme Duquet Inc. No 1350, rue Beaubien est à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9.00 a.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pépin...

(Suite de la première page)

gouvernements provinciaux sous l'empire d'un texte constitutionnel. En principe, chaque secteur de gouvernement agit avec pleine compétence dans sa zone d'autorité et dispose de revenus nécessaires à l'accomplissement de ses tâches. Or, si clairement que devraient être définies ces zones et ces revenus, on sait que tel n'est pas le cas et on soupçonne que la chose ne soit pas possible en pratique. La division des pouvoirs ne crée pas des compartiments étanches; inévitablement entre les gouvernements central et provinciaux, il y a chevauchements. Très naturellement des querelles de juridiction, des tentatives d'empiètement d'un pouvoir sur l'autre auront lieu, sans qu'il soit possible, dans bien des cas, d'affirmer avec toute certitude que l'un ou l'autre des deux pouvoirs a raison ou tort.

On a beaucoup trop tendance, en ce moment, dans certains milieux, à penser ces questions fédérales-provinciales en terme de bien et de mal, de vérité et d'erreur, de bonté et de mauvaise volonté. Ottawa n'a pas eu et n'aura pas toujours raison, d'accord, mais Québec non plus. Ici comme souvent en politique un certain relativisme s'impose. Il faudra que chacun de nous fasse travailler son jugement, parfois aux dépens de ses instincts.

1867, pas... Bible

L'acte de 1867 n'est pas la bible. La constitution écrite est un traité, et non un dieu à adorer. Un texte constitutionnel vaut surtout par le bon usage qu'on en fait dans la pratique. Certains gens perdent présentement un temps fou à prêcher la révision formelle de l'acte de l'Amérique du Nord britannique. Ce "légalisme" ne mène à rien. L'historien vous dira que sous l'influence des conditions économiques, politiques et sociales, l'acte de 1867 a été interprété de toutes sortes de façons, qu'il n'y a pas eu de fédéralisme, mais plusieurs fédéralismes au cours de ces 96 ans. Ce "légalisme" ne mène à rien. L'historien vous dira que sous l'influence des conditions économiques, politiques et sociales, l'acte de 1867 a été interprété de toutes sortes de façons, qu'il n'y a pas eu de fédéralisme, mais plusieurs fédéralismes au cours de ces 96 ans.

Ceci dit on devine assez facilement mon opinion sur le problème de la constitutionnalité du projet de loi portant sur les prêts aux municipalités. A mon avis les deux parties — le fédéral et le provincial — ont raison à la fois. Les municipalités sont indéniablement des "créatures" provinciales. Par ailleurs, le pouvoir fédéral a autorité en matière bancaire et la responsabilité de faire sa part dans la réduction du chômage.

Il faut donc un compromis, une formule d'option si Québec décide d'entrer, une compensation en cas contraire.

L'aide aux municipalités

On trouve ce contrôle de l'office injurieux; il est sans doute possible de le réduire sinon de l'écartier complètement.

Kierans...

(Suite de la première page)

de tels montants constituent des "facteurs importants". Toute conclusion, ajoute-t-il, fondée sur le fait que la taxe de 15 pour cent sur de telles transactions ne constitue pas un "facteur important" ou qu'elle "peut être supportée" repose apparemment sur une estimation de l'effet exercé par la taxe sur les soldes nets de \$11,600,000 et de \$61,300,000, ce qui n'est "absolument pas valable".

Et M. Kierans de conclure: "Les effets de cette taxe doivent être estimés par rapport à l'ensemble des transactions, soit \$1,670,500,000, et les résultats deviendront alors potentiellement catastrophiques pour le Canada."

Le nécessaire ajustement

Dans ces conditions, il ne s'agit pas tant de savoir qui, du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, a raison et qui a tort, qui l'emportera en cas de guerre. Il s'agit, le texte constitutionnel n'étant dans bien des cas, d'un thème général sur lequel il faut improviser, de rechercher des ajustements, des accommodations "style 1963".

en fonction des meilleurs intérêts du pays et de la province de Québec.

Un compromis (le mot n'a rien de péjoratif) s'inspire de principes mais également de circonstances. Il résulte d'une négociation dans laquelle évidemment chaque partie défend énergiquement ses positions, utilise à fond ses poids et leviers, le langage modéré inclus, mais accepte aussi de limiter ses positions initiales. L'objectif n'est pas le conflit, l'objectif n'est l'accord. On sait à l'avance qu'aucune des parties ne sera totalement satisfaite du résultat.

Pendant longtemps — souvent par notre faute, car nous étions mal préparés — plusieurs compromis fédéraux-provinciaux se sont réalisés contre nous, contre les intérêts du Québec. Que nous en soyons encore à réclamer l'appellation "Air-Canada", que le principe du droit des francophones à leur propre enseignement dans les provinces anglaises ne soit pas reconnu, que nous parlions de bilinguisme dans l'administration fédérale depuis quelques mois seulement — en sont autant de preuves. Mais de cela faut-il conclure qu'à l'avenir le Québec sera systématiquement imperturbablement traité sur tous les points, qu'automatiquement il refuse toute forme de compromis ou que chaque fois qu'une concession lui sera faite il en exigera deux?

Le parti libéral fédéral a promis à la province de Québec d'aborder les problèmes fédéraux-provinciaux dans un nouvel esprit, de lui donner une représentation adéquate au cabinet, de faire adopter le bilinguisme dans l'administration fédérale, de remettre à la province le champ de certains accords conjoints, etc. Ce programme est déjà en marche. On n'a pas construit Rome en trois mois. Vaut-on tout compromettre par ingratitude? M. Lesage a tout autant que M. Pearson la responsabilité de tenir tête à certains courants extrémistes. S'il n'est pas excessif de réclamer 25 pour cent du pouvoir de taxation directe sur les individus, il n'est d'en réclamer 100 pour cent.

Violent...

(Suite de la première page)

Canadiens, ne se soient trouvés dans la ville lors de ce tremblement de terre extrêmement puissant. Une dépêche de Toronto fait savoir qu'on pense que 29 touristes de cette ville se trouvaient dans Skopje au moment de la catastrophe. Ces visiteurs canadiens se sont rendus le 17 juin en Yougoslavie et devaient passer deux semaines dans la ville avant de rentrer au Canada.

Mme Hope Christoff, de Don Mills, Ontario, organisatrice du voyage, a déclaré qu'un bon nombre de ces touristes logeaient au Nouvel Hôtel de Macédoine qui, selon l'agence Tanjoung, a été rasé au cours du tremblement de terre.

Le président Tito a décrié qu'hier et aujourd'hui sont des jours de deuil national dans son pays. Pour sa part, T. Thant, secrétaire général de l'ONU, a proposé l'aide des Nations unies aux victimes de la catastrophe. Dans un câble adressé au président Tito, il a déclaré que l'ONU "est prête à proposer toute forme d'aide correspondant à ses possibilités".

Des équipes de secours ont été envoyées à Skopje, vieille ville remplie de minarets et de mosquées qui se trouve à 210 milles de Belgrade. L'agence Tanjoung a rapporté qu'un pont aérien a été établi entre Skopje et Ljubljana, dans le nord de la Yougoslavie, pour diriger des équipes de secours et envoyer des produits médicaux.

Priftie...

(Suite de la première page)

La même difficulté se pose au sujet du système contributif de pension, proposé par le gouvernement fédéral actuel, et se posera sans doute dans d'autres cas. Je suis obligé de conclure que les autorités fédérales n'ont pas d'autres choix que d'en arriver à faire des ententes avec le Québec. Si cela devient nécessaire, Ottawa devra accorder des subventions sans condition à la province de Québec, afin qu'elle traite elle-même avec ses municipalités, ses pensionnés ou ses universités, selon le cas. Peut-être qu'Ottawa devra lui permettre d'occuper de nouveaux domaines de taxation. Si l'on conclut des ententes de ce genre avec Québec, il faudra en conclure de semblables avec les autres provinces, si elles le demandent. Quant à moi, et je ne suis pas le seul de cet avis, je pense que c'est là une mauvaise tendance. Mais il ne faut pas se faire illusion: l'époque de la commission Rowell-Sirois est révolue.

Je suppose que M. Lesage ne s'attend pas à tout recevoir sans rien sacrifier en retour. Si Ottawa consent à ce que le Québec perçoive certains impôts qui alimentent actuellement le trésor fédéral, il doit s'attendre qu'on réduise les subventions fédérales accordées suivant une formule de péréquation. Cependant, je suis certain que M. Lesage comprend parfaitement cette question.

Commencez maintenant!

Cours de formation sociale par correspondance

Etudes: sociales, religieuses, politiques, économiques, commerciales et de formation générale

— Coût très abordable

— Durée moyenne de trois ans

— Diplôme en fin d'étude

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII

(Annexé à l'Université de Sherbrooke)

A Montréal, tél. 671-8382

Ou écrire à: SEMINAIRE SOCIAL PIE XII

C.P. 610, Nicolet, P.Q.

La conférence provinciale...

(Suite de la première page)

réé par M. Lesage et ses techniciens devaient se charger ensuite de refondre la loi. Ce matin, les premiers ministres trouveront sur la table de conférence la nouvelle rédaction. Le deuxième point à l'ordre du jour de la conférence, le régime universel de retraite proposé par le fédéral, a peine été effleuré pendant les entretiens d'hier. Le chemin à parcourir sera long avant de trouver un terrain d'entente sur ce sujet. Tous les reconnaissances volontiers et personne, n'aurait prévu qu'on accomplirait de grands progrès à cette première réunion. Le fédéral, pour sa part, se trouvera heureux s'il ressort de la conférence avec l'adhésion des chefs d'Etats provinciaux à son programme d'aide aux municipalités, si transféré soit-il.

Le troisième point à l'ordre du jour, la confection de l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale de l'automne, n'a pas du tout été abordé hier. Les premiers ministres s'y attaqueront à midi, avant de clore leurs entretiens.

sur le développement et les prévisions budgétaires. L'objet d'autres critiques. Son but déclaré est de favoriser notre économie par la création de nouveaux emplois, autrement dit de mettre notre économie en mouvement. Cette solution n'est qu'une demi-mesure.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI M. l'abbé G. Chalifoux et Mlle G. Belhumeur s'entretiennent des "Loisirs des jeunes: la chanson".

LUNDI M. Roger Brien de l'Académie canadienne-française nous dit: "Parents chrétiens, aimez vos enfants".

MARDI interview du Comité des fondateurs de l'Eglise catholique sur "Marie de l'Incarnation".

MERCREDI le P. Robert Claude, S.J. nous parle d'"Ignace de Loyola, meneur d'hommes".

JEUDI il sera question de "La prière, source de force" par le P. Jean Galot, S.J.

VENDREDI M. l'abbé Gaston Chalifoux et M. P. Yves Fortier poursuivront leur entretien sur la "Connaissance des Pères".

(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

COMPTABLES - VERIFICATEURS

Classe IV \$6,000. - \$7,000.

Pour la Commission des valeurs mobilières

Postes à combler à Montréal.

FONCTIONS: Etudier les demandes d'enregistrement des courtiers, vendeurs et émetteurs de valeurs mobilières; faire l'analyse de leurs états financiers; examiner les transactions des courtiers et des compagnies pour déterminer si elles sont conformes aux exigences de la Loi des valeurs mobilières et de la Loi de courtage immobilier; rédiger des rapports, opinions ou recommandations à l'intention des commissaires; faire des enquêtes lorsque requis.

QUALITES REQUISES: Etre membre en règle de l'Institut des comptables agréés (C.A.) ou de l'Association des C.G.A. ou détenteur d'une licence en sciences commerciales; quelques années d'expérience dans la pratique de la vérification professionnelle; qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant; bonne connaissance du français et de l'anglais.

S'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil dont les bureaux sont situés à 50 est, rue St-Joseph, Québec et 1454 de la Montagne, Montréal. Mentionner le numéro 63 333 pour ce concours et faire parvenir son inscription au plus tard le 23 août 1963.

Ministère de la Jeunesse

Ecole d'Architecture de Montréal

3450, rue Saint-Urbain, Montréal 18, P. Q.

INSCRIPTIONS

Les candidats munis, soit du baccalauréat es arts, es sciences ou de son équivalence, sont admissibles. On peut s'inscrire en personne ou par lettre avant le 8 août, date du concours d'admission.

CONCOURS D'ADMISSION

Tous les candidats inscrits et admissibles doivent se présenter au concours qui prend la forme d'un examen portant au niveau du baccalauréat es arts:

JEUDI, le 8 AOÛT

de 9 h. a.m. à midi : mathématiques

de 2 h. p.m. à 4 h. p.m. : physique

VENDREDI, le 9 AOÛT

de 9 h. a.m. à 10h30 a.m. : philosophie

de 10h40 a.m. à midi : dissertation

de 2 h. p.m. à 4 h. p.m. : exercices en dessin d'observation et de composition

Les candidats qui n'auront pas obtenu une moyenne générale d'au moins 60%, pour l'ensemble des matières du concours, devront, s'ils désirent être admis, se présenter l'année suivante à ce ou ces concours d'admission.

Les cours débutent mercredi, le 4 septembre, à 2 heures.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

SERVICE DE L'AIDE AUX ETUDIANTS

BOURSES ET PRETS

DIRECTIVES GENERALES AUX ETUDIANTS

1- Ne transmettre qu'un seul formulaire

Les candidats ne doivent transmettre au Service de l'aide aux étudiants qu'un seul formulaire de demande de bourse. S'ils ont plus d'un formulaire en leur possession, ils sont priés d'utiliser celui qui comporte un collant avec leur nom et leur numéro, ci est le cas. Une procédure a été établie pour déceler rapidement les formulaires transmis en double et des sanctions pourront être prises contre les responsables.

2- Les formulaires incomplets seront renvoyés aux candidats pour correction dans les cas suivants:

a) Absence d'une des signatures exigées en page 3;

b) Absence de certificat d'admission de l'établissement, sauf pour les universitaires fréquentant la même université que l'an dernier;

c) Absence de réponse à une question ou réponse incomplète.

Pour s'éviter des ennuis, les candidats sont priés de lire attentivement des directives, à la page 4 du formulaire et de remplir ce dernier avec soin.

3- Accusé de réception

Un accusé de réception sera transmis au candidat après que son formulaire aura été vérifié, jugé complet et soumis à une partie des opérations.

Le candidat ne doit donc s'attendre à recevoir son accusé de réception que quelques semaines après la mise à la poste de son formulaire.

4- Date limite

Aucune demande de bourse, sauf pour études à temps partiel, ne sera acceptée après le 30 septembre.

5- Adresser

Les formulaires doivent être transmis au:

Service de l'aide aux étudiants

Ministère de la Jeunesse

Hôtel du Gouvernement

Québec

L'INDEPENDANCE...

L'indépendance ne signifie pas antagonisme, mais seulement qu'une nation, ayant une culture, une tradition, un mode de vie propres, veut s'auto-déterminer afin de mieux réaliser sa fin.

L. M. DESILETS, assurances

INSTITUTEURS DEMANDES

La Commission Scolaire d'Oka a besoin de 3 instituteurs masculins pour enseigner une 7e, 8e et 9e année.

Expérience dans l'enseignement de préférence.

Brevet nécessaire et lettre de recommandation d'inspecteur d'écoles.

Prière de communiquer avec:

Romain PROULX, secrétaire-trésorier

C. P. 40, Oka, P. Q.

INSTITUTEUR DEMANDE

Instituteur d'expérience demandé pour enseigner une 11ème scientifique (S.L.) classe 18 élèves (mixte).

S'adresser:

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-SYLVESTRE DE LOTBINIERE

a/s M. Raymond Jacques, sec.-trés.

St-Sylvestre, Ctd Lotbinière

Tél.: 106 S-3.

PROFESSEURS DEMANDES

La Commission scolaire de Sept-Iles, requiert les services d'un professeur diplômé pour l'enseignement de la sténographie, dactylographie bilingue au cours commercial. Le salaire sera déterminé selon la convention collective en vigueur. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur demande au sous-signé:

M. Claude MICHAUD, sec.-trés.

Commission scolaire de Sept-Iles,

Sept-Iles, P. Q.

INSTITUTEUR DEMANDE

A L'ANNONCIATION, professeur demandé, Brevet A, Brevet B, Homme, 6e à 11e Sc., math., anglais, français, expérience. Donner téléphone, référence, nom, adresse, dernier inspecteur. S'adresser:

Commission scolaire l'Annonciation

Labelle, P. Q.

Tél.: 275-2153 (collect)

Collège Roussin

PENSIONNAT

dirigé par les Frères du Sacré-Coeur

COURS D'ETUDES:

Le cours secondaire scientifique du Collège Roussin comprend:

a) Les 8e et 9e années scientifiques

b) Les 10e et 11e scientifiques

Options Sciences - Mathématiques

Option Sciences - Lettres

c) Les 12e années scientifiques spéciales (Option A et B)

Quelques places disponibles pour élèves pensionnaires en 8e année scientifique

12085 EST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL 5 — TEL. 645-4553

Collège de Cornwall

Sous la direction des Clercs de St-Viateur

EXTERNAT ET PENSIONNAT

(1) Cours secondaire bilingue (High School) conduisant à l'immatriculation junior d'Ontario

(2) Cours universitaire conduisant au baccalauréat ès arts de l'université d'Ottawa

Prospectus sur demande

C.P. 1059, Cornwall, Ont.

composés 112 code régional 613

Téls: WE 2-1445 — WE. 2-2878

Gérin-Lajoie commencera sous peu dans la province une campagne d'information sur la portée du Bill 60

Par EVELYN GAGNON

QUEBEC — Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a passé la dernière semaine au Lac-des-Neiges, dans le parc des Laurentides, en compagnie de ses conseillers immédiats, en vue d'arrêter le plan d'une campagne d'information publique au sujet du bill 60 et de la création d'un ministère de l'Éducation.

M. Gérin-Lajoie annoncera, probablement vers le milieu de la semaine prochaine, les détails de cette campagne. Déjà,

il est question au ministère d'une tournée du ministre en Gaspésie vers le début du mois d'août. Il se rendrait dans cette région, comme il s'est rendu au cours du dernier semestre en Abitibi, à Hull et à Victoriaville, pour expliquer à la population le fonctionnement des commissions scolaires régionales. Mais il profiterait sans doute de cette tournée pour expliquer également le sens et la nécessité d'un ministère de l'Éducation.

Le gouvernement n'a pas encore reçu de recommandations précises, ni de projets d'amendements au bill 60, des organis-

mes qui ont demandé le renvoi de ce bill à une autre session. Le délai fixé par le premier ministre pour recevoir de telles recommandations relatives au bill 60 pourraient émerger de

D'ici là, au moins deux importants organismes d'éducation du Québec doivent tenir des conférences. L'Association de l'Éducation du Québec a convoqué une réunion de ses membres pour la mi-août. Et la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec tiendra son congrès à la fin d'août. Des

recommandations relatives au bill 60 pourraient émerger de ces rencontres.

Mais avant même la tenue de ces réunions, le ministre de la Jeunesse aura entrepris sa campagne d'éducation populaire, "à la René Lévesque," comme la Fédération des Travailleurs du Québec l'avait invité à le faire.

D'ailleurs, le Lac-des-Neiges se trouve à proximité, dans le parc des Laurentides, du Lac-à-Epaule où avait été décidée la nationalisation de l'électricité.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 27 JUILLET 1963

LE TEMOIN BIZIER, PAR SON ABSENCE, PARALYSE L'ENQUETE

Par Marcel VLEMINCKX

Richard Bizier, un des 18 présumés terroristes du Front de libération québécois, brillait par son absence, hier matin, en Cour no 5 de la Correctionnelle où se déroulent la série d'enquêtes préliminaires sur les diverses accusations portées contre les présumés membres de ce mouvement.

La Couronne, représentée par Me Jacques Bellemare, n'a pu le rejoindre et ne peut donc procéder contre le journaliste Roger Tétreault, soupçonné d'avoir participé à la tentative de dynamitage à la bombe des bureaux de la Solbec dans l'édifice de la Prévoyance, en mai dernier.

Bizier, déjà incriminé dans l'attentat à la bombe contre l'édifice de l'aviation du Canada, rue Bates, est en liberté sous cautionnement. Depuis son élargissement, il assistait fidèlement aux audiences des enquêtes. Appelé comme témoin de la Couronne contre Mario Bachand, dans la tentative de dynamitage de l'antenne-TV de Radio-Canada sur le mont Royal, il a été quelque peu réticent dans ses réponses.

Jeudi après-midi, en dépit de la demande de la Couronne qu'il soit présent à la Cour, il brillait par son absence.

ÉTATISATION :

Le dernier délai a expiré hier

L'Hydro-Québec rappelle que le dernier délai qu'elle accordait récemment aux détenteurs d'actions ordinaires ou d'actions classe "A" des compagnies privées d'électricité nationalisées par la province de Québec pour se prévaloir de l'offre d'achat de l'Hydro-Québec, a expiré définitivement hier, vendredi. À partir d'aujourd'hui, la loi adoptée à la dernière législature concernant l'étatisation devra suivre son cours pour ce qui est des actions résiduelles.

La Commission a aussi fait savoir que les actionnaires de la Compagnie LaSarre Power, une entreprise de distribution d'électricité de l'Abitibi, ont, dans une proportion de 77% du capital-actions, accepté l'offre d'achat de l'Hydro-Québec.

D'autre part, on sait que les détenteurs d'actions privilégiées des mêmes compagnies ont jusqu'au 23 août 1963, à l'heure de fermeture des affaires, pour remettre leurs actions aux fiduciaires désignés dans les offres officielles qui leur avaient été adressées.

L'EXPO 1967

MM. Pearson et Lesage à Mtl lundi le 12 août

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson et le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, seront à Montréal le 12 août prochain, pour assister à une cérémonie à l'occasion du début des travaux d'aménagement des îles Ste-Hélène et Notre-Dame.

Le bureau de la mairie de Montréal a annoncé hier que les deux premiers ministres ont accepté l'invitation des autorités municipales de participer à une cérémonie qui se déroulera lundi le 12 août, à l'île Ste-Hélène.

Les détails de cet événement seront communiqués plus tard.

Rosario Lemire est acquitté en Cour d'appel

QUEBEC — La Cour d'appel du Québec a prononcé l'acquiescement, à l'unanimité, de Rosario Lemire, âgé de 74 ans, ancien directeur de la police des liqueurs à Québec. Il avait été déclaré coupable d'avoir fraudé le gouvernement du Québec d'une somme de quelque \$8,500 par le truchement de comptes de dépenses fictifs.

En septembre 1962, Lemire avait été condamné à trois mois de prison.

L'appel a été accueilli par le juge en chef Lucien Tremblay et ses collègues, Paul C. Casey et André Taschereau. La Couronne avait soutenu, au procès, que ces présumées fraudes s'étaient produites entre le 1er janvier 1952 et le 1er juillet 1960.

Dans ses notes, le juge en chef Lucien Tremblay souligne que la preuve révèle, hors de tout doute, que certains frais inscrits sur les formulaires d'un certain nombre de comptes de dépenses n'ont pas été encourus par Lemire.

Mais il résulte aussi de la preuve que la Couronne n'a pas prouvé hors de tout doute raisonnable qu'aucun de ces frais n'a été encouru.

"Le malheur, c'est qu'il est impossible de pointer du doigt ceux qui ont réellement encouru ces frais et ceux qui n'ont pas été.",

Lemire, dit le juge en chef, a retrouvé deux formulaires qui contenaient des frais réellement encourus. Il a juré qu'il y en avait sûrement d'autres, mais que sa mémoire ne lui permettait pas de les retracer après tant d'années.

Il faut dire, ajoute le juge, que l'appelant était âgé de 74 ans lors de son témoignage. Son assertion, rendue plausible par la preuve de la Couronne, me paraît nettement suffisante "pour engendrer un doute raisonnable".

Le juge Paul C. Casey, soulignant que Lemire avait reçu instruction du procureur général du temps (Maurice Duplessis) de produire des comptes de dépenses de \$50 par mois pour remplacer une augmentation de salaire qu'on ne pouvait lui accorder, il se dit dans l'impossibilité de conclure que Lemire ait eu l'intention réelle de frauder.

Quant au juge André Taschereau, il dit que les faits révélés par la preuve démontrent que de graves irrégularités ont été commises par l'appelant.

Mais la question vitale, dit le juge Taschereau, est celle de savoir si Lemire, un homme maintenant âgé de 74 ans qui a été directeur de la Police des liqueurs à Québec pendant 20 ans, avait l'intention coupable de frauder le public et le gouvernement lorsqu'il a posé les actes qu'on lui reproche.

"L'étude du dossier m'a convaincu qu'il fallait répondre négativement à cette question."

Lors de son procès, l'été dernier, Lemire avait été acquitté d'une autre accusation, soit celle d'avoir employé des subalternes pour des travaux à sa maison et à son chalet et de les avoir rémunérés au moyen de comptes de dépenses fictifs.

Le président du Syndicat des fonctionnaires: Lesage semble favoriser un syndicat de boutique

Dans un communiqué remis à la presse, M. Raymond Fortin, président général du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, tout en se disant très heureux de la nouvelle annoncée ces jours derniers par le premier ministre à l'effet que le gouvernement songeait à faire bénéficier les employés manuels de la province de la loi des pensions du gouvernement, accuse le premier ministre de montrer une préférence marquée pour le Conseil général des employés civils, qu'il qualifie

de syndicat de boutique. Voici le texte du communiqué: "La nouvelle annoncée le 23 juillet dernier par le premier ministre Jena Lesage à l'effet de faire bénéficier les employés manuels de la province de la loi des pensions du gouvernement, alors que notre syndicat lui avait fait la même demande, et bien d'autres, en mars 1963, lors de la présentation d'un mémoire.

Il est assez curieux que le premier ministre attache tant d'importance aux recommandations de ce Conseil général qui existe depuis 1946 et qui ne se préoccupe du sort des fonctionnaires que depuis la naissance du Syndicat des fonctionnaires.

Egalement, le premier ministre semble plus pressé d'accorder des miettes aux employés de la province que de leur accorder la reconnaissance syndicale et le droit de négociation.

Le Conseil général essaie d'enrayer la marche montante du syndicalisme chez les fonctionnaires de la province de Québec: le fait-il de son propre chef ou est-il l'instrument de quelqu'un ou d'un groupe d'anti-syndicalistes qui craignent que l'avènement d'un syndicat libre et indépendant menace de faire croquer leur petit royaume de patronage et de paternalisme?

Le premier ministre actuel est celui qui a le plus contribué à l'évolution de la province en si peu de temps, et ce dans tous les domaines: finan-

ces, services, éducation, bien-être, etc., et pour cette raison nous croyons que le modernisme du gouvernement actuel permet la représentation de ses employés par un organisme digne de les bien représenter, c'est-à-dire un syndicat libre et indépendant de toute politique, de patronage, de favoritisme et de paternalisme.

Après 18 jours de jeûne, Chaput a perdu 27 livres

Après 18 jours de jeûne total et de réclusion au 4270, rue Papineau à Montréal, M. Marcel Chaput réaffirme sa foi en ses compatriotes même si le montant souscrit était hier le plus faible jusqu'ici. Le chef indépendantiste a perdu 27 livres et la somme amassée est maintenant de \$32,378.20.

Une soirée bénéfice pour le Fonds Marcel Chaput a été organisée par le chansonnier bien connu, M. Raymond Lévesque, à son théâtre d'été "LA BUTTE A MATHIEU" à Val-David. Il y aura reprise pour un soir seulement, lundi le 29 juillet à 9 heures p. m. de la revue "VIVA CHAPUT" qui a connu un franc succès.

LES ANNEXIONS — SAULNIER AFFIRME :

Après Rivière-des-Prairies il y en aura d'autres...

Le chef de l'administration municipale, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif et le chef du Parti civique, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, ont affirmé leur conviction, jeudi soir, qu'après Rivière-des-Prairies il y aura d'autres annexions à brève échéance. Pour sa part M. Saulnier a dit qu'après Rivière-des-Prairies "il y en aura d'autres".

Soulignant que Montréal veut annexer d'autres villes environnantes "non seulement pour devenir une puissance", mais "pour servir le bien commun", M. Saulnier a dit qu'il faut cependant respecter les desirs de la population de l'île de Montréal. Dans le cas de Rivière des Prairies, a-t-il souligné, la population a demandé l'annexion. "Nous avons d'abord obtenu l'adhésion de la population à l'annexion et nous procéderons ainsi dans d'autres cas" a dit le président du comité exécutif.

Le maire Jean Drapeau a insisté sur l'importance de l'unité du territoire. "Il a dit aux citoyens de Rivière-des-Prairies qu'en acceptant l'annexion ils ont manifesté leur désir de travailler à une oeuvre importante: l'unité du territoire montréalais, cette unité qui servira mieux la métropole du Canada et chacun de ses citoyens".

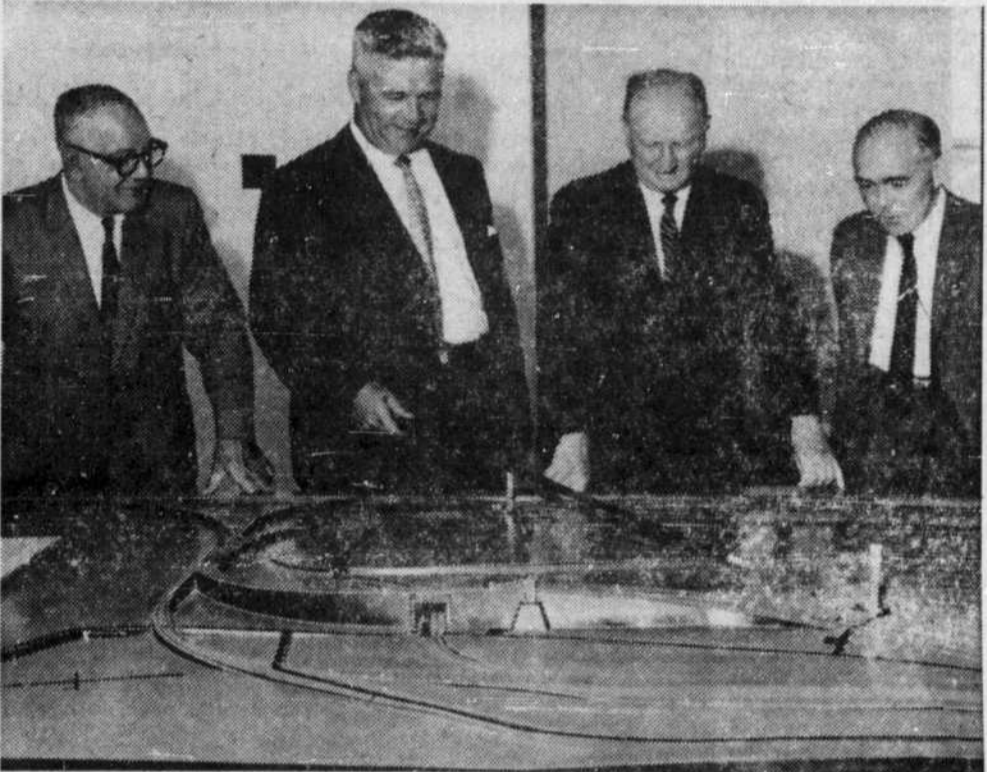
C'est en parlant de l'exposition de 1967 que le maire Drapeau a fait allusion aux annexions futures. "Les citoyens de Rivière-des-Prairies, dit-il, en tant que Montréalais accueilleront avec nous des représentants du monde entier et nous comptons que des populations d'autres secteurs se joindront aussi à nous d'ici là."

MM. Saulnier et Drapeau ont été les deux orateurs à une manifestation d'amitié entre les "nouveaux citoyens de Montréal" et les autorités de la métropole.

Tous les membres de l'administration municipale et près de trente membres du conseil municipal de même que les directeurs de services et leurs adjoints ont rencontré, dans la grande cour de l'école Dominique Savio, à Rivière-des-Prairies, plusieurs milliers de citoyens de ce nouveau district de Montréal.

Il y a eu démonstrations faites par les pompiers et la police de Montréal. Un groupe de majorettes de Rivière-des-Prairies a aussi exécuté des figures de gymnastique rythmique.

L'accueil fait par les gens de Rivière-des-Prairies à l'administration municipale a été chaleureux. Les allocutions ont été ponctuées de nombreux applaudissements. Cette soirée a l'amitié s'est terminée par un léger goûter pris en plein air.



Un groupe de hauts fonctionnaires des Chemins de fer du gouvernement australien est de passage à Montréal pour étudier les installations du Canadien National. Dans le cadre de leur propre programme de modernisation, ils se sont particulièrement intéressés à la gare de triage de Montréal, au terminus des messageries et aux immenses ateliers de Pointe-St-Charles. M. Georges Fournier, surintendant de la gare de triage se sert d'un modèle à l'échelle pour expliquer le fonctionnement des installations à messieurs E. H. Brownbill, président de la Commission des chemins de fer de l'Etat de Victoria, R. S. Miller, l'ingénieur en chef et D. B. Cook, l'architecte en chef.

Le PSQ rappelle les promesses électorales de Pearson relatives aux plans conjoints...

Le parti libéral fédéral s'est engagé avant son élection à remettre aux provinces —

sans condition — toute somme consacrée à un plan conjoint auquel une province re-

fuse de participer: c'est le moment pour M. Pearson de rendre justice au Québec. C'est ce que rappelle le Parti socialiste du Québec à la veille de la rencontre provinciale fédérale qui a commencé hier dans la capitale fédérale.

Le secrétaire du PSQ, M. André L'Heureux, a dit hier que les citoyens du Québec se rappellent, en ce jour de conférence provinciale fédérale, les déclarations de MM. Pearson, Lamontagne, Sauvé et autres sur le respect des droits des provinces avant les élections.

Et M. L'Heureux d'ajouter: "M. Diefenbaker, St-Laurent et King ont fait de même. Une réalité constante demeure: Ottawa se fiche des droits même les plus exclusifs des provinces, ou plutôt il agit en fonction du désir des provinces anglophones qui favorisent, depuis un siècle, l'édification d'un Etat unitaire à Ottawa."

"Ainsi le Québec a droit aux sommes que le fédéral s'approprie à dépenser en éducation, pour les municipalités, en sécurité sociale. Avant de pouvoir transformer le Canada en confédération où les Québécois seront seuls responsables de leur destin et tout en étant associés librement, lorsque requis, avec le Canada anglophone, le Québec ne peut que rapatrier les ressources fiscales qui lui reviennent dans le cadre de la constitution actuelle."

"En attendant de rapatrier la totalité de ses ressources, le Québec doit obtenir un remboursement pour toutes les sommes dépensées dans les secteurs qui relèvent du Québec. Les Québécois qui siègent à Ottawa ont le devoir de s'opposer avec force à ces mesures centralisatrices des libéraux. Encore une fois, nous constatons combien le système fédératif actuel est gênant pour les anglophones et pour le Québec, et ce au détriment des deux nations."

"Depuis des générations, poursuit M. L'Heureux, nous assistons à des combats rituels: les provinces anglophones sont constamment paralysées dans leur volonté centralisatrice par le sentiment nationaliste québécois. D'autre part, c'est le Québec qui perd la plus grande part."

"La seule solution hors l'indépendance absolue, demeure une confédération de deux Etats, l'un francophone, l'autre anglophone, tel que proposé par le Parti socialiste du Québec."

L'OPINION DU PARTI SOCIALISTE DU QUEBEC

Québec doit exiger d'Ottawa le retrait de l'OTAN et de NORAD ou négocier sa souveraineté en matière de paix et de guerre

Le Parti socialiste du Québec est d'avis que le gouvernement du Québec doit exiger d'Ottawa l'ultimatum du retrait de l'OTAN et de NORAD, sans quoi Québec devrait soulever la question de sa souveraineté en matière de guerre et de paix.

Dans une déclaration publiée hier, le PSQ affirme que le gouvernement du Québec, appuyé par tous les partis authentiquement québécois, devrait exiger que le gouvernement d'Ottawa démantèle les rampes de lancement de La Macaza et abandonne ses projets nucléaires de Bagotville.

L'attitude du gouvernement Pearson, poursuit le PSQ, constitue un abus de pouvoir, car il n'a "jamais reçu du peuple canadien le mandat de doter le Canada d'armes nucléaires, et dénote un souverain mépris pour les aspirations pacifistes du Canada français."

Le Parti socialiste du Québec s'opposera de toutes ses forces à ce que le Québec soit entraîné par Ottawa dans la course aux armes nucléaires. D'ailleurs, précise-t-il, des organisations parmi les plus représentatives du peuple du Québec, l'UCC, la CSN, la FTQ, la Voix des femmes et le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix ont déjà protesté contre l'entreposage d'armes nucléaires en territoire canadien et contre l'utilisation de telles armes par les troupes canadiennes à l'étranger.

Le PSQ s'en prend également à l'OTAN et à NORAD. On ne peut prétendre, dit-il, être contre les armes nucléaires et continuer à faire partie d'un traité de défense qui a nom OTAN et à l'intérieur duquel nos propres troupes sont déjà équipées d'armes nucléaires.

Ottawa imposerait une tutelle temporaire aux syndicats maritimes

OTTAWA — On a appris de source généralement bien informée à Ottawa que le Parlement pourrait être appelé la semaine prochaine à imposer une tutelle temporaire aux syndicats maritimes canadiens afin de mettre un terme à l'illégalité qui sévit dans les ports des Grands-Lacs.

Le premier ministre Pearson et le ministre du Travail, M. Allan MacEachen ont tous deux déclaré aux Communes que le gouvernement prendrait bientôt une décision sur les principales recommandations du juge T. G. Norris.

M. Pearson a dit qu'il est possible qu'une mesure basée sur les recommandations du rapport soit présentée aux Communes la semaine prochaine, avant les vacances d'été des Chambres. Il ne s'est pas étendu sur la teneur de la mesure.

Des informateurs ont révélé toutefois que le gouvernement ne s'est pas étendu sur la teneur de la mesure. Des informateurs ont révélé toutefois que le gouvernement est prêt à imposer une tutelle aux syndicats représentant les marins, les mécaniciens et les officiers de pont des navires des Grands-Lacs.

Le cabinet prendra une décision dans quelques jours.

IMPLICATIONS

Depuis la déposition du rapport Norris le 15 juillet, des porte-parole du gouvernement ont déclaré que le document de 318 pages était soumis à une étude sérieuse. Ils ont ajouté que chacune des implications des recommandations du rapport devait être prise en considération avant d'annoncer une décision.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker a demandé au gouvernement hier de se hâter de prendre une décision au sujet du rapport Norris, ajoutant que l'inaction pourrait donner lieu à des conséquences graves.

Le ministre du Travail, M. MacEachen a déclaré que le gouvernement en est conscient.

TUTELLE

Le juge Norris recommandait la mise en tutelle à cause de la menace à l'économie canadienne et de l'état de crise créé dans le commerce international par suite du comportement de

certaines syndicats aux Etats-Unis, gens de mer, camionneurs et débardeurs.

Il affirmait que ces syndicats causent une désorganisation de la navigation sur les Grands-Lacs afin de maintenir un homme au pouvoir. Hal G. Banks, président canadien du Syndicat international des gens de mer.

Pour mettre en tutelle tous les syndicats comptant des membres à bord des navires fluviaux, le gouvernement devrait y inclure au moins deux autres syndicats — l'Association nationale des mécaniciens et la Guilde de la marine marchande.

Le président de la Fraternité canadienne des cheminots — à laquelle l'Association des mécaniciens est affiliée — M. William Smith a déclaré publiquement qu'il ne s'oppose pas du tout à ce que la section maritime de son syndicat soit mise en tutelle sous l'empire d'une mesure temporaire.

Le Congrès du travail du Canada a fait connaître son opposition de principe à la mise en tutelle gouvernementale des syndicats de bonne foi. Ses porte-parole avaient déclaré auparavant que le SIGM n'est pas un syndicat de bonne foi.

OFFICIER DE FIDUCIE

Nous recherchons un officier pour une société de fiducie de Montréal qui progresse rapidement et qui offre une excellente occasion à l'homme qualifié.

Le candidat doit être bilingue et avoir environ cinq années d'expérience à l'emploi d'une société de fiducie. Il doit de plus posséder les connaissances légales nécessaires et la personnalité requise pour contribuer au développement des différents services offerts par la société.

L'homme choisi sera éventuellement appelé à occuper un poste au niveau de la direction générale de l'entreprise.

Veuillez faire parvenir votre demande à :

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON

630 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec

(Discrétion absolue assurée à ceux qui s'adressent)

EDITORIAL

De l'accord de Moscou à nos ogives nucléaires

L'accord conclu à Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires non souterrains est important non seulement en lui-même, c'est-à-dire pour limiter la contamination radioactive déjà accumulée par plus de 400 explosions depuis 1945, mais aussi parce que c'est le premier geste concret de coopération entre Moscou et Washington, et qu'il peut ouvrir la voie à des ententes de plus grande envergure pour le désarmement et dans d'autres questions qui touchent à la paix.

Le projet de traité signé par les trois puissances atomiques n'apporte aucun élément nouveau, rien qui n'ait été discuté et proposé dans les négociations antérieures. On aurait pu le signer tel quel depuis deux ou trois ans, mais les deux camps ont tour à tour refusé ce minimum qu'ils acceptent maintenant.

Il fut un temps où les Etats-Unis exigeaient un contrôle international même pour les explosions dans l'atmosphère, car cela était alors jugé indispensable. Plus tard, lorsque la détection à distance de telles explosions a été perfectionnée, Washington offrit un accord sans inspection en excluant les explosions souterraines qui sont plus difficiles à identifier. Moscou exigeait alors une interdiction complète, sans exception pour les explosions souterraines.

Après l'échec des Dix, les Nations Unies imposèrent de nouvelles négociations à dix-huit, avec la participation des pays neutres. Mais les Dix-Sept (car la France refusa d'y participer) n'eurent pas plus de succès que les Cinq ou les Dix. Plus récemment, l'hiver dernier, dans le climat plus favorable qui suivit la crise cubaine, de nouveaux efforts furent tentés pour une interdiction complète avec une surveillance automatique sur place, et quelques inspections internationales; mais malgré l'acquiescement de M. Khrouchchev à trois inspections par année en territoire soviétique, l'entente se révéla impossible.

Voici qu'on revient à une offre de Washington et Londres, que Moscou accepte après l'avoir longtemps refusée. C'est un changement notable, non seulement de la part des Russes, mais aussi des Américains. Car à Washington, en plus des exigences techniques d'un contrôle pour vérifier le respect d'un accord, on y tenait par principe. Lorsque, durant quelques années, il y eut un arrêt de part et d'autre dans les explosions expérimentales, les experts américains protestaient contre ce qu'ils considéraient comme une manœuvre de Moscou pour obtenir une interdiction de fait sans inspection.

Cette attitude était fondée sur deux objectifs bien différents. Même si l'interdiction des expériences est importante pour limiter la contamination radioactive, elle a encore plus de valeur comme premier pas dans la voie du désarmement. Or, il est évident que pour limiter les armements ou les supprimer en partie, il faudra établir des contrôles internationaux étendus et efficaces; et si l'interdiction des essais faisait l'objet d'un contrôle, ce serait déjà une préparation précieuse, un apprentissage et une expérience pour les contrôles plus élaborés qu'exigera le désarmement.

Mais il y a toujours eu aussi un second objectif, inséparable de tout système d'inspection, et dont l'aspect politique répugne aux autorités russes. Le contrôle international aurait pour effet inévitable d'ouvrir des fenêtres dans le rideau de fer; par la force des choses et dans la mesure même où les inspections seraient étendues, les informations circu-

leraient plus librement en zone soviétique. Lorsque M. Khrouchchev dénonce toute inspection comme une manœuvre d'espionnage, c'est probablement moins l'espionnage proprement dit qu'il redoute que cette pénétration qui atténuerait la censure et le secret indispensables à la dictature soviétique.

Parce qu'il ne comporte pas d'inspection, le nouvel accord est peut-être moins prometteur du point de vue désarmement, car on écarte les contrôles. De même, Washington accepte une interdiction des essais nucléaires sans obtenir l'arme indirecte souhaitée pour faire pénétrer plus d'information, et donc plus de liberté à travers le rideau de fer. Par contre, M. Khrouchchev a suggéré récemment, en vue d'un accord pour empêcher une attaque-surprise, un échange mutuel d'inspecteurs qui seraient postés dans les gares, les aéroports et autres endroits stratégiques; il accepterait donc une certaine inspection dont il pourrait limiter l'ampleur et la portée.

Le premier ministre soviétique avait aussi proposé un pacte de non-agression entre l'OTAN et le groupe de Varsovie, et les Trois ont accepté d'y travailler; mais ce n'est pas une condition de l'accord nucléaire comme on pouvait le craindre. Par ce qu'on sait des récentes négociations de Moscou, et des obstacles qui ont empêché le succès des discussions antérieures, c'est le facteur tout à fait nouveau d'une volonté commune d'atteindre le but qui a permis de conclure un accord.

Avant de penser à des résultats ultérieurs de cette détente, on peut s'interroger sur les chances de durée de cette interdiction; car il faudra maintenant, comme l'a dit le président Kennedy il y a quelques jours, que l'accord une fois ratifié par les Trois devienne mondial et soit étendu à toute la terre. Sans cela il serait remis en question, d'autant plus qu'il comporte une clause permettant à chacun des signataires de se délier de ses engagements si les essais nucléaires d'un quatrième pays mettent sa sécurité en danger.

L'on pense tout de suite au cas de la France, et ce peut être bientôt celui de la Chine, ou d'autres pays qui voudraient devenir membres du club atomique. Les deux grandes puissances ont une telle avance qu'elles peuvent pendant un certain temps tolérer et négliger des explosions expérimentales peu importantes de pays débutants dans ce domaine; et il reste la ressource des explosions souterraines qui ne sont pas interdites et qui ne répandent pas de nuage radioactif. Mais le facteur le plus puissant pour l'extension de cet accord c'est l'opinion mondiale; un gouvernement y pensera à deux fois avant de s'exposer à une condamnation générale de tous les peuples et notamment du tiers monde.

Le Canada va adhérer avec empressement à ce pacte. Cela du reste ne nous engage à rien car il n'était pas question que notre pays se lance pour son compte dans l'aventure nucléaire. Toutefois, ce fait nouveau va modifier de façon notable le problème que pose l'acceptation d'armes nucléaires en territoire canadien. Lorsque M. Diefenbaker émettait une décision, il attendait un fait nouveau, un espoir de désarmement. Le nouvel accord est un pas dans cette voie. Ce serait une bonne occasion pour M. Pearson d'obtenir une révision de l'engagement qu'il a prétendu devoir honorer.

Paul SAURIOL

DEUX LANGUES, DEUX CULTURES : DEUX NATIONS DISTINCTES

Que veut dire le "biculturalisme"? Quel est le contenu réel de ce mauvais néologisme? A-t-il seulement sa raison d'être? En vérité, si l'on examine le mandat qui a été confié à la nouvelle commission d'enquête, (dans la forme du moins où le gouvernement central l'a décrit), on constate qu'il y a ambiguïté sur l'objet même des travaux de la commission.

Ou bien la commission doit examiner au fond le statut effectif des deux langues, l'anglaise et la française, dans tout le pays et dans tous les secteurs, leurs rapports entre elles, la façon et la mesure selon lesquelles on les enseigne ou on ne les enseigne pas, les raisons de cet état de choses et les moyens de le modifier. Mais alors, il s'agit de bilinguisme, ni plus, ni moins et on ne voit pas ce que vient faire ici l'insolite "biculturalisme".

Ou bien, l'on entend aller plus loin, au-delà de la situation et du rapport des deux langues et étudier les rapports entre les deux groupes ethniques à partir de la dualité linguistique et principalement en fonction de celle-ci. Mais alors il s'agit d'examiner les formes diverses de la coexistence des deux nations au Canada, de consacrer par la même et officiellement le caractère bi-national du pays.

Langue et culture

J'entends bien que certains gens veulent à tout prix faire dire au "biculturalisme" beaucoup plus qu'au bilinguisme. D'abord, si affreuse soit-

Portée du bilinguisme

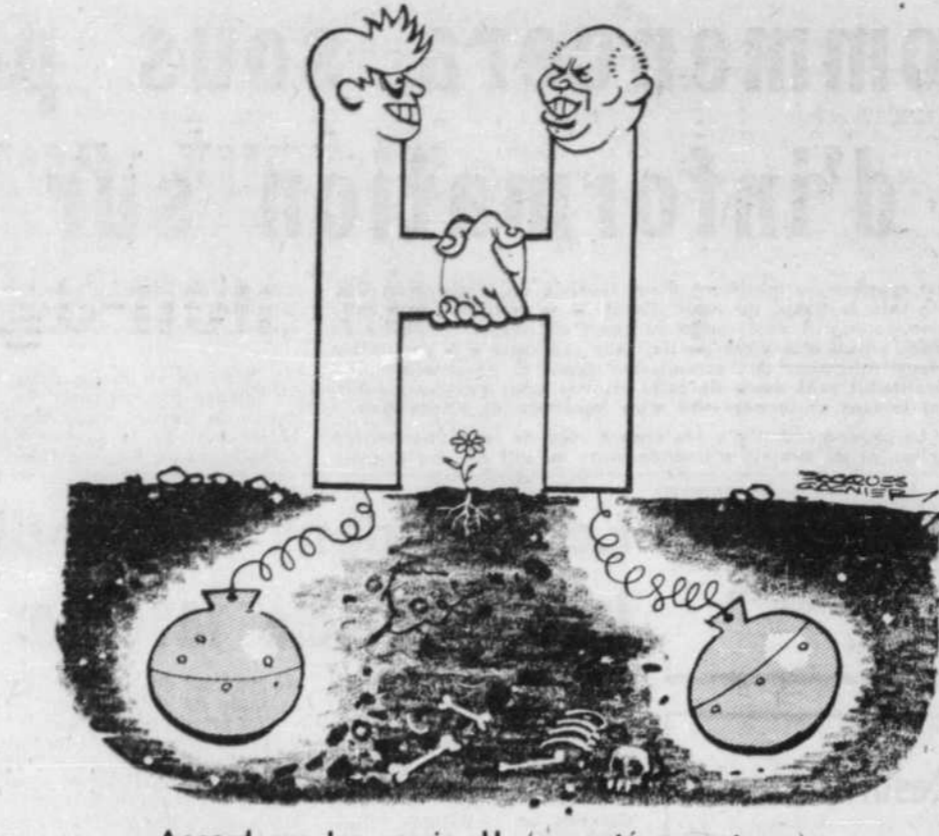
Dès lors que l'on "fait du bilinguisme" sérieusement, on fait du même coup et forcément "du biculturalisme".

BLOCS NOTES

Faire de la traduction, comme l'on a jusqu'ici compris le bilinguisme à Ottawa, ce n'est pas du bilinguisme. Un authentique régime de bilinguisme dans un pays donné suppose que chaque groupe puisse s'exprimer pleinement et vivre pleinement dans tous les domaines selon l'esprit de sa culture, le génie de la langue n'étant sur le plan de l'expression qu'une autre — et une haute — manifestation de l'esprit profond d'une culture.

Cela veut dire, par exemple, dans le gouvernement central d'un pays bilingue, non seulement que les tenants de chaque culture puissent travailler directement dans leur langue mais selon leur culture nationale, que dans le cas qui nous occupe les textes de lois soient pensés, conçus et rédigés directement en français pour les francophones, en anglais pour les anglophones. La traduction généralisée, c'est le bilinguisme du pauvre, le bilinguisme au rabais, le signe de l'assujettissement d'un groupe à l'autre.

Qui dit deux langues, dit forcément deux cultures. Dès lors le "biculturalisme" est inutile. A moins que l'on ait voulu, ce qui serait heureux



Accord sur les essais - H (excepté sous terre)

L'OPINION DU LECTEUR

Isocrate, les vingt, les quarante ans et la libération

Par René et Claudine VALLERAND

Isocrate dans son article "Prévoir pour séparer" (Devoir 8 juillet) écrit au paragraphe intitulé : Le difficile dialogue des générations : "Depuis 1960 le monolithisme québécois est en train de bouger — ce monolithisme en montée a un sous-bassement qu'on voit peu ou mal : Ceux qui ont ou qui auront bientôt vingt ans. Faut-il s'étonner qu'ils nous connaissent aussi mal que nous les connaissons? Histoire de toujours que cette incompréhension mutuelle des générations qui se suivent".

Dans l'article qui suit (mardi, 9 juillet) au paragraphe "Deux générations qui devraient n'en être qu'une", il est dit, parlant de l'idéologie du séparatisme : "Comme l'idéal que'elle propose n'a rien d'absurde, ni d'utopique, il devrait être possible de dialoguer sur le comment cet idéal pourra être atteint. Il faut établir un contact entre l'ancienne jeune gauche de 1945 et l'actuelle jeune gauche de 1960 — nous, les gars de la génération des 40 ans, nous étions, dit-il les consciences critiques du milieu, à la marge de la politique qui se fait. Au total, le bilan de nos réussites n'est pas négatif, surtout si l'on considère que cela s'est fait, Duplessis régnant." Puis il poursuit : "Vous autres, les gars de la génération des 20 ans, vous êtes un curieux mélange d'activisme lyrique unilatéral et de pragmatisme très anglo-saxon (si vous ne considérez pas cette épithète comme une insulte) n'ayant pas eu une adolescence meurtrière pour n'être pas tirillés au seuil de l'âge mûr. Vous avez plus d'assurance psychologique que de confort intellectuel. Vous n'hésitez pas parce que vous ne doutez pas. Vous établissez la primauté de l'action politique sur les autres, etc."

De la part des jeunes, le dialogue des générations exige, nous semble-t-il, un effort de lucidité pour dégager les vraies valeurs du fouillis des faits, les ramener, les réajuster et les réincarner dans la réalité. Cela demande beaucoup d'humilité et, avec le courage de s'exprimer et de s'affirmer, celui d'acquiescer et de réprimer les emportements de la passion qui brouillent tout.

La jeunesse qui entend agir dans l'ordre d'une efficacité sûre, la fois audacieuse et sereine, doit avoir assez de maturité pour accepter le dialogue et une action concertée sur un plan d'homme à homme, c'est-à-dire autrement que sur le ton du sarcasme, de la raillerie et de la violence.

A "la sinistra" pour la libération

Nous étions de la gauche en 1945, nous y avons goûté, les quarante ans le savent. Nous sommes de celle de 1960, moins sa libération par la haine et la violence, parce que ces moyens n'engendrent que la destruction et la mort. Et si pour libérer les dynamismes de l'humanité, ceux de la nation, il faut demeurer "à la sinistra" nous y resterons, y mettant les restrictions et les nuances requises.

Ceci étant dit, il nous apparaît utile et surtout merveilleux que la jeunesse prenne si précocement conscience de ses responsabilités d'homme et qui est nécessaire — aller au-delà, examiner l'ensemble des rapports de tous ordres entre les deux groupes ethniques, c'est-à-dire les deux nations.

La peur du réel

Ottawa qui reste si friand "d'unité nationale" a-t-il craint de parler ouvertement des deux nations? a-t-il reculé devant les implications que comporterait pareille admission et notamment ses conséquences sur l'évolution constitutionnelle? C'est possible. D'ou, sans doute, le "biculturalisme" : on veut bien qu'il ait deux langues et deux cultures, mais pas deux nations. L'élegante supercherie ne doit tromper personne. On peut se livrer à des acrobaties autour de la notation juridique de "nation canadienne" : il y a d'abord la réalité sociologique des deux nations, la canadienne-française et l'anglo-canadienne.

La composition de la commission nous autorise d'ailleurs à penser qu'elle sera amenée assez promptement elle-même à sortir de cette ambiguïté malsaine et à reconnaître cette caractéristique première du Canada : deux langues donc deux cultures et aussi deux nations. Et le plus tôt on vaudra, avec réalisme, refaire la constitution à partir de là, le mieux cela vaudra pour les deux nations. J. M. L.

me; même si cette prise de conscience est de nature à compliquer la vie des aînés. Nous serions tentés de dire, surtout parce qu'elle complique la vie des aînés. Elle nous oblige tous à un sérieux retour sur nous-mêmes, à un examen de conscience.

Nous sommes d'accord avec Isocrate, lorsqu'il affirme la nécessité d'établir le dialogue entre les générations. Il est certain, cependant, que ce dialogue fut toujours délicat et difficile.

De la part des jeunes, le dialogue des générations exige, nous semble-t-il, un effort de lucidité pour dégager les vraies valeurs du fouillis des faits, les ramener, les réajuster et les réincarner dans la réalité. Cela demande beaucoup d'humilité et, avec le courage de s'exprimer et de s'affirmer, celui d'acquiescer et de réprimer les emportements de la passion qui brouillent tout.

La jeunesse qui entend agir dans l'ordre d'une efficacité sûre, la fois audacieuse et sereine, doit avoir assez de maturité pour accepter le dialogue et une action concertée sur un plan d'homme à homme, c'est-à-dire autrement que sur le ton du sarcasme, de la raillerie et de la violence.

Celui qui, aujourd'hui en place, remplit sa mission d'homme, dans toute l'acception du mot, sait qu'il n'est ni tout-puissant, ni omniscient, ni infailible, ni éternel. Il a donc besoin que les vingt ans soient, pour lui, ce qu'il a été pour ses aînés, c'est-à-dire "à la marge de la politique, les consciences critiques du milieu." N'est-ce pas ainsi qu'un fils apprend son métier de chef et de père? Métier qu'il devra exercer très tôt, peut-être "la valeur n'attendait pas le nombre des années."

Le dialogue exige également des aînés, beaucoup d'humilité, une grande maturité et suffisamment de lucidité pour être prêts, non pas nécessairement à disparaître, mais à s'effacer graduellement si nécessaire, devant les nouvelles manifestations de vie qui s'annoncent, prennent forme, s'affirment.

Ici, l'âge chronologique ne devrait pas être mis en cause, mais bien le dynamisme des personnes, leur âge évolutif, car, comme chacun le sait, on peut être vieux, dépassé à vingt ans, d'avant-garde et d'une verdeur radieuse à quatre-vingts. C'est pourquoi le télescopage des générations, loin de niveler les forces d'une nation, devraient en canaliser les énergies pour un service plus efficace.

Le dialogue exige encore des aînés, le courage de se poser devant la jeunesse en pleine lumière, nus de toutes feintes, de tout artifice. Bref, ils doivent savoir, les aînés, accueillir sereinement l'heure de vérité. Cette heure sonne tôt ou tard pour chacun de nous, implacablement. Malheureux, désarmés, sont ceux qui n'ont pas su s'y préparer et s'accrocher désespérément aux postes, qu'ils occupent et aux structures dépassées.

A cette heure de vérité, chacun prend conscience que le respect, la confiance, l'admiration ne s'achètent pas, que cela se gagne à petites journées, dans le meilleur et le pire du quotidien. "Tout le reste n'est que littérature, pétards et fantaisie." (Isocrate)

Adolescence facile?

Ceci nous ramène aux déclarations d'Isocrate lorsqu'il décrit sa génération, celle des quarante ans et qu'il affirme : "Le bilan de nos réussites n'est pas que négatif, surtout"

si l'on considère que cela s'est fait Duplessis régnant." Si l'on s'en tient aux faits énumérés par Isocrate, tout ce qu'il dit est rigoureusement exact. Ou nous ne marchons plus, mais plus du tout, c'est lorsque, s'adressant aux jeunes, il affirme qu'ils n'ont pas eu "une adolescence meurtrière, qu'ils ne sont pas tirillés au seuil de l'âge mûr, qu'ils s'engagent parce qu'ils ne doutent de rien."

Si nous avions vingt ans, nous serions probablement outrés de telles affirmations parce qu'elles nous apparaîtraient, à tort ou à raison, remplies de suffisance, d'inexactitudes, d'irréalisme et d'incompréhension.

Ce qui est vrai, ce que chacun peut vérifier sans retourner aux savantes recherches des psychologues, c'est que chaque génération d'adolescents vit les angoisses, les tourments propres aux responsabilités que sa génération affronte, lorsqu'elle découvre l'héritage qu'elle attend. Tout adolescent connaît ces appréhensions, outre les meurtrissures inhérentes au phénomène même de l'affranchissement et du dépassement. L'humiliation ne fut jamais et sans doute encore pour bien longtemps ne sera pas une épreuve facile, libre des souffrances inhérentes à la croissance.

Ce qu'Isocrate a omis de dire, ce que la délinquance universelle révèle aux experts qui se sont intéressés à ses problèmes, c'est que l'une des plus grandes souffrances de l'adolescent d'aujourd'hui, c'est l'absence paternelle. La jeunesse souffre de cette absence jusqu'au désespoir, celui qui même à toutes les formes d'aliénation. Elle souffre aussi de la déshumanisation de ceux qu'elle aurait besoin d'admirer, auxquels il eût fallu qu'elle s'identifie pour arriver à se dépasser dans l'ordre de sa vérité d'homme.

L'article de Louis Cartier publié dans Cité Libre en août 1962, illustre bien, jusqu'à quel point, la jeunesse vit, chez nous comme ailleurs, cette détresse. Il y a aussi ces remarques que nous faisons dernièrement de jeunes chrétiens convaincus. Ils s'expriment avec une tristesse infinie. Parlant des partis politiques, ils disent : "Où voulez-vous que nous militions? Les politiciens sont tous les mêmes, tôt ou tard. Ils se font bien de nous, ils nous ont trahis, ils nous trahiront encore. Ce sont des pères pour nous, ces gens-là. Vous pensez ça vous?"

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît terriblement injuste d'affirmer de la jeunesse, qu'elle n'a "pas eu une adolescence meurtrière" et qu'elle n'est pas tirillée au seuil de l'âge mûr.

Des fumistes et des traîtres

Ce qu'Isocrate a omis de dire aussi, c'est que la génération des vingt ans a vu tomber les masques de l'hypocrisie. Elle a appris que son père, son oncle, le père de son copain, le directeur spirituel de la famille, le maître d'école, la mère des petits cousins, la sienne souvent, "des tas de gens" comme on dit chez nous, des gens qu'on aime, les jeunes avaient et auraient voulu admirer, étaient en réalité des fumistes, des traîtres. Ils ont appris qu'être un homme, surtout un homme respecté et considéré, c'était pas dire, écrire des articles bien tournés, enoncer de grands principes, au bénéfice de la famille à la maison, pour celui des badauds à l'extérieur, pendant qu'en coulisses, il fallait être assez "fin pour faire des affaires".

C'est la "PAGAILLE"!

Par Lucien GOSSELIN, agronome

Quand on voit avec quel acharnement et avec quelle audace certains vautours viennent se partager les dépouilles d'un portefeuille déjà suffisamment aplati, le mot "pagaille" n'est pas trop fort pour exprimer une telle situation.

Il y a, d'abord, cette armée de colporteurs, pour qui, tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils réussissent à extorquer de ces pauvres gens jusqu'à leur dernier sou. Il n'est pas rare que les premiers vicieux rencontrés, parmi les gens vivant à l'aide de subventions obtenues de peine et de misère. Les exhortations des "Better Business Bureau" ne parviennent pas jusqu'à eux. D'ailleurs, même les plus fins se laissent prendre. Personne, n'est à l'abri de ces encoûtes, leurs hypnotiseurs. Seule une législation appropriée préviendrait les rapines de ces requins de commerce. Déjà certaines municipalités ont passé des règlements dont la légalité est mise en doute, principalement par ces profiteurs.

Nos Bonnes Oeuvres!

En plus de ces colporteurs, une autre armée de solliciteurs tout aussi encombrants, quoique plus honnêtes, viennent à tout propos éprouver la générosité de nos gens. Dans ces quêtes, il y en a pour tous les goûts, à partir des oeuvres des Dames de Ste-Anne jusqu'au couronnement de la reine du Terrain de Jeux ou du Carnaval du Saint-Jacques. Parmi les collectes les plus méritoires telles que celles en faveur des Fédérations. Il est regrettable, qu'en 1963, nos oeuvres charitables, sociales, religieuses et nationales soient réduites à se financer suivant des formules qui pouvaient convenir en 1960, mais qui ne sont plus adaptées au siècle des communications rapides.

Au temps où le chemin du roi constituait le seul moyen de communication par terre avec les "buggys", on avait les oeuvres que le "buggy" nous permettait d'avoir, ce qui veut dire très peu. Avec l'avènement de l'auto et du téléphone les organismes se sont décuplés, au point que le nombre des mouvements de tout genre a presque dépassé le nombre de personnes disponibles pour les diriger. La principale raison est que les dirigeants possibles, toujours les mêmes, n'ont plus de temps disponible. Le temps, plus que l'argent devient le facteur limite.

Coordination des mouvements:

Or, il est inconcevable en 1963, ou il est plus vrai que jamais que le temps c'est de l'argent, que les chefs de file occupent 10 p.c. à 50 p.c. de leur temps libre et même davantage, à trouver des moyens de financer des mouvements pour leur permettre d'exister. Il y a quelque temps, un dirigeant dynamique était fier d'annoncer qu'une quinzaine de souscriptions avaient été organisées dans sa paroisse et que tout marchait bien. Quand on

connaît le temps nécessaire pour mettre en branle ces collectes, je me demande quel temps il peut lui rester, après avoir rempli ses obligations professionnelles et familiales, pour travailler spécifiquement pour chacune de ces oeuvres.

Financement des Oeuvres par des moyens défendus

Ce qui est doublement déplorabile, c'est que souvent il ne reste plus à ces messieurs bien intentionnés que l'opportunité d'utiliser les moyens défendus par la loi pour pouvoir financer leurs mouvements. C'est tellement vrai, que Mgr Roy et d'autres évêques ont insisté dernièrement l'usage de tout jeu de hasard pour le financement des oeuvres paroissiales. Nous devons nous plus respectueuses félicitations aux autorités religieuses de n'avoir pas craint de réprimer des abus aussi accablés dans nos coutumes. De cette façon ils ont contribué à l'assainissement des finances familiales des classes peu fortunées des cultivateurs comme des ouvriers. Cette mesure, bien que d'apparence négative, devrait exercer une influence appréciable, non pas tant par l'argent qu'elle apportera à chacun de nous, mais plutôt par les sommes d'argent considérables qu'elle nous permettra d'économiser.

La C.S.N. mérite toute notre admiration pour l'initiative audacieuse qu'elle a prise. Il semble à souhaiter, qu'une collaboration avec d'autres groupements nationaux, il lui restât assez d'énergie et de courage pour mener jusqu'au bout cette campagne d'assainissement des finances familiales.

Je sais que la tâche est envahissante, car elle aura à combattre l'égoïsme des groupes et des individus. En s'attaquant avec détermination, nous prouverons par des actes que notre système économique peut offrir toutes sortes de possibilités. Autrement, nous ne pourrions blâmer les individus d'opter pour des théories ou des méthodes plus ou moins réalisables et dans lesquelles ils ne croient pas, mais qu'ils acceptent, faute de choix, parce qu'elles ont le mérite de reconnaître le problème et d'essayer de le régler.

Si nous voulons parvenir à la libération économique des Canadiens français, il ne suffit plus de parader le mouton le 24 juin, mais il faut surtout prendre les mesures qui s'imposent contre tous ceux qui s'appliquent à le tondre sans scrupules.

(FIN)

Lucien Gosselin, agronome L'Islet

Il est par le fait même découvert, combien il était important de savoir feindre, jouer la comédie, tricher, acheter les autres, souvent moins instruits et moins intelligents qu'eux, fermer les yeux complaisamment devant "ce que tout le monde fait". Tout cela pour être "quelqu'un" et résister dans la profession ou le métier.

Ce qu'ils n'ont pas appris en famille, ou en société, nos jeunes de vingt ans, les livres, les revues, les journaux jaunes, le cinéma, la radio, la T.V. se sont chargés de les instruire. Ils étaient donc libres. Libres de tout lire, tout voir, tout entendre. Libres de tout juger, comparer, essayer. Libres de tirer eux-mêmes leurs conclusions. LIBRES!!! Ne sont-ils pas arrivés à l'âge d'homme dans une société pluraliste?

Il n'y a peut-être jamais eu dans l'histoire du monde et partant du Canada-français, une jeunesse plus libre que celle des vingt ans d'aujourd'hui, si tant est qu'elle l'ait été. C'est avoir le privilège de faire tout ce qu'on veut, comme on l'entend. Voilà bien le paradoxe d'une jeunesse torturée jusqu'à l'aliénation, par le Concept de liberté et les moyens d'y accéder.

L'ingratitude des vingt ans Ce qu'Isocrate a omis de dire enfin, c'est que la grandeur des hommes de sa génération aura été de dépasser son "adolescence meurtrière". De chercher honnêtement à découvrir les valeurs éthérées par une bourgeoisie décadente d'en appâtivement rongé les structures vermouluées et désuetes "à la marge de la politique". Avec les seules armes qu'elle possédait, elle s'est offerte "par les humiliations aux inspirations" Pascal! De ce fait, ayant appris son métier d'homme, elle eut l'ultime courage de crever.

Et voilà pourquoi, papa, maman tant de vos fils, tant de vos filles sont muets. (A suivre)

La Bible vous parle

Ceux qui cherchent la Sagesse avec empressement sont remplis de joie.

(Ecclési 1:12)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, Rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, 515, rue Notre-Dame, à Montréal.
Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal Québec, Lévis et Baieville, 50c. Abonnement au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Édition du samedi: 85c. Le ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
Telephone: Victor 4-3361

Le Syncom II: la clé de voûte des communications spatiales

CAP CANAVERAL — Le satellite de communications Syncom II a été projeté dans l'espace, hier matin, et il s'est acheminé vers un point précis à une altitude de 22.300 milles. Un petit moteur est entré en action alors pour le mettre sur une trajectoire où, selon les apparences, il demeurera immobile dans le ciel.

Si le satellite artificiel est maintenu dans l'orbite qui lui est destinée et si les expériences téléphoniques, radiophoniques et de télexcripteurs sont

fructueuses, les savants américains auront accompli un pas de géant dans la mise au point d'un système mondial de communications spatiales dont le coût d'exploitation sera relativement peu élevé puisque il n'exigera que trois satellites du genre.

Le lancement

Une fusée Delta à trois étages a propulsé le satellite dans l'espace à une vitesse de 22.500 milles à l'heure. La mise à feu a eu lieu à 10 h 33 hier matin au Cap Canaveral en Floride.

Les responsables du lancement ont rapporté que lorsque le Syncom II a été libéré par la fusée Delta, il est entré dans ce que les savants ont appelé "l'orbite de transfert".

Le petit moteur de propulsion placé à bord du satellite, avait pour fonction d'interrompre cette trajectoire, à une altitude de 22.300 milles avec une période de 140 milles lorsque l'engin aurait atteint son point culminant. Au fur et à mesure que le satellite poursuivait sa course, sa vitesse devait diminuer graduellement de 22.500 milles à 3.708 milles à l'heure seulement.

Le moteur placé à bord du satellite permettra également à ce dernier de reprendre de la vitesse pour le synchroniser avec la vitesse de la terre qui tourne sur son axe afin que le satellite artificiel donne l'impression de demeurer immobile dans le ciel, au-dessus de l'extrémité septentrionale de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Le "Manchester Guardian":

George Drew succéderait à Vanier...

LONDRES — Le "Manchester Guardian" écrit que le haut commissaire canadien à Londres, M. George Drew, a été "proposé comme pouvant être le successeur probable du major-général Georges Vanier au poste de gouverneur général du Canada".

Le quotidien britannique rappelle que M. Drew est un ancien chef de parti progressiste - conservateur canadien et signale qu'il a offert de résigner ses fonctions récemment lorsque les libéraux accèdent au pouvoir.

"M. Drew et M. Pearson sont des amis personnels malgré leur opposition passée sur le plan politique, et il est possible que M. Pearson accueille favorablement la suggestion de remplacer le général Vanier par M. Drew", dit la nouvelle du "Guardian".

Des rumeurs ont circulé à Ottawa que M. Drew quitterait en septembre son poste de haut commissaire canadien à Londres, mais celui-ci, mercredi, a dit qu'il n'avait nullement le désir de commenter des rumeurs "anonymes et conjecturales".

Ward réaffirme son innocence

LONDRES — L'ostéopathe Stephen Ward de Londres a démenti coléremment, vendredi, qu'il ait corrompu Christine Keeler, qu'il ait vécu des fruits de la prostitution et que sa propre vie intime ait été "tellement hors de l'ordinaire".

Le médecin a témoigné dans sa propre défense. C'est le cinquième jour de ce procès sensationnel aux assises criminelles de Londres. Ward nie sa culpabilité à cinq accusations d'avoir incité des jeunes filles à ce métier y compris des mineures.

Il a soutenu n'avoir été qu'un "spectateur" des romans d'amour de Mlle Keeler, qui a causé tant de soucis au gouvernement Macmillan.

DESIREUX DE PROFITER DU CLIMAT CREE PAR L'ACCORD SUR LES ESSAIS-H

"K": il faut conclure sans retard un pacte de non-agression entre "blocs"

MOSCOU — A peine le traité portant interdiction partielle des expériences nucléaires était-il paré que le premier ministre Nikita Khrouchtchev a lancé un nouvel et pressant appel aux Occidentaux en vue de la négociation d'un pacte de non-agression entre l'OTAN et le bloc communiste. "K" a dit que le traité paraphé jeudi est un pas important vers la diminution de la guerre froide et a ajouté que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient ac-

cepté d'engager des pourparlers sur la question de l'éventuel pacte de non-agression. Les vœux de "K" à ce propos ont été exprimés dans les quotidiens "Pravda" et "Izvestia" alors que le chef du gouvernement soviétique s'entretenait avec le sous-secrétaire d'Etat américain A. Harriman sur le problème complexe du Laos. Le gouvernement américain souhaite que le premier ministre soviétique se serve de son influence pour amener le Pathet-lao communiste à sus-

prendre son activité militaire au Laos. Leur entretien s'est poursuivi longtemps jusqu'à l'heure du banquet offert par "K" en l'honneur des ministres américain et britannique, Harriman et lord Halifax. Rien n'a transpiré des échanges de vues au sujet du Laos.

Approbation du bloc communiste

Pendant que cet entretien avait lieu le ministre soviétique des Affaires étrangères,

A. Gromyko, présentait aux représentants des pays communistes européens réunis à Moscou un résumé des pourparlers tripartites qui se sont déroulés du 14 au 25 juillet. D'après l'agence Tass, les alliés de Moscou ont tous approuvé la thèse soviétique et la conclusion de l'accord sur la cessation partielle des essais nucléaires, sauf la Chine qui, d'ailleurs, ne participe pas à la réunion du Comecon. Hier, Radio-Pékin a laissé entendre que la Chine rosera bientôt ses propres armes nucléaires.

Urgence d'un pacte de non-agression

"K" pour sa part, a qualifié la conclusion de l'accord d'événement "de grande importance internationale." Dans une interview qu'il accordait aux deux principaux quotidiens russes, le chef du gouvernement soviétique a déclaré que cet accord marque un tournant décisif dans les relations Est-Ouest. "Par suite de cet accord, a-t-il dit, un climat extrêmement favorable a été créé qui rend possibles d'importants progrès en vue du règlement des grands problèmes internationaux."

Et d'ajouter: "Il importe de nous y attaquer sans retard." Prié de dire quelle était, selon lui, la hiérarchie des urgences, "K" a répondu qu'il place d'emblée en tête du calendrier la conclusion d'un pacte de non-agression entre l'Est et l'Ouest.

Principe admis?

On sait que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont refusé

de se laisser entraîner dans la négociation d'un pacte qui pourrait être interprété notamment comme la reconnaissance par l'Alliance Atlantique de la République démocratique allemande ou l'Alemagne orientale. Mais le président Kennedy s'est dit disposé à envisager l'échange avec l'URSS de déclarations réciproques, par lesquelles les deux géants s'engageraient à ne pas tenter de modifier par la force des armes le statu quo actuel en l'Europe. Apparemment "K" a pris cette initiative comme une acceptation de principe de la part de Londres et de Washington d'explorer la possibilité d'un pacte de non-agression.

Il a dit et répété: "Il a été convenu de poursuivre la discussion de ce projet après que les diverses parties auront pu consulter leurs alliés, afin d'en arriver à un accord qui satisfasse tout le monde".

Le chef soviétique a placé en deuxième lieu dans son calendrier la signature d'un traité de paix avec les deux Allemagnes et la "normalisation" de la situation de Berlin-ouest. Pour le reste, "K" a repris les diverses suggestions qu'il a faites à plusieurs reprises et encore la semaine dernière, propositions qu'il place en troisième position - dans son calendrier: réduction des dépenses militaires, mesures concrètes pour empêcher les attaques-surprises, réduction du nombre des troupes de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en Allemagne, création de postes d'observation occidentaux en Allemagne orientale et soviétique en Allemagne occidentale.

La Chine deviendrait sous peu une puissance atomique

TOKIO — La Chine est en voie de devenir à son tour puissance nucléaire. C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire général de l'Académie des sciences de Chine. Kouo Mo-jo a précisé que "le monopole actuel du monde blanc dans le domaine des armes nucléaires disparaîtra dans peu de temps". Cependant, il n'a pas avancé de date.

Les observateurs occidentaux et japonais estiment généralement que la Chine peut-être en mesure de faire exploser sa première bombe atomique expérimentale soit vers la fin de cette année ou au début de l'année 1964.

D'autre part, le savant chinois a accusé l'Union soviétique de trahir la cause du communisme international en "pactisant avec l'impérialisme occidental". Il a fait ces déclarations à l'occasion d'une réunion populaire à Pékin pour marquer le 10e anniversaire de la signature de l'armistice de Corée.

Moscou accusé de trahison

Kouo a vigoureusement dénoncé les "révisionnistes modernes", évidemment les Soviétiques, accusant notamment ces derniers de faire le jeu des impérialistes américains

et de pratiquer la collusion avec les réactionnaires Indiens. "A en croire les dirigeants soviétiques, les peuples opprimés de la terre n'auraient d'autre choix que de s'agenouiller devant leurs maîtres et de s'abandonner avec résignation à l'exploitation par les impérialistes, sous prétexte que les U.S.A. ont "des dents nucléaires" et qu'il faut éviter à tout prix de rien faire qui puisse provoquer une guerre nucléaire".

Et d'ajouter: "On exagère mensongèrement le rôle de la technologie et le risque d'une guerre nucléaire... Les traites au marxisme-léninisme facilitent le chantage nucléaire de l'impérialisme américain et l'aident ainsi à imposer ses volontés au reste du monde". Enfin, Kouo a dit que le différend idéologique entre la Chine et l'URSS est grave et profond.

Castro invite les pays de l'Amérique latine à "l'action"

MIAMI, Floride — Dans une allocution qu'il a prononcée hier, le premier ministre cubain Fidel Castro a exhorté les nations de l'Amérique latine à provoquer des rébellions. Il a promis que les rebelles auraient l'appui de l'Union soviétique.

Adressant la parole lors d'une réunion publique tenue à La Havane en vue de marquer le 10e anniversaire de la campagne qui l'a finalement conduit au pouvoir en 1959, Castro a déclaré que sa révolution avait été bienfaisante pour le peuple cubain.

Dans une émission-radio captée à Miami, Castro a ajouté: "Ce qui a été réalisé à Cuba est également possible dans plusieurs autres pays de l'Amérique latine."

AUTOMNE 1963 VOYAGE EN EXTREME-ORIENT Direction: Mlle Cécile Hone VANCOUVER, HONOLULU, JAPON HONG-KONG, BANGKOK, MANILLE Départ: Air Canada, 4 octobre 31 jours — \$2,230.30, can. Prolongation au Pacifique - Sud AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE, ILES FIDJI, TAHITI, CALIFORNIE VOYAGES AUX ILES HAWAII Excursion spéciale — 4 au 27 octobre — \$659.00 cart. VOYAGES HONE 1460, Avenue UNION, Montréal 2 — VI. 5-8221

VOYAGE D'AUTOMNE en Europe TROIS SEMAINES ESPAGNE - ITALIE - FRANCE Départ de Montréal, 3 OCTOBRE, par C.P.A. Retour 23 octobre par Air France. \$849. - (Can.) tout compris. Madrid, Tolède et repos à Torremolinos sur la Côte Andalouse Rome et Venise. Paris et Ile de France. Direction: Mme Rita Caron En France: André Malavoy

Voyages ANDRE MALAVOY Inc. 1225 ouest, rue Dorchester UN. 1-2485 MONTREAL

L'EUROPE EN AUTOMOBILE! Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne: SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC. Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible. CONTRE-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens. Service Européen de Tourisme Automobile Enrg Montréal — 1176, rue Drummond — Tel.: UN. 1-3906 et UN. 1-0200

essayez-donc la peinture Sico — c'est si différent!

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Ségrégation

WASHINGTON — Les régions des Etats-Unis où sevit une ségrégation tenace envers les militaires noirs et leurs familles seront déclarées "secteurs défendus" par les autorités militaires, grâce à un ordre du secrétaire à la défense M. McNamara. Cette décision avant d'être appliquée par les commandants des divers centres militaires devra avoir été approuvée par le secrétaire du service intéressé.

Expulsion

JAKARTA — Deux membres du consulat britannique à Jakarta seront expulsés de l'Indonésie en guise de représailles contre la décision des autorités britanniques du nord de Bornéo de chasser de cette région deux vice-consuls indonésiens.

Violation

NOUVELLE DELHI — L'Inde se sent encore menacée par la Chine communiste. Des renseignements sûrs sont parvenus à la Nouvelle Delhi selon lesquels les troupes communistes ont violé la zone démilitarisée de 20 kilomètres de largeur qu'elles ont elles-mêmes imposée à l'Inde il y a quelques mois. La situation est suffisamment grave pour que le gouvernement ait rappelé le général en chef des armées indiennes, J. N. Chaudhuri qui était en visite aux Etats-Unis et au Canada.

Evasions

CARACAS — On fouille Caracas, depuis 36 heures, à la recherche de 86 terroristes de gauche et des criminels de droit commun qui se sont évadés d'une prison surpeuplée au cours d'une fusillade qui a fait cinq morts et quelque 55 blessés. Le quart des 816 détenus à la prison Reten. La Planta a participé au soulèvement réussi. Les mutins ont maîtrisé 40 gardes et se sont élancés vers la liberté avec les armes de ceux-ci. La troupe

Traité

Moscou — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a accueilli chaleureusement, hier, M. Averell Harriman, un diplomate américain qui a collaboré à la signature d'un pacte d'interdiction nucléaire il y a deux jours. M. Harriman venait solliciter l'aide de Khrouchtchev en vue de régler les conflits au Laos.

Accord

PARIS — Le Japon a signé son adhésion à l'Organisation pour la coopération économique et le développement qui groupe 20 pays et dont le but est de stimuler les échanges commerciaux à l'échelle internationale par l'abolition des barrières douanières. Le Canada a adhéré à cet organisme.

Publicité

Londres — L'exposition artistique organisée par Stephen Ward a attiré 1,500 curieux, jeudi. Celui-ci est l'accusé au cœur d'une affaire de moeurs. Des toiles d'une valeur globale de \$13,500 ont été vendues dès les premières heures de l'exposition. Cette exposition se poursuit en dépit d'une interdiction du conseil municipal régional. Elle profite de l'éclaboussante publicité du procès de Ward. Un portrait de Marilyn (Mandy) Rice-Davies, un des principaux et scabreux témoins au procès a été vendu à un inconnu pour la somme de \$1,200.

Sismes

ROME — Huit personnes ont perdu la vie dans des tremblements de terre et des orages qui ont sévi le dimanche dans le centre et le sud de l'Italie, hier.

Pourquoi payer 2 fois le prix? "Et avoir la moitié autant"

\$300 par personne \$450 deux par chambre BUDGET SPECIAL Chambres - eau courante CHAMBRES LUXUEUSES Douche particulière et radio Stationnement gratuit, terrain gratuit pour baignade • Elevateur • T.V. • Salle de jeu • Téléphone dans chaque chambre • Pont-promenade NOUVELLE PISCINE nouveau restaurant Avec l'argent que vous économisez à l'hôtel Commodore vous pouvez visiter le "Starliner", profiter d'une croisière sur l'océan, d'une promenade en téléski et déguster d'excellents plats. COMMODORE-CLINTON 715 avenue Pacifique à la Place St-Charles Atlantic City, N.J. Téléphone: Atlantic City 344-8942 Seulement à une rue de la place Ecrivez à Monsieur D. Bernard pour votre brochure colorée gratuite ON PARLE FRANCAIS

Dégoût

CITE DU VATICAN — L'observateur Romano dénonce les récents journalistiques de l'air-faire Stephen Ward à Londres, l'histoire la plus dégoûtante des dernières années. "Les accusés et les témoins sont dépourvus de tout sens moral," dit le journal.

Marché commun

LONDRES — La Grande-Bretagne et les six pays membres du Marché commun d'Europe seront en consultations régulières par le truchement de l'Union de l'Europe occidentale. C'est un moyen détourné de participer au Marché commun.

Congédiement

WASHINGTON — Le lieutenant-colonel John A. Powers, le porte-parole des cosmonautes américains, un personnage

Canada - E.-U.

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré devant le comité parlementaire de la défense que le comité ministériel canado-américain du commerce et des affaires économiques se réunira entre le 8 septembre et le début de décembre. Il a ajouté que le comité ministériel canado-américain de la défense se réunira en décembre.

VENDEUR DEMANDE

Une division d'une importante compagnie nationale en pleine expansion demande des vendeurs d'expérience, parfaitement bilingues, pour vendre dans la région de Montréal. Excellente occasion d'avancement. Le postulant que nous désirons devra avoir entre 25 et 40 ans. Une connaissance de l'imprimerie constituerait un bon point. Salaire, voiture fournie, hospitalisation, et assurance-groupe et plan de pension. Dans votre réponse faites connaître tous vos antécédents. Ecrire Case 500 LE DEVOIR

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DEMANDE DEUX REPRESENTANTS Montréal

TACHES: Promouvoir la distribution et l'utilisation des films et films fixes de P.O.N.F. auprès du public en général et les institutions spécialisées, telles que les bibliothèques et cinémathèques publiques, les cinémas et les postes de télévision. QUALITES: Une bonne culture générale, de préférence une formation universitaire en sciences sociales, pédagogie, service social ou dans une discipline connexe; aptitudes manifestes à entretenir de bonnes relations extérieures et intérêt pour le travail de groupe. Une bonne connaissance de l'anglais et du français est nécessaire. Traitement initial entre \$7320 et \$8400 y compris les bénéfices marginaux. Faire demande par écrit en indiquant l'âge, l'instruction et l'expérience.

1 FILM GRATIS Pour votre CAMERA ou KODAK Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donne gratuitement avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants: Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spécial, par la poste. Economisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs FILMS NOIR ET BLANC SERVICE QUIN JOUR Roul. 8 POSES 3 1/2 x 5 0.79¢ Roul. 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 0.99¢ Roul. 20 POSES 3 1/2 x 5 1.75\$ FILMS EN COULEURS KODACOLOR SERVICE EN 3 JOURS Roul. 8 POSES 3 1/2 x 5 \$4.00 Roul. 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 \$5.00 Reimpressions .05¢ chacune Reimpressions .30¢ chacune Les prix mentionnés s'appliquent aux films 127, 120, 620, 135. Service de photographie perfectionné, expérimenté, bien établi. FRAIS de RETOUR. Ajoutez .05¢ par rouleau de films, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou chaque. Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de films. 4 Envoyez vos films, remise, nom et adresse à

Photo LUCHAR Enrg. Case Postale 1119, Montréal, P.Q. Veuillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films. Nom: Adresse: Ville ou village: S.V.P. Ecrire bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

Washington aurait séjourné là! AIR CLIMATISE CENTRAL STATIONNEMENT GRATUIT GLACE TELEVISION SERVICE DE CHAMBRE Venez apprécier un motel de luxe dans le COEUR DE MANHATTAN Le motel au sud de la ville (est maintenant ouvert) et le motel au nord (environ le 12 avril), on vous offre une atmosphère reposante ainsi que toutes les commodités urbaines. Piscine, et grandes chambres luxueuses. Entrez et stationnez. 510 et 515 ouest, 42e Rue, N.-Y. 36 (angle 10e et 11e Avenue) (212) Oxford 5-7171 (ou votre agence de voyage).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES BREVETS D'INVENTION DACTYLOGRAPHES MARQUES de COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays Marion, Marion, Robic & Bastien 2106, rue DRUMMOND MONTREAL 25 ATTENTION nos bureaux, machines, ateliers et salles de montre sont aménagés à 514 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, à multiplier, horloges de fermes, salles de montre, machines de meubles de bureau etc., etc. TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 1141 DUNDAS ST. W. TEL. 861-5771 Encouragez nos annonceurs

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL

\$384,000,000.00 de ventes par FORD-CANADA durant le 1er semestre

17 p.c. de plus qu'en 1962

potins financiers

L'accord sur la limitation des essais nucléaires, véritable manifestation de l'évolution de la politique soviétique, fut un stimulant, hier, pour les Bourses de Londres et de Paris.

On trouvera, au début de ce journal, le texte de la lettre écrite par le président des Bourses de Montréal et Canadienne au ministre fédéral des finances. Son assertion à l'effet "que la taxe de 15%, proposée par Kennedy sur les achats de valeurs canadiennes par des Américains pourrait bien avoir des effets catastrophiques sur notre économie nationale si elle était en vigueur, devrait inciter nos politiciens à faire pression sur Washington, il va sans dire que nos Chambres de commerce nos Board of Trade, etc., se doivent d'appuyer M. Kierans, vu les effets quadruples sur nos Bourses, advenant la mise en vigueur de la taxe précitée. Rien d'étonnant que ces derniers baissent depuis une dizaine de jours...

United Accumulative Fund Ltd a vu la valeur de son actif par action augmenter de 2% durant le trimestre terminé le 30 juin, soit \$6.06 à \$6.23. Quant à son actif net, proprement dit, il accusa une hausse de 15% à \$43,252,421 et le nombre de ses actionnaires passa de 29,486 à 32,872.

Dalhousie Oil Co a gagné \$22,661 en 1962 vs \$33,330 en 1961.

Malaric Gold Fields Inc a réalisé un bénéfice de \$91,718 durant le 1er semestre vs \$61,405 durant la même période l'an dernier.

Place Gas and Oil Co a obtenu une production commerciale de gaz d'un puit creusé à l'ouest de sa propriété de 80 milles carrés dans la partie occidentale du lac Erie. Ce développement ouvre un nouveau secteur.

International Petroleum Co estime son revenu net à \$17.

commentaires sur L'ACTUALITE FINANCIERE

Montréal-Nord a adjugé une émission de \$1,271,000 d'obligations

La cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, a vendu, récemment, une émission de \$1,271,000 d'obligations en série au prix de 98.38 à un syndicat formé Banque Canadienne Nationale, Bélanger, Inc., Credit Québec Inc., Dominion Securities Corp. Ltd, René-T. Leclerc Inc. et La Maison Bienvenu Ltée. L'émission comprend \$618,000 de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$653,000 à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6039%. L'emprunt comporte un solde de \$374,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 5 ans.

Datées du 1er août 1963, les nouvelles obligations échoient en série du 1er août 1964 au 1er août 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation.

L'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts, achat d'un système d'éclairage et de feux de circulation, de travaux d'aqueduc, de pavage et de trottoirs.

L'évaluation imposée de la cité, pour 1963, s'élève à \$106,566,200, y compris \$11,204,065 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$16,144,770.01.

Mount Pleasant Mines paye \$100,000 à Geo-Met pour fins de rachat du privilège

Mount Pleasant Mines Limited, après avoir avisé la Bourse Canadienne le 18 juin 1963, se propose d'émettre 10,000 actions privilégiées, d'une valeur au pair de 50 cents chacune, avec "warrants" y attachés, représentant un prix global de \$450,000 ou \$4.50 l'action. W. D. Latimer Co. Limited s'est engagé à souscrire aux dites actions privilégiées au nom de son client Richfield Securities Limited, de Toronto. Chaque action privilégiée donne droit à son détenteur d'acheter 10 actions ordinaires, à 10 cents chacune et ces "warrants" devront être exercés dans les 6 mois de la date de l'émission, tel que stipulé dans l'accord.

Geo-Met Reactors Limited, d'Ottawa, a racheté \$100,000 de ses actions privilégiées au moyen d'un paiement par la compagnie de \$100,000, plus environ \$8,000, représentant le montant des dividendes cumulatifs impayés. En vertu des clauses d'un accord en date du 14 juin 1963, conclues entre la compagnie et Canadian Enterprise Development Corporation Limited, lequel accord régit ledit rachat, la compagnie a appliqué \$47,000 en paiement de travaux de recherche complétés par Geo-Met et déposé \$38,000 avec CED qui seront détenus en fiducie aux fins d'être appliqués à des recherches futures qui seront exécutées pour la compagnie par Geo-Met.

Cliche & Associés, Ltée a obtenu l'émission de \$649,000 de Fabreville

La ville de Fabreville, comté de Laval, a vendu, récemment, une émission de \$649,000 d'obligations en série remboursables en quinze ans. L'adjudication a été faite à la maison Cliche & Associés, Ltée, qui avait offert un prix de \$9.29 pour \$256,000 de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$393,000 à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2391%. L'emprunt comporte un solde de \$217,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de cinq ans.

Datées du 1er août 1963, les nouvelles obligations échoient en série du 1er août 1964 au 1er août 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation.

L'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts, d'éclairage, de pavage et de voirie.

L'évaluation imposée de la ville, pour 1963, s'élève à \$23,384,300, y compris \$2,148,600 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$3,994,500.

Power Corporation a offert \$34,823,144 pour les Industries Shawinigan

La Bourse de Montréal a été avisée que Power Corporation of Canada Limited avait été l'heureux soumissionnaire de 6,806,713 actions des Industries Shawinigan, au prix de \$1.16 l'action, soit donc un prix d'achat de \$45,823,144. C'est l'intention de Power Corporation, conformément à la section 47A de la loi des compagnies de Québec, de faire une offre à ce qui reste d'actionnaires de la Shawinigan Industries, d'ici un temps raisonnable, au même prix que celui soumis à l'Hydro-Québec, de sorte que ceux qui ne désiraient pas conserver leurs intérêts puissent disposer de leurs actions, s'ils le désirent. En plus de l'offre précitée la Société Bochar Inc. a offert \$3.06 l'action et M. Aubert Brillant, de Rimouski, au nom d'une société à être incorporée plus tard d'environ \$6,000, à certaines conditions jugées inacceptables. C'est le 30 juillet que la transaction serait complétée, alors que les certificats de la Shawinigan Industries seront livrés en forme négociable. Au dire de M. P. N. Thomson, président de Power Corporation, les Industries Shawinigan demeureront une corporation séparée avec intégration ultime de ses activités avec celles de Power Corporation. Cela ne saurait se faire en un rien de temps. A la suite de l'offre précitée, les actions des Industries Shawinigan ont remonté hier à la bourse à 5 1/2, montrée un bas de 4.25 il y a moins d'une semaine.

Bourse de New-York

Wall Street, en excellente humeur en fermeture

NEW-YORK — Les cours ont enregistré leur deuxième hausse en 13 séances hier en place new-yorkaise.

Par ailleurs, le virement a été de 2,320,000 actions au regard de 3,700,000 jeudi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré depuis le 12 octobre 1962, alors que 2,020,000 actions avaient changé de mains.

Les courtiers attribuent cet état de choses à l'extrême prudence qui règne par suite de la présente situation et au fait que la moyenne industrielle Dow Jones a enregistré des baisses au cours des 14 derniers jours.

Les pétroliers ont pris la vedette. La menace d'une greve d'ajoutée à l'incertitude provoquée par la conjoncture économique sont à l'origine de cette retenue.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 8 à 264.8.

Pour la deuxième séance consécutive, Chrysler a été le stock le plus en demande, gagnant 1/2 à 59 1/2 sur un déplacement de 51,800 actions. Royal Dutch s'inscrivait au deuxième rang, ayant gagné 1/4 à 48 1/2 sur un déplacement de 30,700 actions.

General Motors venait à la suite, accusant un gain de 1/4 à 69 1/2 sur un déplacement de 27,600 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd, Granby Mining et International Nickel ont cédé 1/4 à 27, 1/2 et 1/4 respectivement.

Les cours étaient mixtes à la Bourse Américaine. S. C. & R. y a gagné 1/4 à 100.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

M. K.J. McPhail, président de McPhail Services Ltd, une firme de machines pour la vente de la gomme etc., s'est mis en liquidation volontaire, ayant un passif de \$1,973,749 et pas de biens. L'assemblée des créanciers aura lieu le 31 juillet.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Les droits de Canadian Industrial Gas Ltd se vendront au comptant à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 29 juillet et les warrants et les 25 actions de cette compagnie seront vendus à 32 degrés, en dépit d'une température de 100 degrés au dehors.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de l'émission de lettres patentes supplémentaires, les administrateurs de Consumers Glass Co Ltd ont approuvé un règlement autorisant la subdivision des actions ordinaires de la compagnie, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministre fédéral de l'Agriculture.

Deux prix de gros aux centrales de campagne, catégories de bois: extra-gros: 54; A-gros: 52; A-moyen: 44; A-petits: 31; B-37; C-32.

Beurre: arrivages courants; admissible: 50%, non admissible 50%.

Fromage: livré à Montréal, gros, québécois blanc: 45%; coloré: 35%.

Pommes de terre: Nouvelles du Québec \$1.60 à \$1.75 les 75 livres, \$1.15 à \$1.25 les 50 lbs, Nouvelles de l'Ontario: \$2.40 à \$2.45 les 75 livres. Nouveau-Brunswick \$1.75 les 50 livres, 33 à 39 les 100 livres. Ile-du-Prince-Édouard \$2 les 75 livres, Nouvelle-Écosse \$4 à \$4.25 les 100 lbs, Nouveau Brunswick \$4.50 les 100 livres.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation. Le bénéfice semestriel de la société résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Compte tenu des impôts, le bénéfice net consolidé résultant des opérations du premier semestre de 1963 a été de \$15.2 millions, soit \$9.13 par action ordinaire en circulation.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand 1.51% Allemagne Dev. Mark 2712 Angleterre Livre 3.02% Argentine Peso .080 Australie Liv. Aust. 2.42% Autriche Schilling .0420 Brésil Cruzeiro .0216 Chili Escudo .3727 Danemark Couronne .1566 Espagne Peseta .0181 France Franc .2205 Hollande Florin .2998 Italie Lire .001741 Japon Yen .001744 Mexique Peso 1.08133 New York Dollar 1.08133 Norvège Couronne .1515 Nouv. Zél. Liv. N.Z. 3.01% Pérou Sol .0405 Suède Couronne .2086 Suisse Franc .2501 Tchecoslovaquie Cour. .1813 Venezuela Bolivar .2304

Canada Cement Co Erigera une usine de \$12,000,000

TRURO (N.-E.) — Le directeur général de l'exploitation à la Canada Cement Company, à Montréal, M. Harold B. Howe, a déclaré tout récemment que plusieurs endroits avaient fait l'objet d'étude, afin de déterminer l'emplacement de la future usine de \$12 millions que cette compagnie projette de construire dans le voisinage de Brookfield.

M. Howe était au nombre des représentants de la société Canada Cement qui viennent chercher à déterminer l'emplacement exact de la future usine dont on avait annoncé le projet le 13 juin dernier.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Laugmentation des ventes exprimées en dollars, et surtout rendue possible par le chiffre record des ventes de la société, à ses concessionnaires, de voitures, camions, pièces et accessoires.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici, telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

BLUETS — \$10.50 à \$11 le 24 pintes, \$4 le panier de 11 pintes.

FRAMBOISES — \$2.75 à \$3.50 le cagnot d'une douzaine de chopines.

BETTERAVES — 40 à 50 la douzaine de paquets, \$2 à \$2.25 les 50 livres.

BROCOLI — \$2.25 à \$2.50 la douzaine.

MA'S — 50 la douzaine.

CAROTTES — 45 à 50 la douzaine de paquets.

CELERI — \$0.80 à \$1 la douzaine, gros \$1.25 la douzaine.

CHOUX — .75 à \$1 le cagnot de 18, choux rouges \$2 le cagnot.

CHOUX CHINOIS — \$1.50 à \$2 le cagnot.

CHOUX-FLEURS — \$1.50 à \$2 la douzaine.

COMBRES — .55 à .60 la douzaine.

EPINARDS — \$1 à \$1.25 le minot, \$1.75 les 12 cello de 10 onces.

FEVES — Vertes \$1.25, jaunes \$1 à \$1.50 les 20 livres.

LAVUE — En feuilles \$0 à \$1 les deux douzaines, Boston \$1.50, Iceberg \$1.50 à \$2; chicorée, escarole ou romaine \$1.25 à \$1.50 le cagnot.

NAVETS — .50 à .65 le paquet de six, No 1 \$3 à \$3.25; No 2 \$2 le sac de 50 livres.

OIGNONS — .50 à \$0.60 la douzaine de paquets.

POMMES DE TERRE — Nouvelles \$1.15 à \$1.25 les 50 livres, \$1.60 à \$1.75 les 75 livres.

PERSIL — 40 à 50 la douzaine de paquets.

POIREAUX — .50 la douzaine de paquets.

TOMATES — No 1 \$5 à \$6, No 2 \$2 à \$2.50, roses \$7 la boîte.

ST-REGIS Paper Co. gagne moins

La Société St-Regis-Paper Co. a fait part que ses bénéfices nets pour le premier semestre de 1963 s'élevaient à 73 cents l'action ou \$9,068,977, au regard de 78 cents l'action ou \$9,505,305 au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Le volume des ventes se chiffrait par \$293,088,122 contre \$287,044,789 au cours du semestre correspondant de 1962.

Le correspondant de 1962, à son tour, a été bénéficiaire, au dire de la compagnie, est dû à une diminution des prix, une hausse des salaires et une grève continuelle contre son exploitation du contre-plaqué.

Le volume des ventes se chiffrait par \$293,088,122 contre \$287,044,789 au cours du semestre correspondant de 1962.

Le correspondant de 1962, à son tour, a été bénéficiaire, au dire de la compagnie, est dû à une diminution des prix, une hausse des salaires et une grève continuelle contre son exploitation du contre-plaqué.

Le volume des ventes se chiffrait par \$293,088,122 contre \$287,044,789 au cours du semestre correspondant de 1962.

Le

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Cm', 'Ncm', and various stock symbols like 'Abaco', 'Alcan', 'Alcan Dist', etc.

Sigma Mines

Au cours du premier semestre de 1963, la production d'or de la société Sigma Mines (Québec) Ltd. s'est élevée à 216,440 tonnes de minerai usinées pour réaliser \$1,489,104, soit une moyenne de \$6,80 la tonne...

Durant le mois de juin, la production a atteint \$243,269 provenant de l'affinage de 35,640 tonnes de minerai, établissant une moyenne de \$6,75 la tonne.

Prix des grains

Table of grain prices for various types of wheat, corn, and other grains, listing 'Cours fournis par Kippen & Company'.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table showing average bond yields for various maturities and types of bonds, including 'Vendredi', 'Jeudi', 'Mercredi', etc.

Moyennes de Toronto

Table showing average stock prices for various companies in Toronto, including 'Vendredi', 'Jeudi', 'Mercredi', etc.

Moyennes de Montréal

Table showing average stock prices for various companies in Montreal, including 'Vendredi', 'Jeudi', 'Mercredi', etc.

Dividendes

Table listing dividend payments for various companies, including 'Canadian Tire Corporation Ltd.', 'Texaco Canada Ltd.', etc.

Loi controversée

OTTAWA - L'Association canadienne des banquiers a exprimé l'avis hier qu'un projet de loi soumis par un particulier...

TOTAL DES VENTES 2,192,000

Table of total sales for various commodities, including 'LES VALEURS LES PLUS ACTIVES', 'INDUSTRIELS', 'GÉNÉRAL', etc.

Obligations canadiennes

Les recettes d'exploitation du Canadien National se sont élevées à \$62,975,000 en juin 1963. Les frais d'exploitation, les taxes et les loyers ayant atteint \$61,533,000, il en est résulté une recette nette d'exploitation de \$1,442,000.

En juin 1962, les recettes d'exploitation avaient été de \$68,209,000, les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à \$66,917,000 et la recette nette d'exploitation avait été de \$3,292,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes. Voici le sommaire:

Table comparing 'MOIS DE JUIN 1963' and '1962' for 'Recettes d'exploitation', 'Frais d'exploitation', and 'Recette nette d'expl.'.

Mines Hors-Listes

Table of 'Mines Hors-Listes' with columns for 'Montreal Stock Exchange' and 'Canadian Stock Exchange', listing various mining companies.

EMPLOIS DISPONIBLES

INGENIEUR MECANICIEN - PLANS D'HOPITAUX, ingénieur à compétence professionnelle avec expérience des installations mécaniques pour hôpitaux, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. \$10,400 - \$11,800. Circulaire 63-1205.

ECONOMISTE SENIOR, devant effectuer des recherches, élaborer des projets et apprécier le programme à suivre dans les domaines de la marine, des chemins de fer et de l'économie en général. Transports, Ottawa. \$10,400 - \$11,800. Circulaire 63-2019.

INSPECTEUR REGIONAL - EXPLOITATION, avec vaste expérience des chemins de fer, devant enquêter et faire rapport sur les conditions de sécurité actuelles dans l'exploitation ferroviaire sur l'observation des règlements, Commission des transports, Moncton, N.-B. \$8,760 - \$10,300. Circulaire 63-240.

ECONOMISTE ET STATISTICIEN - avec grande université en économie, commerce, statistique, mathématiques ou dans un domaine voisin, ou en chimie, géologie, génie et avec formation en économie ou en statistique; Economiste, Office national de l'énergie, devant faire des études analytiques sur le rôle de l'énergie dans l'économie canadienne; Statisticien, Bureau fédéral de la statistique, devant préparer et analyser des renseignements statistiques sur les produits du pétrole et l'énergie provenant de sources connexes. Jusqu'à \$8,400. Circulaire 63-2018.

CHIEF, SECTION DES ETUDES ECONOMIQUES, avec grande université en économie, géographie, sociologie ou autre domaine connexe et ayant de l'expérience, devant organiser, élaborer et interpréter des études économiques régionales intéressantes les Territoires du Nord-Ouest; Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. Jusqu'à \$8,220. Circulaire 63-473.

SURVEILLANT DE L'EXPANSION DES TRAVAUX D'ART ET D'ARTISANAT AU GRAND NORD, avec un certain nombre d'années d'expérience pertinente, devant surveiller un programme d'expansion des travaux d'art et d'artisanat chez les habitants du Grand Nord, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. Il faudra voyager dans le Grand Nord. \$7,200 - \$8,220. Concours 63-427.

AGENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ARTISANAT avec au moins sept ans d'expérience pertinente, un grade universitaire pour tenir lieu de deux ans d'expérience, devant élaborer un programme visant à encourager la production et la vente d'articles d'artisanat indien, Citoyenneté et Immigration, Ottawa. \$7,200 - \$8,220. Concours 63-753.

AGENTS DE RECLAME TOURISTIQUE, avec diplôme d'école secondaire et sept ans d'expérience comportant des responsabilités, ou grade universitaire et quatre ans d'expérience comportant des responsabilités dans le domaine des services de réclame ou de publicité touristique; Office de tourisme du gouvernement canadien, pour affectation en France, Allemagne de l'Ouest ou aux Etats-Unis. \$6,750 - \$8,040, indemnités de séjour en plus. Circulaire 63-1955.

AGENT DE PROGRAMMES ECONOMIQUES - pêche, chasse, placement, avec environ sept ans d'expérience pertinente, devant favoriser l'utilisation par les Indiens des ressources naturelles renouvelables et aider les Indiens à obtenir des emplois, Citoyenneté et Immigration, Fort Smith, T.-N.-O. \$6,750 - \$7,470, indemnité d'isolement en plus. Concours 63-756.

CHARGE DE L'APPROVISIONNEMENT - FOURNITURES MEDICALES, avec permis de pharmacien et expérience pertinente, Division des services de santé d'urgence, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. \$6,750 - \$7,470. Circulaire 63-1440.

BIBLIOTHECAIRES, à compétence professionnelle, avec expérience du catalogage, Forêts, Ottawa. Jusqu'à \$6,540, selon la compétence. Circulaire 63-2032.

AGENT (bilingue) AUX EXIGENCES DE LA SECURITE, avec excellence des techniques de protection et de la publicité à faire pour assurer une plus grande sécurité sur les lieux de travail, Transports, Ottawa. \$6,750 - \$7,470. Concours 63-239.

PREPOSES AUX TRANSMISSIONS, avec au moins deux ans d'expérience de bureau en travaux d'écritures, de dactylographie et (ou) de télétypie et capables de dactylographier à 35 mots la minute ou de faire fonctionner un télé-imprimeur à 35 mots à la minute. Une formation pratique sera donnée à ceux qui dactylographieront à au moins 35 mots la minute. \$2,970 - \$3,420. Jusqu'à \$3,270, selon l'instruction et l'expérience. Ministère de l'Etat, Ottawa. Concours 63-799.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE D'HOPITAL, avec inscription (R. T.) dans l'Association canadienne des technologues de laboratoire ou parachevement satisfaisant d'un cours reconnu (par ex. à l'université ou dans un institut de technologie) pour techniciens de laboratoire d'hôpital et au moins deux ans d'expérience acceptable, ou diplôme universitaire en technologie de laboratoire, en biologie ou en chimie et au moins un an d'expérience acceptable, Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ontario. \$3,570 - \$4,020, indemnité d'isolement en plus. Concours 63-080.

SURINTENDANT DE SERRE, avec diplôme d'école secondaire et cours en sciences, cinq ans d'expérience acquise récemment dans un poste comportant des responsabilités dans l'exploitation d'une vaste serre moderne, une formation en floriculture sera avantageuse et pourra tenir lieu d'une partie de l'expérience exigée. Agriculture, Ottawa. Jusqu'à \$3,640. Circulaire 63-372.

AGENT DE LA PROMOTION CIVIQUE, parlant français, avec grade universitaire dans une des sciences sociales et deux ans d'expérience pertinente, de préférence au sein d'organisations et de groupements communautaires, ou maîtrise et un an d'expérience, Citoyenneté et Immigration, Montréal, P. Q. \$6,270 - \$7,470. Concours 63-757.

Bethlehem Copper Corporation Ltd

Les profits d'exploitation de la Bethlehem Copper Corporation Ltd, au cours du second trimestre terminé le 30 juin 1963 ont marqué une hausse de 38 p. cent à \$681,866 ou 13.4 cents l'action, de \$566.21 ou 13.4 cents l'action au cours du premier trimestre. Le président de la société, M. H. Huettis, a souligné que la production quotidienne augmentée continuellement et qu'au cours de juin, elle a atteint un rendement de 3,300 tonnes par jour. Les améliorations apportées à l'établissement lui permettront de fournir 500 tonnes additionnelles. On s'attend à ce qu'un dividende de 10 cents l'action soit déclaré payable trimestriellement dès le dernier trimestre de 1964.

PETER KOWAL, de la cité de Verdun, dans le district de Montréal, Défenseur. PAR ORDRE DE LA COUR, il est ordonné au Défenseur, PETER KOWAL, de comparaître devant le juge de la Cour le 28 juillet 1963. François Limoges, Avocat, 6252, boul. Monk, Montréal, Procureur du Demandeur. ANDRE NOEL, Député-Protonotaire.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE INGENIEURS CONSEILS

Généraliste, Mécanique, Electricité, Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6665 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal 28, R.Egent 1-8521

COMPTABLES AGRES

J. ARTHUR DESCHAMPS, Comptable agréé

1411, Crescent, Montréal 25, VI. 5-3248

Lucien Dahmé, C.A. Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé, 152 est. rue Notre-Dame, UN. 6-2681

Provost, Hoffe & Associés

Comptables agréés, 2596, boul. Rosemont, RO. 2-1109

VIU & ROBIN

Comptables agréés, 4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

Comptables agréés, 2596, boul. Rosemont, RO. 2-1109

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés, 4926, ave. Verdun, Verdun

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

132 ouest, Saint-Jacques, VI. 2-4691

Petites annonces du "Devoir"

RENTIGNY - Grand 5 pièces de style bourgeois, très moderne, terrain de 1/2 ac. pays, près de l'école secondaire et de la route 2. Const. de 2 ans. \$15,900 - 661 Maurice - Tel. 381-4343. J.N.O.

Set commode - 1 tiroirs - secrétaire - chaise blanc et bleu. Lit studio très propre, presque neuve. Appelez LA. 1-7683 de 9h. p.m. à 7h. p.m. 6-09 P.M. DU. 1-6543. 29-7-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE - A Huntley, professionnel, coin de rue, 4 appartements, garage, foyer, salle de jeux, et lavage. 72 x 96' valant \$40,000, pour \$34,500, voir DU. D-2066. 29-7-63

TRANSPORT CAMIONNAGE - ROUSSILLE Transport, Déménagement, vente, camion, et toutes les autres opérations. RA 5-2421. J.N.O.

TAILLEUR - Faites transformer votre habit à d'entourer en un joli complet à la mode simple, dans le dernier style.

DROLET TAILLEUR - 351 est. rue GUIZOT - DU 8-2323 J.N.O.

BOULANGERIE À VENDRE - Avec résidence privée, bon commerce, équipement de plus modernes, deux cuisines, conditions faciles. J. Ricard, Tel. 16 - Val Barrette, Cte Labelle. 3-9-62

3 BUREAUX A LOUER - Complètement rénovés au 454 rue McGill, 6 étages, bonne condition, s'adresser 366-5324. 31-7-63

COURS PRIVES - Professeur diplômé mathématique-physique-chimie offre cours, reprises ou rattrapage, personne sévère et petit groupe. J. Boire 279-4168. 29-7-63

CHALET A LOUER OU A VENDRE - Lac des Deux-Montagnes, 4 appts, très beau site, bord du lac, grand terrain, privé, piscine, plage, eau courante, électricité, Particulier, Tel. PO. 7-8300 ou 334-2354, M. Hamel, J.N.O.

DEMANDE DE POSITION - AVOCAT de 8 ans d'expérience en province désire situation dans bureau d'avocat de Montréal. S'inscrire: Case 301, "Le Devoir", Montréal. 29-7-63

TARIF - 434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à l'avant-veille de la publication) Tarif minimum de \$150 pour 3 ANNONCES ORDINAIRES - Lignes (25 mots).

ANNONCES CLASSÉES - 434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à l'avant-veille de la publication) Tarif minimum de \$150 pour 3 ANNONCES ORDINAIRES - Lignes (25 mots).

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

ACHETERAIS MALAXEUR - Désire acheter malaxeur à ciment de 2 à 3 pieds cubes, inf. le voir après 6 hrs P.M. VI. 4-3361 le samedi. 1-8-62

"Foi et constitution" a contribué à améliorer les rapports psychologiques et doctrinaux entre les Eglises

Par Henri PESQUET
(Service Le Monde)

Réunir 270 théologiens appartenant à 138 Eglises séparées depuis des siècles et leur demander l'effort de réduire leurs divergences concernant des problèmes qui touchent à l'essentiel de la vie de l'esprit constitue une gageure. Une entreprise aussi téméraire ne pouvait naître que dans l'esprit d'hommes d'une foi peu commune. Foie en Dieu, bien sûr, "à qui rien n'est impossible", dit l'Evangile, mais foi en l'homme aussi, foi dans les ressources de son intelligence agie par la grâce. Optimisme d'autant plus méritoire qu'on ne voit absolument pas pour l'instant se dessiner l'ébauche d'une solution d'ensemble. Appel de note. A côté des délégués proprement dits, la conférence comprenait les observateurs de neuf Eglises qui ne font pas partie du Conseil œcuménique. Ce sont l'Eglise romaine, l'Eglise orthodoxe de Serbie, les Adventistes, l'Eglise luthérienne du Missouri, les Baptistes de l'Amérique du Nord, les Mennonites, les Pentecôtistes du Canada, l'Eglise de Dieu, l'Eglise chrétienne réformée. La République démocratique allemande a refusé de donner les autorisations nécessaires à trois théologiens protestants de ce pays. Deux délégués seulement d'Allemagne de l'Est étaient à Montréal. A noter en outre, pour des raisons d'ordre matériel la faiblesse de la représentation de l'Afrique francophone, contrairement à ce qui s'était produit à la Nouvelle-Delhi.

Si la conférence théologique de Montréal n'a pas ressemblé à une tour de Babel, on le doit uniquement à la volonté de chacun de surmonter ses habitudes de pensée d'écouter attentivement non seulement ce que l'autre dit — ce qui n'est déjà pas si fréquent — mais ce qui est encore plus rare; de refuser la tentation constante de s'estimer plus avisé et plus clairvoyant que son voisin. Bref, sont requises une humilité et une souplesse intellectuelle que l'on rencontre surtout, en définitive, chez des hommes rompus à la méditation.

On sait les querelles empoisonnées et les excès criminels qui ont jadis été le fait des hommes d'Eglise en proie à la "rabie théologique". Merveilleux progrès sur le passé! Cette rage fut absente, Dieu merci, de Montréal, encore qu'il y eut de nombreuses douleurs et que à certaines heures les délégués frolaient le découragement, écartelés qu'ils étaient entre la fidélité à leur Eglise et leur conviction d'un instant. Car ce n'est pas pour constater certains accords fondamentaux entre des hommes qui se réclament du même Christ que la conférence avait été convoquée mais pour examiner jusqu'à quel point il faudrait faire ensemble une nouvelle route et pour reculer ce point à la limite du possible. L'honneur de l'œcuménisme du XXe siècle est en effet de forcer les portes de l'esprit et du cœur pour découvrir des convergences hier encore insoupçonnées. Car le but ultime — réaliser l'unité visible de l'Eglise — exerce une véritable fascination. N'est-ce pas le Testament du Christ?

Le drame est que toute théologie s'appuie plus ou moins indolemment sur des bases de départ philosophiques et inversement. Si jamais la philosophie a été jadis "la servante de la théologie", celle-ci lui a bien rendu depuis la pareille! Les deux domaines, théoriquement distincts sont à ce point mêlés en fait qu'il est bien difficile de les distinguer clairement. "La foi n'est pas un cri", selon la célèbre formule d'Henri Duméry. Elle se coule inexorablement dans des structures mentales.

LA RACINE DES CHOSES

M. Outler, (méthodiste USA) a eu certes raison de citer dans sa conférence ce extrait du professeur Skjoldgaard: "Le dialogue théologique implique qu'on soit disposé à aller à la racine des choses et qu'on en soit capable. Le plus souvent la différence entre deux parties se trouve dans les principes de connaissances dissimulés parce que façonnés par des traditions séculaires. Là les mêmes mots et le même langage non seulement n'unissent pas mais séparent."

Pour opérer l'unité des Eglises, il est donc indispensable de se mettre d'accord sur le sens et la valeur à donner à des mots-clés tels que: Révélation, Eglise, Institution, Ministère, Tradition, et de scruter l'Ecriture d'un oeil neuf pour voir ce qu'elle peut apprendre à leur sujet. On est encore loin de compte! Mais à force de se rencontrer, de confronter non des systèmes figés dans des formules, mais d'instituer un dialogue entre des personnes vivantes qui pensent différemment, s'établissent peu à peu un courant à double sens créateur d'un nouvel éclairage. C'est un difficile passage que celui des idées aux réalités qu'elles expriment, de l'abstrait au concret; quand on le réussit, il donne parfois des résultats étonnants.

La méthode du dialogue œcuménique a d'ailleurs été renouée depuis 1962 ainsi que la déjà expliquée dans ces colonnes M. Roger Mehl. Il s'agit moins de comparer entre elles des doctrines particulières à chaque Eglise que de s'employer à reconstruire ensemble l'édifice théologique à partir de sources religieuses historiques. Cette remise en chantier s'est révélée relativement fructueuse pendant les onze années qui ont séparé les deux dernières réunions de "Foi et Constitution". C'est sur des rapports qui ont été élaborés pendant ce laps de temps par quelques leaders que les délégués de Montréal furent censés réfléchir. Malheureusement le nombre des participants est si élevé — et il ne peut pas ne pas l'être — que ce fut parfois un obstacle à l'approfondissement et à la clarification. En outre la méthode de travail n'a pas toujours permis d'utiliser au maximum les études préparatoires fruit de dix ans de labeur et dont on s'accorde cependant à reconnaître la grande valeur. C'est dommage.

Il se dégage cependant de cette réunion de quinze jours où l'on a travaillé intensément malgré une chaleur torride quelques éléments positifs et encourageants.

LES ORTHODOXES RUSSES SE SONT PARFAITEMENT INTEGRES

D'abord, on sent que le mouvement œcuménique n'en est plus à ses débuts. Les membres de "Foi et Constitution" sont habitués au dialogue depuis la première réunion de Lausanne en 1927. Ils sont rodés. Ils se connaissent, s'apprécient sur le plan humain, ont déjà peiné et prié ensemble et se sont déjà réjouis de premières victoires sur eux-mêmes. Ce passe à créer un esprit de famille. "Foi et Constitution" a déjà sa tradition. Cela contribue à déblayer le terrain. Il est vrai qu'aux pionniers du début sont venus s'ajouter des ouvriers de la dernière heure: les orthodoxes russes et qu'à Nouvelle-Delhi encore, ceux-ci se sentaient passablement en marge et peu à l'aise dans un milieu jusque-là essentiellement protestant. Ils faisaient des déclarations isolées qui accusaient leur non-intégration. Aujourd'hui ce temps d'"isolement" est dépassé et les orthodoxes qui n'ont pourtant rien abandonné de l'essentiel de leur position, tiennent à intervenir fréquemment tant dans les commissions que dans les séances générales. Chacun les écoute avec respect. Leurs convictions parfois si opposées à celles des protestants ont pesé d'un poids certain sur la rédaction des rapports. Le Conseil œcuménique n'étant ni un Concile ayant des pouvoirs propres (il est à la disposition des Eglises) ni une démocratie (la règle de l'unanimité doit forcément être respectée pour toutes les questions de restrictions religieuses) "Foi et Constitution" se ressentent des restrictions imposées par tel ou tel délégué. On l'a bien vu notamment lorsqu'il s'est agi de savoir si, sans cesse de se refuser à être une "Super-Eglise", le Conseil œcuménique ne pouvait pas se prévaloir de certaines "caractéristiques ecclésiales". Tout le monde était d'accord pour l'admettre, sauf une poignée d'orthodoxes — des Hellènes essentiellement — qui ont vu dans cette évolution un danger: celui de commencer à admettre que l'Eglise orthodoxe n'était pas la seule Eglise valable. Il fallut donc faire sauter dans les rapports tout ce qui avait trait à cette question à laquelle, notamment M. Visser 't Hooft, secrétaire général du Conseil œcuménique, attachait personnellement une grande importance. "Le Conseil œcuménique, avait-il dit dans une conférence de presse, est-il simplement une association fraternelle d'Eglises autonomes ou bien est-il en train de prendre en quelque manière une signification ecclésiale propre? C'est là une question des plus urgentes à examiner pour l'avenir du Conseil". Les Orthodoxes russes, notons-le, ont fait preuve à cette occasion d'une plus grande souplesse que leurs coreligionnaires de l'Eglise grecque.

UNE THEOLOGIE ESSENTIELLE

Autre élément positif, les théologiens ne se réfugient plus dans des abstractions irréductibles. Jamais autant qu'à Montréal la théologie n'a paru plus proche de la vie, plus liée à l'histoire, à la géographie, à la sociologie. Le sexe des anges n'intéresse plus les théologiens depuis longtemps. Les vrais problèmes de la théologie contemporaine sont solidaires de l'existence de tous les jours. Le brassage œcuménique a accéléré cette évolution. La théorie est désormais axée sur le réel, elle est concernée par les grands thèmes de l'éthique religieuse et même politique. La paix, l'anticléricalisme, la répartition équitable des richesses, la soumission aux autorités spirituelles, les liaisons concrètes entre les Eglises locales, etc., sont autant de problèmes qui intéressent directement les théologiens. Ce sont des questions vitales ne fera que croître dans les années à venir. Il ne s'agit nullement, en effet, de pragmatisme et d'opportunisme, mais de la reconnaissance de cette vérité fondamentale: la théologie est faite pour l'homme plus

que l'homme pour la théologie. L'intelligence est incarnée ou elle n'est — à notre échelle humaine, s'entend — qu'une oeuvre d'art abstraite. Dans un exposé parfois outré et paradoxal, un laïc américain l'a dit au passage: "Les problèmes ordinaires concernant la vie et la mort sont les problèmes fondamentaux de la foi".

Sur le plan religieux proprement dit, quelques progrès ont été enregistrés à Montréal. Minimés, sans doute, si l'on considère le chemin qui reste à parcourir, mais appréciables par rapport au point d'où l'on est parti voici quelques années et aux préventions de tel ou tel à l'égard de la doctrine des Eglises voisines, quand ce n'est pas à l'égard de celle de sa propre Eglise tant il est vrai que c'est en comprenant mieux les autres que l'on se comprend mieux soi-même.

LES DEVOIRES DE L'ECCLÉSIOLOGIE

La vérité oblige à dire que la section traitant *ex professo* de l'écclésiologie (nature de l'Eglise), qui est au cœur même de tous les débats, n'a pas abouti à grand chose par manque de temps peut-être, par vice de méthode aussi, et surtout parce que sur ce point si complexe les divergences apparaissent encore irréductibles.

Le rapport sur l'écclésiologie, rédigé à Montréal, dit notamment, dans un souci d'éviter qu'on parle trop facilement d'une Eglise triomphante, que l'Eglise doit être regardée "comme le corps crucifié et ressuscité du Christ". Les orthodoxes ont eu quelque mérite à accepter cette formule.

Le rapport est muet sur la nature de l'action de Dieu dans l'histoire. Il reconnaît en revanche que la "persistance des groupements traditionnels par dénominations est ressentie en maintes régions comme un scandale".

On remarque encore ce passage qui est la reconnaissance "de facto" du travail œcuménique de l'Eglise romaine et d'autres confessions non affiliées au Conseil des Eglises: "Le mouvement œcuménique est nettement plus vaste que le Conseil œcuménique. Ce dernier n'est que l'une des manifestations de ce mouvement. Les Eglises croissent ensemble par bien d'autres moyens". Il est rappelé en outre que le Conseil œcuménique n'est pas l'Eglise, qu'il ne cherche pas à l'être et qu'il ne prétend à aucune autorité ecclésiastique.

UNE GRANDE IMPORTANCE A ETE RECONNUE A LA TRADITION

Le rapport sur la Tradition contient un passage du plus haut intérêt qui montre que pour les Eglises protestantes sont en train de reconsidérer leur position. Il reconnaît une importance nouvelle tout à fait remarquable: "Dans notre situation présente, nous désirons reconsidérer le problème de l'Ecriture et de la Tradition ou plutôt celui de la Tradition et de l'Ecriture. Notre point de départ est que nous vivons tous au sein d'une tradition qui remonte à Notre-Seigneur, qui a ses racines dans l'Ancien Testament, et que nous sommes tributaires de cette tradition dans la mesure où nous avons reçu la vérité révélée — l'Evangile qui nous a été transmis de générations en générations. C'est ainsi que nous pouvons dire que nous existons comme chrétiens par la Tradition de l'Evangile qui est attestée dans l'Ecriture et transmis dans l'Eglise et par elle par la puissance du Saint-Esprit. Ce qui nous est transmis par la tradition est la foi chrétienne non seulement comme un ensemble de doctrines mais comme une réalité vivante. Nous pouvons parler de la Tradition chrétienne (avec un T majuscule) dont le contenu présent dans la vie de l'Eglise est la révélation de Dieu, et le don qu'il a fait de lumière au Christ".

Mais le rapport — et c'est une lacune capitale — reconnaît l'absence pour le moment de critère d'interprétation correcte de l'Ecriture et recommande pourtant une étude plus poussée des Pères de l'Eglise et de la propre interprétation de l'Ecriture. "La situation œcuménique présente, est-il conclu, ne demande-t-elle pas que nous examinions la Tradition en critiquant sévèrement nos propres traditions".

PROGRES SUR LE MINISTERE

Un autre rapport, considéré comme très positif, analyse la notion controversée de ministère. (Nature du sacerdoce). Compte tenu des positions très en retrait de certaines Eglises protestantes, il est intéressant de signaler que le ministère n'est plus considéré comme une simple délégation de l'assemblée des fidèles mais qu'il a une densité propre. On constate d'autre part la disparition de toute phobie de la succession apostolique. "Les ministres, est-il dit, sont établis au sein de l'Eglise pour proclamer le Christ prophète. Ils sont établis au sein du peuple sacerdotal pour le service sacerdotal de l'Eglise. Le Christ est roi. Les ministres sont établis pour être les serviteurs du roi et pour garder son peuple dans l'unité des membres avec Lui et entre eux". Les ministres prêchent la parole, administrent les sacrements.

Le même rapport admet que les formes du ministère actuel doivent être soumises à un nouvel examen, s'adapter aux situations particulières, acquiescer une souplesse analogue à celle qui est constatée dans le Nouveau Testament et dans l'Eglise des premiers siècles. On retrouve ici des préoccupations du même ordre que celles des travaux préparatoires du concile du Vatican. "L'Eglise peut ordonner un homme qui travaille dans une profession séculière (agriculteur, instituteur)". Un appendice est enfin spécialement consacré à l'opportunité d'étudier la revalorisation du diaconat.

LE CULTE ET L'INTERCOMMUNION

Le culte a fait l'objet d'un rapport distinct particulièrement fouillé. Ainsi que l'a dit le professeur Minear (USA): "C'est à ce niveau concret que le Conseil œcuménique a le plus de chances de se renouveler". N'est-ce pas dans ce domaine d'ailleurs que se rencontrent dans toutes les Eglises des projets de réformes profondes? Le rapport affirme qu'une "identité de vue considérable a été enregistrée sur les éléments liturgiques tandis qu'il a été reconnu que les traditions culturelles ne correspondent plus aux besoins actuels".

Notons cette belle définition: "Le culte chrétien est l'acte par lequel l'Eglise affirme son identité avec la création tout entière et l'offre à Dieu. C'est un acte dans lequel toutes choses sont renouvelées. Le culte est en même temps mémorial, communion et attente".

Malgré de nombreux désaccords au sujet de la Sainte Cène, l'assemblée a adopté la formule suivante où l'on retrouve l'élément sacrificiel: "La Sainte Cène, don de Dieu, à son Eglise est un sacrement de la présence du Christ crucifié et glorifié jusqu'à ce qu'il revienne, un moyen par lequel le sacrifice de la Croix que nous proclamons agit dans l'Eglise. Les membres du corps du Christ sont affermis dans leur unité avec leur Tête et Sauveur qui s'est offert sur la Croix; par Lui, avec Lui et en Lui qui est notre Grand-Prêtre, nous offrons au Père dans la puissance du Saint-Esprit notre louange, notre action de grâce et notre intercession".

Le rapport souhaite d'autre part un renouvellement de la langue liturgique, des images et des symboles de telle sorte que ceux-ci deviennent intelligibles à l'homme d'aujourd'hui. Il soulève la question d'une certaine "indigénéité" du culte tout en évitant le danger du syncrétisme dont il avait été déjà longuement parlé à Nouvelle-Delhi.

A propos de l'intercommunion, enfin, aucun progrès substantiel n'a été enregistré sinon un dépassement de l'optique habituelle considérant celle-ci tantôt comme un "moyen" d'arriver à l'unité, tantôt comme le but, fruit d'accords préalables sur d'autres points de doctrine importants.

Le frère Max Thurian, sous-prieur de Taizé, qui a particulièrement étudié ces questions et dont l'exposé préparatoire a été recommandé à l'attention de tous les délégués, estime pour sa part que l'heure est arrivée où les Eglises orthodoxe et catholique pourraient organiser des services de communion ouverts à tous. Mais ce n'est qu'un avis personnel. Et ce qui concerne l'Eglise romaine, il faudra attendre la fin du Concile pour savoir si l'actuelle législation canonique sera assouplie.

Afin de bien marquer la valeur propre de la position de ceux qui croient l'intercommunion impossible actuellement et de reconnaître la légitimité de cette position commune aux deux tiers des chrétiens dans le monde, Montréal a recommandé que dans le cadre des conférences œcuméniques soit organisé parallèlement à un service de communion ouvert à tous pour les Eglises qui l'estiment désirable, un autre service de communion distinct par une Eglise qui ne peut en conscience inviter les membres des autres Eglises à recevoir la communion. Les délégués sont encouragés à assister à un tel service. Cinquante-et-un délégués seulement ont voté contre cette proposition qui marque, quoiqu'il en paraisse, une étape positive dans la prise de conscience œcuménique.

LES PAROISSES SONT INVITEES A PRENDRE DES RISQUES

Un dernier rapport traite de la croissance et de l'unité des Eglises au plan local. Il est intéressant en raison du caractère pratique de ses recommandations.

"Le mouvement œcuménique, est-il dit, nous pousse à résoudre le problème de l'unité au plan local". Nos organes confessionnels paraissent de plus en plus démodés. Chaque paroisse est une manifestation de l'Eglise universelle à sa

(Suite à la page 2)

L'univers féminin

"LA VOIX DES FEMMES" alerte le gouvernement sur la contamination radioactive de la nourriture

En présentant ce mémoire au Ministère de la Santé et du Bien-être social à Ottawa, la Voix des Femmes désire exprimer son inquiétude au sujet de l'inactivité apparente de notre gouvernement dans le domaine de la protection contre les radiations au moment où la contamination radioactive de la nourriture augmente rapidement. Les expériences atomiques conduites dans l'atmosphère au cours des années 1961-62 se chiffrent à environ 300 mégatonnes d'armes nucléaires et elles égale le total des expériences précédentes. Une partie seulement des retombées globales de ces expériences sont entrées dans le cycle alimentaire au cours de 1962. Cependant, la contamination par radioactivité de notre nourriture était déjà très marquée en 1962.

Au cours des printemps et de l'été 1963, nous devons nous attendre à des retombées majeures résultant des expériences de l'année passée qui augmenteront encore la radioactivité dans nos aliments. Nous pouvons donc avec raison demander jusqu'à quel point notre pays s'apprête à faire face à cette situation prévisible.

Le gouvernement fédéral, croyons-nous comprendre, a institué un programme dont le but est de rechercher les faits devant servir de base à l'évaluation des dangers qui résultent des retombées pour la santé publique. Cette évaluation devra servir de guide pour l'instauration de contre-mesures qui devront être introduites pour protéger le public des conséquences de l'augmentation de la contamination radioactive de notre environnement.

Une comparaison des programmes du Canada, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne de l'Ouest nous force à conclure que le système canadien actuel ne peut suffire aux besoins.

Notre mémoire attire l'attention sur le fait qu'il y a des variations géographiques significatives dans la distribution des retombées à travers le pays. Certaines régions reçoivent constamment des retombées de densité très élevée. Nous estimons que des contrôles plus poussés s'imposent de façon urgente surtout dans ces régions spécialement affectées.

Pendant que d'autres pays augmentent la surveillance des aliments de tous genres, y compris la nourriture des animaux, seul le lait est l'objet d'une surveillance au Canada et ceci en dépit du fait que les données disponibles sur le lait indiquent une contamination de ce produit parmi les plus élevées au monde. Il n'y a aucune raison de croire que la contamination des autres produits alimentaires du Canada n'est pas aussi élevée.

Il est bon de souligner que les procédés récents de décontamination du lait ont réduit le coût de cette opération jusqu'à environ un demi-cent par pinte de lait frais, rendant ainsi cette contre-mesure économiquement possible.

Nous nous basons sur les faits établis dans

le mémoire pour demander au ministre de prendre certaines mesures qui viseraient à établir dans notre pays un programme d'éducation plus approprié et plus pratique sur les effets des retombées radioactives.

a. Définir clairement du point de vue légal les responsabilités des agences gouvernementales dans ce domaine. Nous insistons pour que le gouvernement crée un organisme consultatif indépendant, responsable, au Parlement, qui s'occuperait du problème des retombées radioactives, qui évaluerait les risques de la radiation et instituerait des contre-mesures. Nous espérons que le gouvernement énoncera publiquement les principes de base et les normes qui le guident dans l'élaboration de son programme d'éducation contre les radiations ainsi que les mesures correspondantes qu'il entend prendre pour protéger la santé publique.

b. Etendre le programme d'information actuel afin de fournir de plus amples données sur les risques pour la santé publique occasionnés par les retombées radioactives à l'heure présente, ainsi que pour prévoir le niveau de radioactivité à venir. Ce programme devrait viser:

- a) des matières non contrôlées à l'heure actuelle, par exemple, l'eau, les aliments autres que le lait, les aliments préparés, spécialement ceux des nourrissons et des jeunes enfants, ainsi que des diètes types;
- b) une réorganisation des réseaux d'échantillonnage qui permettrait de fournir des renseignements plus complets sur les régions où les retombées sont élevées, par exemple certaines régions des provinces maritimes et de l'ouest.

c. La collaboration avec les provinces dans l'établissement d'un programme d'information, ainsi que l'expansion des services provinciaux déjà établis. (La province d'Ontario a construit en 1960 au coût de \$385,000 un laboratoire dont le personnel est complet et qui serait en mesure d'entreprendre des travaux de ce genre.) Il semble qu'il serait très à propos de s'assurer la collaboration des ministères de l'agriculture, dans tout programme d'échantillonnage d'éducation sur les effets des radiations et d'établissement de contre-mesures.

d. La publication immédiate et régulière de renseignements sur les retombées radioactives, qui devrait contenir en plus des données expérimentales, une interprétation des faits assez complète pour être utile, au citoyen que la situation inquiète.

e. De l'aide et de l'encouragement pour l'installation d'équipement de décontamination dans l'industrie laitière.

Ce mémoire a été rédigé par le dr Ursula M. Franklin, directrice de Comité de Recherche et par Madame C. B. Macpherson, présidente de la Voix des Femmes pour tout le Canada.



Mme Jean L'Espérance, présidente de l'Institut familial bilingue. Saint-Jacques vient d'être nommée pour assister au congrès des Instituts familiaux qui se tiendra à Paris à la fin de juillet.



M. Pierre Drouin a obtenu la plus haute note, parmi les élèves des institutions d'enseignement spécialisé de la province, qui se sont présentés à l'examen uniforme de fin d'année en algèbre pour la première année du cours technique.

Timbre poste en hommage à l'aviatrice Amelia Earhart

ATCHISON, Kansas — La ville d'Atchison, au Kansas, organise des célébrations pour marquer la mise en circulation du timbre-poste par avion au montant de huit cents qui a été émis en hommage à la célèbre Amelia Earhart, née à cet endroit le 24 juillet 1897. Alors qu'elle entreprenait un envol autour du monde, l'aviatrice avait disparu au moment où elle survolait l'océan Pacifique, en 1937.

Le dessin du timbre commémoratif reproduit l'image d'Amelia Earhart, vêtue de son costume de pilote, devant l'appareil sur lequel elle avait pris place avant sa disparition. Sept membres de la Société des 99, une association d'aviatrices, participeront à des envois pour aller porter les premières enveloppes affranchies du nouveau timbre, dans diverses régions des Etats-Unis.

LIMONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
UN PURGATIF EFFICACE

AGENCE MATRIMONIALE EXCELSIOR ENRC.
Nos services d'enquête, d'étude de goûts et caractères et de rencontres s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous assistons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge. Pour renseignements, écrire en mentionnant: Nom, adresse, âge, occupation, en incluant \$2.00 C.A. EXCELSIOR ENRC. Casier postal 158 Station Hochelaga Montréal. Téléphone 525-7861

FOUR BIEN DIGERER BUVEZ
EAU MEDICALE PETILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI STIMULE LE MÉTABOLISME
fithines 33
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

SUR VOTRE AGENDA

Date	INVITATION	Lieu
27 et 28 juin	Les jeunes et les moins jeunes qui ne pourront s'évader de la métropole durant la fin de semaine pourront trouver un coin de fraîcheur au Jardin des Merveilles, ouvert de 10h. le matin au coucher du soleil. L'entrée est de 0.25.	Parc Lafontaine
28 juin	Fête champêtre organisée par l'Association des pompiers, de 9h.30 à 5h. Pique-nique, carrousel et visite du musée militaire. Dans les parcs et terrains de jeux toutes les piscines extérieures sont ouvertes le samedi et le dimanche de 10h. le matin à 10h. le soir.	Ile Ste-Hélène
30 juin	Visite des Maisons et Jardins de Ste-Marguerite station au profit de la chapelle St-Bernard. La visite débutera à 10h. du matin pour se terminer à 5h. Rde l'après-midi. Renseignements: RE. 0635 ou OR. 6590.	Ste-Marguerite station
Voyages:	La maison Morgan présente un voyage d'un type inhabituel. "Elegance et plaisirs d'Europe" qui aura lieu du 12 septembre au 5 octobre. Les participants auront l'occasion de visiter les maisons de haute couture, couture et d'esthétique de Paris, Genève, Rome. Renseignements WE. 2-8607 ou VI. 4-1515, local 488.	
Graduation:	Le conseil d'administration de l'hôpital Ste-Justine invite le public à la collation des diplômés des élèves de l'Ecole d'Infirmières, classe 1960-63, dimanche le 28 juillet, à 2h.30. Une cinquantaine d'infirmières recevront leurs diplômes à cette occasion.	Hôpital Ste-Justine

En Saskatchewan, les infirmières exigent une formation supérieure pour leurs cadres

Ecuyères 20e siècle

SASKATOON (PC) — Une conception moderne s'est implantée dans la profession de nursing, en Saskatchewan. L'Association des infirmières diplômées de cette province a lancé une campagne pour obtenir des écoles autonomes et un programme révisé de formation sur le plan éducatif qui préparera les étudiantes à des postes de direction.

Mlle Hazel B. Keeler, directrice de l'école de nursing à l'Université de la Saskatchewan, a dit que "l'infirmière diplômée doit maintenant occuper la fonction de chef d'équipe, s'occupant à la fois des soins aux malades et du personnel hospitalier, dans le cadre des hôpitaux modernes aux multiples services".

Selon Mlle Keeler, l'étudiante infirmière apprend actuellement à travailler, mais non pas à devenir un chef, et souvent elle n'est pas préparée pour assumer la direction impliquée dans la routine de l'hôpital. Parfois le travail imposé à l'étudiante infirmière est trop lourd pour lui donner le temps d'apprendre cet enseignement de direction qui est offert.

L'Association, qui compte quatre mille membres, a ap-

proché cette résolution, lors du congrès tenu à Saskatoon.

Cet accord sur un programme révisé qui serait mis en vigueur en 1965, a fait le sujet d'un mémoire soumis au gouvernement provincial et à l'Association des Hôpitaux de la Saskatchewan.

Les écoles de nursing sont actuellement sous le contrôle des hôpitaux.

Mlle Jean Byam, coordonnatrice de clinique de l'Ecole de nursing de l'hôpital de Saskatoon et présidente du chapitre de Saskatoon à l'Association provinciale des infirmières, est d'avis que les écoles d'infirmières devraient se comparer à des collèges de professeurs.

Pour sa part, Mlle Keeler dit que le programme voulant que les étudiantes travaillent tout en suivant des cours, avait été institué en même temps que le premier hôpital au Canada, en 1873, et cette tradition a rendu difficile jusqu'ici tout changement sur le plan éducatif au bénéfice des infirmières.

C'est la seule profession qui oblige les étudiantes à travailler en suivant leur cours. L'expérience pratique

s'obtient nécessairement en suivant les malades, mais la théorie et le service devraient être mieux répartis, a dit Mlle Keeler.

CALGARY — Les courses de chevaux, comme bien d'autres sports d'ailleurs, s'inscrivent maintenant dans le domaine féminin.

Deux femmes de Calgary, en plus de se faire valoir comme gagnantes dans les courses, exercent à présent les fonctions d'entraîneurs de chevaux, réalisant le profit monétaire qu'elles pouvaient en tirer.

A l'heure où la plupart des femmes s'affairent aux soins domestiques, Mlle Viola Thomas et Mme Joan Mathes, sont sur la piste pour faire travailler 25 robustes chevaux.

Cet exercice est considéré comme plus dangereux que de participer à une course de chevaux, mais ces dames ne s'en inquiètent pas. Et leur réputation d'écuyères hors pair leur vaut le privilège de monter les bêtes de race les plus impétueuses.

TULIPE NOIRE
DE CHENARD

INFIRMIERES DEMANDEES

Infirmières diplômées et auxiliaires avec certificat pour les services de médecine, chirurgie, obstétrique et pédiatrie (Jour, soirée ou nuit).

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

La Directrice du Nursing, Hôtel-Dieu de St-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

Nikita Khrouchtchev ... et l'art moderne

Sur notre photographie, un montage évidemment, ce que l'on ne verra sans doute jamais, Khrouchtchev devant une toile de Riopelle en présence de Mousseau et de Rita Letendre. Heureux peintres...

Le document ci-dessous, dont l'authenticité est incontestable, est la traduction d'un compte rendu sténographique encore inédit de certaines des remarques récemment exprimées par le président Nikita Khrouchtchev lors de l'exposition d'art moderne soviétique à Moscou.

Première longue pause devant un tableau de Faik (Robert Faik, peintre russe formé à Paris, mort en 1958 - Réd.) N.S. Khrouchtchev :

"Je dirai que c'est là un galimatias. Il est bien difficile de comprendre ce que veut bien représenter cette nature morte. On me dira probablement que je n'ai pas atteint le stade où l'on peut comprendre de telles œuvres. L'argument habituel de nos adversaires en matière de culture, Dimitri Stepanovitch Poliansky me disait l'autre jour que lors du mariage de sa fille on offrit à celle-ci un tableau qui était supposé représenter un citron. C'était un gribouillis de lignes jaunes, comme si — pardonnez-moi l'expression — un enfant avait fait son bêtise sur la toile en l'absence de sa mère et puis l'avait étalé avec ses mains."

Le président Khrouchtchev continue un peu plus loin : "Je n'aime pas le jazz. Quand j'entends du jazz, c'est comme si j'avais des gaz sur l'estomac. Je croyais que le jazz était statique quand je l'entendais à la radio. J'ai aimé beaucoup la musique et j'écoute beaucoup les émissions musicales à la radio. J'avais même à un moment donné un petit transistor japonais que je transportais dans ma poche. Ils font de très bons transistors au Japon..."

"Même Chostakovitch nous surprit un jour à cet égard. Lors du dernier concert de la réunion plénière de l'Union des Compositeurs, il nous régala avec un trio qui n'était pas particulièrement agréable à entendre..."

"Ou bien prenez ces nouvelles danses qui font fureur actuellement. Certaines d'entre elles sont absolument indécentes. Vous tortillez une certaine partie de votre anatomie, pardonnez-moi l'expression. C'est vraiment indécemment ! Comme me dit Kogan, un jour, elle regardait danser un fox-trot : "Voilà vingt ans que je suis mariée et je ne savais pas que ce genre d'activité s'appelait fox-trot..."

"Le jazz nous vient des nègres. Ils l'ont inventé il y a longtemps déjà ; ici, on le considère comme une nouveauté. Je comprends bien mieux nos propres danses russes, ainsi que les danses géorgiennes et arméniennes. Ce sont des danses merveilleuses..."

Les deniers publics ne sont pas pour les gribouilleurs

"Les gens me disent que je suis en retard sur mon temps et que je ne me rends pas compte que nos artistes contemporains seront appréciés dans cent ans. Je ne sais pas ce qui se passera dans cent ans, mais, pour le moment, il nous faut adopter une politique bien définie en matière d'art. Je pourrais dire que lors de ma visite en Angleterre je pus m'entendre avec Eden. Il me montra une peinture d'un peintre abstrait contemporain et me demanda ce que j'en pensais. Je répondis que je n'y comprenais rien. Il dit alors que lui non plus n'y comprenait rien et me demanda ce que je pensais de Picasso. Je répondis que je ne comprenais pas Picasso et Eden dit que lui non plus ne comprenait pas Picasso."

"Aussi longtemps que je serai président du Conseil des Ministres, nous soutiendrons un art authentique. Nous ne comptons pas donner un seul kopeck pour des tableaux peints par des bourriques. L'Histoire sera notre juge. Pour le moment, l'Histoire nous a mis à la tête de cet Etat et nous avons à répondre de tout ce qui s'y passe. C'est pour cela que nous maintenons une politique stricte en matière d'art. Je pourrais dire que lors de ma visite en Angleterre je pus m'entendre avec Eden. Il me montra une peinture d'un peintre abstrait contemporain et me demanda ce que j'en pensais. Je répondis que je n'y comprenais rien. Il dit alors que lui non plus n'y comprenait rien et me demanda ce que je pensais de Picasso. Je répondis que je ne comprenais pas Picasso et Eden dit que lui non plus ne comprenait pas Picasso."

"Passant auprès des dessins satiriques de Rechtnikov et de Koukrinsky, M. Khrouchtchev montra son approbation et la satire dirigée par Rechtnikov contre les peintres abstraits l'amusa particulièrement.

Devant les tableaux peints par Andronov, Mikhail et Pavel Nikonov, Basnetsov et Egorchina :

V.A. Serov (montrant du doigt ces tableaux et plus particulièrement "Les Rameurs" d'Andronov et "Les Géologues" de Nikonov) :

"Certains connaisseurs affirment que ces peintures sont programmatiques. Nous ne sommes pas d'accord."

N.S. Khrouchtchev :

"Vous avez entièrement raison." Puis, devant "Les Géologues" : "Il peut peindre et vendre de telles choses s'il le veut, mais nous n'en avons pas besoin. Ils croient, n'est-ce pas, que nous allons admettre ces croûtes au sein du communisme ? Si de l'argent du gouvernement a été payé pour cette peinture, la personne qui l'aura autorisée verra cette somme retenue sur son salaire. Rédigez un certificat à l'effet que cette peinture n'a pas été achetée par le gouvernement..."

"Mais qui l'a donc commandée ? Et pourquoi ? Cette peinture n'aurait pas dû être exposée. La peinture devrait nous pousser à accomplir de grandes choses. Elle devrait nous inspirer. Mais, je vous le demande, quelle sorte de peinture est-ce là ? Une bourrique sur le dos d'une autre..."

"Non, nous n'avons pas besoin de telles peintures. Aussi longtemps que le peuple nous soutient et a confiance en nous, nous suivrons notre propre politique en matière d'art. Et si des peintures comme celles-ci peuvent être exposées, cela veut dire que nous n'accomplissons pas bien notre travail. Cela vise aussi bien le ministère de la Culture que la Commission du Comité Central pour les questions idéologiques."

S.A. Guerassimov (ou V.A. Serov) :

"On dit que des peintures telles que celles-là font l'objet d'éloges dans la presse. L'article de Konev dans les *Izvestia* par exemple loue le sculpteur Neizvestny et certains des autres formalistes."

Passant devant des œuvres de Korjevsky et Jevandronova, N.S. Khrouchtchev déclare :

"Voilà de bonnes peintures, celle-là en particulier. Vous pouvez y sentir l'essence même de la jeunesse. Mais pourquoi ces mauvaises peintures — une cuillerée de goudron dans une barrique de miel."

A propos d'une peinture de Kougatch : "Cela ressemble à une véritable scène d'ivresse !"

Après un coup d'oeil rapide aux salles supérieures où sont exposées les peintures formalistes, N.S. Khrouchtchev déclare : "Mais qu'est-ceci, je vous le demande ? Vous vous imaginez que nous les vieux, nous ne vous

comprendons pas. Eh bien, nous pensons que nous gaspillons notre argent sur vous. Etes-vous des gens normaux ? Je vais être absolument franc avec vous ; nous ne dépenserons pas un seul kopeck pour votre peinture. Donnez-moi une liste de ceux d'entre vous qui veulent aller à l'étranger, dans les pays du soi-disant monde libre. Nous vous donnerons des passeports pour l'étranger dès demain et vous pourrez décamper. Vous n'avez aucune perspective d'avenir ici. Ce qui est exposé là est tout simplement anti-soviétique. C'est immoral. L'art doit rendre l'homme noble et le pousser à l'action. Et vous qu'avez-vous exposé là ? Qui a peint ce tableau ? Je veux lui parler. A qui peut servir un tel tableau ? A recouvrir les urinoirs ?"

Le peintre en cause, Jeltovsky, s'avance.

N.S. Khrouchtchev :

"Vous avez l'air d'un gentil garçon, mais comment se fait-il que vous ayez pu peindre une telle chose ? Nous devrions vous déculotter et vous jeter dans un buisson d'orties jusqu'à ce que vous vous rendiez compte de vos erreurs. Vous devriez avoir honte. Etes-vous un homme normal ? Voulez-vous aller à l'étranger ? Eh bien allez-y. Nous vous prendrons en charge jusqu'à la frontière. Allez vivre là-bas dans le monde libre. Allez étudier à l'école du capitalisme et vous comprendrez. Mais nous ne comptons pas dépenser un seul kopeck sur cette crotte de chien. Nous avons le droit de vous envoyer couper du bois jusqu'à ce que vous ayez remboursé l'argent que l'Etat a dépensé pour vous. Le peuple et le gouvernement se sont donné beaucoup de mal pour vous et vous les remboursez avec cette m... On dit que vous aimez fréquenter les étrangers. N'oubliez pas que nombre d'entre eux sont nos ennemis."

Un art pour bourriques

N.S. Khrouchtchev (devant une peinture de Gribkov) :

"Qu'est-ce que c'est que ça ?"

Gribkov : "C'est l'an 1917."

N.S. Khrouchtchev :

"Ca alors ! L'Etat a dépensé tellement d'argent pour vous et c'est ainsi que vous le rendez. Mon avis est que vous pouvez tous aller au diable, à l'étranger. C'est un art pour bourriques..."

S'adressant à L. Ilitchev (responsable de la propagande idéologique, Réd.) :

"Camarade Ilitchev, je suis encore plus atterré par la façon dont votre section a accompli sa tâche. Et le ministère de la Culture ? Acceptez-vous cela ? Avez-vous peur de critiquer ?"

"On dit que certains de nos écrivains louent ces peintures et les achètent. C'est parce que les honoraires que nous leur donnons sont élevés. Nos écrivains sont trop prospères et ont de l'argent à jeter par les fenêtres."

Béllioutine, un des théoriciens du formalisme s'avance.

N.S. Khrouchtchev :

"Qui êtes-vous ? Qui sont vos parents ?"

Béllioutine répond.

N.S. Khrouchtchev :

"Voulez-vous aller à l'étranger ? Qui vous fait vivre ?"

Béllioutine :

"Je suis professeur."

N.S. Khrouchtchev :

"Comment un tel individu peut-il enseigner ? Des gens comme lui devraient être expulsés du corps enseignant. On ne devrait pas leur permettre d'enseigner dans les universités. Allez à l'étranger si vous le voulez et si vous ne le voulez pas nous vous y enverrons quand même. Je ne peux même pas parler de ces choses sans me mettre en colère. Je suis un patriote, moi."

Devant une peinture de Chortz : "Quoi, n'avez-vous pas honte de ce gâchis ? Qui sont vos parents ?"

Chortz parle de ses parents et dit que sa mère est morte.

N.S. Khrouchtchev :

"Bien sûr, c'est triste que votre mère soit morte. Mais d'une certaine manière elle a peut-être de la chance de ne pas voir à quoi son fils passe son temps. Quel maître servez-vous, je vous le demande un peu ? Nos chemins sont différents. Il vous faudra l... le camp ou peindre d'une autre façon. Tel que vous êtes, il n'y a pas de place pour vous dans notre pays."

Un des spectateurs dit : "Ce sont des disciples du graphisme. Ils font de telles peintures à leurs moments de loisir pour se perfectionner..." (rires).

N.S. Khrouchtchev :

"Je me rappelle le satiriste ukrainien Ostap Vichnyia. Il rapporte dans un article le dialogue suivant : "Croyez-vous en Dieu". L'autre répond : "Au travail, non, mais à la maison, oui". Voilà à quel point votre gribouillage ressemble..."

Donner la constipation ou construire le communisme ?

"J'étais intimement lié avec le sculpteur Merkuriev. C'était un grand homme, un vrai homme. Un jour à la galerie de Dresde il me montra quelques toiles de maîtres hollandais et me dit que nos peintres étaient d'avis que pour apprécier une peinture il fallait la regarder de loin. Les maîtres hollandais devaient peindre différemment. Vous pouvez regarder leur peinture à travers une loupe et continuer à l'admirer. Mais vos peintures à vous donnent la constipation, pardonnez-moi l'expression. Elles ne suscitent aucun autre sentiment."

Se retournant vers Joutovsky : "Voulez-vous nous aider à construire le communisme ? Non, ce que vous voulez, c'est que les autres vous considèrent un génie méconnu — un peintre que l'avenir appréciera. Vous êtes un hypocrite !"

Devant l'auto-portrait de Joutovsky : "Extérieurement, il n'y a pas de ressemblance. Cette peinture est monstrueuse. Mais il y a certainement un ressemblance spirituelle entre le portrait et l'original. Vous voulez la Société. Vous êtes un parasite. Il nous faudra organiser notre société pour savoir qui est utile et qui ne l'est pas. Quel droit avez-vous de vivre dans un appartement construit par des êtres authentiques et fait de matériaux réels ?"

Joutovsky :

"Mais ce sont seulement des expériences. Elles nous aident à nous perfectionner."

N.S. Khrouchtchev :

"A juger par ces expériences, je suis amené à penser que vous êtes des pédérastes et pour cela vous pouvez être condamnés à dix ans de prison. Vous avez perdu la raison et maintenant vous voulez nous faire quitter le droit chemin. Non, vous ne vous en tirerez pas aussi facilement..."

"Messieurs, nous vous déclarons la guerre."

"Werther", chef d'oeuvre de Massenet



Fernande CHIOCHIO, Richard VERREAU et Jacques BEAUDRY répètent actuellement "Werther" de Massenet que l'on pourra voir lors du Festival d'été de Montréal les 5, 8, 10, 12, 15 et 17 août à la Comédie Canadienne

par Gilles POTVIN

L'opéra français occupera à bon droit une place d'honneur dans le programme du 28ième Festival de Montréal. C'est, en effet, *Werther* de Jules Massenet qui sera le spectacle inaugural de notre festival annuel, lundi, le 5 août prochain.

Avec *Manon* et *Le Jongleur de Notre-Dame*, *Werther* constitue la trilogie des chefs-d'oeuvre de Massenet, dont les opéras sont de magnifiques contributions au théâtre lyrique français et aussi à la scène lyrique internationale. Comme tout compositeur à succès, Massenet possédait évidemment ses destructeurs, ceux qui lui reprochaient une soi-disant facilité, tout comme s'il s'agissait là d'un grave défaut. Il reste cependant qu'avec *Massenet*, la France a produit un compositeur digne de rivaliser avec Puccini, dont les oeuvres ont dominé pour ainsi dire, le théâtre lyrique du début du siècle.

En 1884, Massenet avait connu son premier grand succès avec *Manon*, sujet

que traitera également Puccini sans atteindre à la même réussite que son collègue français. *Werther*, créé neuf ans plus tard, s'inspire du roman de Goethe, qui raconte l'amour passionné de héros pour Charlotte. Massenet a réussi à écrire une musique qui épouse magnifiquement la grande passion du héros. C'est le chef-d'oeuvre de l'opéra intime, de celui qui traite des sentiments personnels des êtres, éliminant tout ce qui est faussement spectaculaire et qui n'aide en rien le développement d'une action avant tout intérieure. Massenet, excellente à dépeindre les émotions profondément humaines. Ses accents traduisent mieux que quiconque le sentiment amoureux de ses personnages, un amour à la fois sensuel et sentimental, mêlé de tendresse et de volupté, qui caresse et enivre.

Massenet a emprunté de Wagner l'usage du leitmotiv, ou motif conducteur, mais il le traite avec délicatesse, avec l'idée de

suggérer beaucoup plus que d'imposer. Sa musique a souvent un caractère féminin, ce qui lui a valu le sobriquet de "fille de Gounod". Massenet n'a-t-il pas d'ailleurs créé toute une galerie de femmes qu'il a immortalisées ? Mentionnons au hasard *Manon*, *Thaïs*, *Sapho*, *Hérodiade*, *La Navarraise*.

Même Camille Saint-Saëns, l'un de ses adversaires les plus violents, reconnaissait à son rival un talent certain : "Sa mélodie, écrivait-il, "flottante, incertaine, tenant parfois du récit plutôt que de la mélodie proprement dite, lui est tout à fait personnelle. Elle manque d'ossature et de style, mais comment résister quand on entend *Manon aux pieds de Des Grieux* ?"

C'est l'Opéra Impérial de Vienne qui eut l'honneur de présenter *Werther* pour la première fois, le 16 février 1892. Mais l'oeuvre ne devait pas tarder à connaître un succès mondial. Le 27 décembre 1892, il est représenté pour la première

fois en français, à Genève, puis il entre au répertoire de l'Opéra-Comique de Paris, le 16 janvier 1893. L'année suivante, *Werther* est à l'affiche de l'Opéra de Chicago et du Covent Garden de Londres.

L'action de *Werther* est centrée autour des deux principaux protagonistes, Charlotte et Werther. C'est à eux que Massenet confie les plus belles pages de sa partition. Au premier acte, on remarque la belle invocation à la nature de Werther, "O nature pleine de grâce" et le célèbre duo "Il faut nous séparer". Mais c'est surtout au dernier acte que l'on trouve les morceaux les plus touchants de l'oeuvre. Il y a d'abord l'Air des lettres de Charlotte ainsi que le Lied d'Ossian qui chante Werther "Pourquoi me réveiller, ô souffle du printemps" l'un des plus beaux airs du répertoire français.

Werther contient aussi des pages instrumentales remarquables qui démontrent (Suite à la page 12)

Bilan de la 10e saison du Théâtre des Nations (3)

Goethe, Lope de Vega, Ibsen...

de notre correspondant

Pierre de GRANDPRE

Avant que cette dixième saison (1) de théâtre international fasse succéder Ibsen à Goethe, et Malakovsky à Kleist et Giraudoux, sur la scène du Sarah-Bernhardt, il était bien conforme à l'esprit qui animait pareil rendez-vous de grands dramaturges qu'une soirée italienne fût consacrée, sous le titre "Le Jeu des Héros", à une anthologie universelle du théâtre. Ce spectacle fit voisiner des noms aussi divers que ceux d'Eschyle, Plaute, Sénèque, Shakespeare, Alfieri, Dumas père, Pirandello, Brecht... Parfait symbole de l'éclectisme auquel sont conviés les spectateurs du Théâtre des Nations.

"Le Jeu des Héros"

Vittorio Gassman n'est pas un inconnu à Paris où il était venu il y a deux ans et où le cinéma l'a rendu populaire. Mais il n'avait pas encore donné au public une aussi belle occasion de le connaître sous toutes les facettes de son talent, que dans le spectacle où on l'a vu interpréter une série de grands textes de l'histoire du théâtre : vraies métamorphoses de "comédien" ambulant... Ces extraits anthropologiques commentés avaient pour commun dénominateur la démythification de deux types de héros traditionnellement adulés : le militaire et l'acteur. C'était la première création faite à l'étranger par le Théâtre Populaire Italien, le T.P.I., qui n'a d'ailleurs que trois années d'existence. L'étape parisienne constituait pour ce spectacle le point de départ d'une tournée mondiale. L'am-

biton du Vilar italien, dont la troupe joue d'habitude dans les cinémas de banlieue ou sous un immense chapiteau, est de mettre en confiance le public populaire pour refaire du théâtre, en Italie, et malgré la concurrence du cinéma et de la télévision, le divertissement du peuple qu'il était à l'origine. A une époque où, dans les masses, on se méfie du théâtre, où l'on ne mettrait pas les pieds même gratuitement, paraît-il, dans les salles bourgeoises de Rome ou de Florence, c'est peut-être en effet une façon détournée de plaider pour le théâtre que de dénigrer les "monstres sacrés", de démolir les ressorts de l'illusion dramatique. Surtout si, comme c'est le cas avec Gassman, la parodie est faite avec virtuosité.

"Torquato Tasso"

Le Liechtenstein venait pour la première fois au Théâtre des Nations, et c'est le plus petit pays qui y ait figuré. Oskar Werner interprétait avec sa Compagnie, qui est troupe officielle au Liechtenstein, une pièce un peu froide et compassée, mais qui symbolise bien le rôle de carrefour de cette principauté d'entre Tyrol et Suisse. Goethe a vu dans le personnage du Tasse et dans ses rapports ambigus avec le duc de Ferrare, l'image de sa propre situation à Weimar, les deux amours contraires du poète (dans son cas avec Charlotte von Stein, dans le cas de l'acteur de "La Jérusalem délivrée" avec Eleonore d'Este, sœur du duc de Ferrare), de difficultés du poète avec la

société, ce mélange de faveurs et d'humiliations subtiles au sein desquelles une sorte de résignation boudeuse définit assez exactement la "sagesse goethéenne. Nous sommes loin dans cette oeuvre semi-autobiographique de la révolte romantique de "Chatterton", c'est la musique de chambre de l'inconfort poétique, un point de rencontre très européen d'histoire et de lyrisme, de dépaysement et d'expression de soi, d'élan et de sens politique. M. Oskar Werner (dans le rôle du Tasse) et toute sa troupe se montrent fidèles à cet idéal d'élégance, de discrétion, de maîtrise.

"Les Métamorphoses du musicien ambulant"

C'est au contraire un théâtre tout de débordement, de fraîcheur directe et de saveur populaire que nous a fait connaître la troupe italienne de Peppino de Filippo, frère d'Eduardo. Il a transposé sur le mode humoristique et vaudevillesque, aux couleurs de 1850, la "farce à l'antique" que sont "Les Métamorphoses du magicien ambulant", dont le schéma primitif remonte à 1516. L'on nous avait montré plusieurs résurrections approximatives de la vieille Commedia dell'Arte; la présente reconstitution de l'une des plus typiques "commedia all'improvviso", avec ses "lazzi" plus ou moins inventés sur place, c'est-à-dire puisés selon les besoins du moment dans un répertoire bien assis, ses badineries étrangères au sujet mais reliées à lui par d'habiles transitions (étymologiquement, *lazzi* ou *lazzi* signifie *biens*), cette reconsti-

tution des "Métamorphoses" aura, semble-t-il, donné au public du Théâtre des Nations une juste idée du genre : feu roulant d'inventions burlesques, de trouvailles baroques... Et les aventures d'Arlequin, de Polichinelle, du vieil oncle berné, du soupirant à court d'argent et de la pupille amoureuse, ne sont-elles pas les ressorts de la comédie de tous les temps ?

"Barranca Abajo"

Ces ressorts conventionnels de la comédie jouent à plein dans "La Dama Boba" (La Petite niaise) de Lope de Vega, que devait présenter avec beaucoup d'entrain, une semaine plus tard, la Comedia Nacional de Montevideo. La même troupe a joué en outre un drame autochtone, "Barranca Abajo", de Florencio Sanchez, histoire d'un vieillard, don Zollo, qui voit tout s'écrouler autour de lui : biens, famille, espérance... Plusieurs auront retrouvé dans ce mélancolique récit d'une "fin de race", l'aventure d'une sorte de "Roi Lear" de la pampa uruguayenne.

Deux "Amphitryon"

Apparaissant, une comparaison moins inégale permit de confronter les trouvailles de Giraudoux (traduites en allemand) et celles de Kleist sur un thème où en réalité c'est plutôt à Molière que fallait songer le dramaturge allemand ; il lui a directement emprunté les scènes comiques de son "Amphitryon". Deux troupes de Berlin jouaient ces deux oeuvres, mais c'est le même acteur, Eric Schellow, (Suite à la page 12)

TANT DE SILENCE...

J'ai lu dans le journal que l'abbé Hudon, curé de Stratford, "qui s'est illustré dans la défense des mineurs en grève de la Solbe", avait, sous le coup d'une fatigue extrême et peut-être à la demande de son évêque, donné sa démission.

Cette nouvelle consternante n'a pas frappé le public. Aucun des témoins des pages éditoriales de nos grands journaux n'a élevé une protestation. Le prophète clamait dans le désert.

Ce silence rappelle d'autres silences. C'est le même silence qui a enveloppé l'exil du Frère Untel. Pourtant son livre avait obtenu le plus grand succès. Des centaines de milliers de personnes l'ont lu et approuvé. Que sont devenus tous ces lecteurs? Tous ont-ils attrapé en même temps une extinction de voix?

Le même silence encore a accompagné le départ de Mgr

Charbonneau. Ce n'est qu'après sa mort qu'une femme journaliste, Mme Renaude Lapointe, a pu le rompre.

Tant de silence est vraiment une chose effrayante. On me dira: à quoi bon témoigner sa compassion à un

par **Pierre BAILLARGEON**

malheureux quand on ne peut rien pour lui? Mais c'est faire beaucoup pour lui que lui faire sentir qu'il n'est pas seul.

Ce qu'il y a de pire dans l'épreuve, c'est qu'elle isole à proportion de sa grandeur. La souffrance la plus atroce du

Christ, ce ne furent ni les verges ni les épines, ni la croix ni les clous, mais la fuite de ses disciples et l'abandon par son Père Lui-même.

On dirait que nous sommes un peuple muselé. Nous nous taisons toutes les fois que nous devrions faire éclater notre colère ou notre dégoût. Assistons-nous toujours à la persécution de nos hommes de cœur sans mot dire? Quelle conspiration!

S'il est un proverbe mal interprété et pratiqué à tort et à travers, c'est bien celui qui dit que le silence est d'or. Mais nous devrions être courus d'or! Nous nous taisons quand même les pierres crient! Notre silence n'est pas un silence d'or, mais un silence d'argent.

Toutes les fois que nous aurions encouru quelque risque en nous exprimant, nous avons préféré garder le silence, qui nous garde. Nous n'avons ja-

mais été si religieux qu'à nous taire. Nous avons la froide éloquence du silence.

Oh! pour nous mêler de nos affaires, on peut dire que nous nous en mêlons! Nous en mêlons presque. Car on devient stupide à force de silence. A garder par devers soi ses opinions, on finit par n'en plus avoir. Et, ce qui pis est, le mutisme entraîne la surdité. Non seulement on ne peut plus parler, mais on ne peut même plus entendre. Il n'est pire sourd que celui qui n'ose s'exprimer.

Tout notre silence nous condamne à une réclusion perpétuelle, où nous sommes tout ensemble prisonniers et prison.

Mais, s'il y a un silence horrible, il y a aussi un silence étonnant. C'est celui qui est à l'autre ce que la solitude est par rapport à l'isolement: non pas un gouffre où vont mourir toutes les paroles que nous avons ravalees, mais une source d'inspiration. De ce silence d'or, j'ai fait l'éloge dans mon dernier livre. Je ne suis pas contre ce silence-là, mais contre le silence lâche.

"LE BARACHOIS"

par Félix - Antoine Savard

Mythes, symboles et folklore

prose critique

par Jean Éthier - Blais

ne humain par exemple. L'auteur s'est efforcé d'éviter le vocabulaire parfois déformant du P. Teilhard et d'exprimer les choses en une langue claire, parfaitement intelligible au profane.

Écrit avec ferveur, cet ouvrage ne masque ou n'estompe aucune des difficultés mais s'efforce, par delà des querelles de détail qui seront tôt ou tard dépassées, de faire sentir l'esprit du Teilhardisme, cet esprit si simple dans ses intuitions fondamentales et si vaste, voire impénétrable dans ses implications possibles.

L'un de ses prémisses est aussi celui de Lamennais. Voilà qui est déjà fait pour nous rendre cet homme cher. Et comme Lamennais, l'abbé Savard est un amoureux de la nature. Mais alors que Félix, rapide et tremblant, parcourait comme avec des cris les bois magiques de la Bretagne, y cherchant pour son cœur déçu mille douceurs, l'abbé Savard, lui, quitte chaque jour sa maison des champs, descend vers les forêts pour y rêver, y méditer, regarder pousser les feuilles et des fruits. Il n'est rien qui lui soit plus cher que ce contact quotidien avec la réalité physique de son pays. Cet homme est souriant et paisible; mais ce n'est qu'un masque. Les secrets de la nature sont trop puissants et il est impossible à qui a goûté ses philosophies de ne pas ressentir au fond de soi une sorte d'angoisse globale, la crainte et le tremblement métaphysiques. Pour qui sait lire, cela est dans le bon La Fontaine lui-même. De toute évidence, cela est chez l'abbé Savard, dont l'œuvre n'est pas une folklorie. C'est celle d'un écolier, qui résume dans son art, et la tradition populaire et les mythes et les besoins profonds du peuple dont ils sont issus.

Je voudrais tenter rapidement, ici, de départager les influences qui marquent l'œuvre de Félix Antoine Savard. Celle qui me semble la plus évidente, qui saute aux yeux, c'est la Grèce. Je ne pense pas, cela est certain, aux poètes de l'Anthologie, ni même à Euripide; je vois chez l'abbé Savard un mélange savant d'Homère et de Longus. A Homère, l'emprunte une manière de haute impersonnalité. C'est à dire qu'il chante, qu'il place sa voix à un certain niveau de mélodie, qui confère à un thème ou à une description physique, le ton de l'abstraction. Difficulté d'expliquer cela, qui se ressent, mais est quasi indicible. Un exemple: "Telle est exactement l'histoire que m'a racontée Omar sur le quai de Lamèque, cependant qu'il assis au milieu de ses filets, ses pieds dans les maillons, il réparait avec une impénétrable aiguille les trous de son chalut". On voit immédiatement à quel point, dans cette phrase, s'imbriquent le concret et l'abstrait. Il y a, d'une part, la des-

cription méticuleuse de l'homme assis, des gestes de son travail; et, d'autre part, une poussée dans l'abstrait du conte, ce "Telle est exactement", formule du symbole de la vérité, sur- vie plus loin de "l'impénétrable aiguille". Le ton homérique ne nait pas d'autre chose que de ce mélange de l'âme et du corps. L'abbé Savard dit que ses poèmes jaillissent "du sol et des héros de mon pays"; autre pensée essentiellement homérique.

A l'inspiration, il joint la méthode. Mais il y a chez lui quelque chose d'hellénique qui ne lui vient pas d'Homère, mais qui est d'une basse époque. Je veux dire le maniérisme, quelque attendrissement, la sentimentalité qui, souvent, affleure. Ce sont là les désavantages de l'écriture bucolique, avec son cortège de mots rares, recherchés précisément parce qu'ils sont rares; le poète des champs croit à la nécessité intérieure de les remettre à la mode. Mais c'est là un défaut mineur de l'abbé Savard et qui rachète de nombreuses beautés. Il y a chez lui quelque chose de véritablement épique, c'est surtout la dévotion à la langue rare, le sens de la période et des incidences complémentaires. Valéry aussi était un Grec et c'est par Virgile qu'il avait retrouvé le génie d'Athènes. Il y a là une filiation.

Autre influence: le romantisme. Non pas le romantisme comme on le conçoit dans la littérature française, chez Hugo, Lamartine et Vigny. Un autre, celui de l'Allemagne, dont Gérard de Nerval est le seul représentant dans notre littérature. C'est un état d'âme, non de mots, c'est la recherche de ce qui, dans l'univers, correspond aux aspirations les plus profondes de l'homme; la nature, dans ses manifestations panthéistes joue un rôle prééminent dans cette conception de l'expression de soi. Elle ne sert pas qu'à distribuer des sujets, elle les explique, leur donne leur raison d'être. Ce destin de la nature s'accompagne chez le véritable romantique de rêveries passionnées, qui sont un lien entre le passé et le présent. Lorsque l'abbé Savard écrit: "C'est avec une sorte de tristesse que je me voyais contraint de toujours chercher le beau dans les régions lointaines et les époques révolues", il souligne bien l'ap-

port de ces songes mythiques dans l'éclat de son œuvre. Et il ajoute: "O patriel tu vivais intensément en moi". Le mythe et la réalité sont inséparables dans ces esprits; le Québec n'est pas plus détachable des poèmes cosmiques que le Québec Savard que le Valois ne l'est de l'orphisme de Gérard de Nerval. Comme à Antée, il faut aux véritables romantiques le rappel constant, par le talon, de la terre. Ce sont les seuls êtres dont je crois qu'un style leur est "donné". L'osmose Cosmos-Terre natale se traduit par l'introduction dans la phrase d'une pulpe musicale. Il suffit de lire l'abbé Savard pour sentir ce que je veux dire et à quel point ce qu'il nomme "les mouvements de l'âme" correspondent dans son œuvre à la chose écrite.

Classicisme et romantisme, Homère et Nerval se resorbent pour donner naissance au mythe rafraîchissant, qui est d'inspiration nationaliste. "Des héros encore rudes et inachevés, mais jeunes et puissants, bondissaient hors des vieilles épopées; mais ils portaient des noms de chez nous; je les voyais agir dans les lieux de mon pays; ils racontaient et chantaient dans ma langue natale". De ce besoin naîtra Menaud, qui est le mythe devenu symbole. Cette terre qu'aime l'abbé Savard, il la veut sienne, il la souhaite peuplée et possédée par des hommes de son sang. Comme tous les poètes épiques, c'est surtout la dévotion à la langue rare, le sens de la période et des incidences complémentaires. Valéry aussi était un Grec et c'est par Virgile qu'il avait retrouvé le génie d'Athènes. Il y a là une filiation.

Autre influence: le romantisme. Non pas le romantisme comme on le conçoit dans la littérature française, chez Hugo, Lamartine et Vigny. Un autre, celui de l'Allemagne, dont Gérard de Nerval est le seul représentant dans notre littérature. C'est un état d'âme, non de mots, c'est la recherche de ce qui, dans l'univers, correspond aux aspirations les plus profondes de l'homme; la nature, dans ses manifestations panthéistes joue un rôle prééminent dans cette conception de l'expression de soi. Elle ne sert pas qu'à distribuer des sujets, elle les explique, leur donne leur raison d'être. Ce destin de la nature s'accompagne chez le véritable romantique de rêveries passionnées, qui sont un lien entre le passé et le présent. Lorsque l'abbé Savard écrit: "C'est avec une sorte de tristesse que je me voyais contraint de toujours chercher le beau dans les régions lointaines et les époques révolues", il souligne bien l'ap-

Ouvrage de Psychologie en 40 tomes



M. André La Rivière, psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, ancien professeur d'hygiène mentale à l'Université de Montréal, ancien boursier de la province pour des études de psychologie à Paris, et ancien stagiaire des hôpitaux de Paris, (1946-51), vient de publier aux Editions Psychologiques Entz, de Montréal, un très important ouvrage (40 tomes) intitulé: "ANATOMIE DE LA NÉVROSE: DIAGNOSTIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET GUÉRISON" résultant d'un travail de 15 années de clinique psychologique (12.000 consultations tant à Montréal qu'à Paris. Membre d'une douzaine de sociétés savantes de psychologie à travers le monde, M. La Rivière est également l'auteur de 2 autres ouvrages se rapportant à la psychologie de la Névrose, et dont plusieurs tomes sont déjà traduits en différentes langues.

me l'aventure de la reconquête. Nous trouvons là l'accomplissement de cette œuvre; elle part du cosmos pour aboutir à l'enivrement du particulier. J'avoue que je trouve cette démarche séduisante; je reprocherai toutefois à l'abbé Savard de trop fonder l'élan de sa revendication sur ce qu'il est impossible de ne pas appeler l'anecdote. Son œuvre n'est folklorique que parce qu'il voit dans le folklore la source de son inspiration. Pour moi, je crois que le folklore n'est ici qu'un hasard et que, dans cette matière littéraire, ce sont les mythes beaucoup plus que leur particularisation, qui intéressent l'abbé Savard. Son destin littéraire n'est pas lié à la fragmentation folklorique; il est plus haut. Il réside dans l'élaboration d'un poème qui soit notre première concentration mythique, notre Iliade. Menaud était cela en puissance.

Voici que je m'aperçois que je n'ai rien dit, ou presque, de "Barachois" (1); c'est une suite de courts poèmes et de contes de la mer, description de personnages et de légendes. Tout y est beau. Et en particulier ce style! Si tous les écrivains canadiens-français écrivaient, chacun selon sa nature, aussi bien que l'abbé Savard, de quels enchantements nos lettres ne seraient-elles pas capables! Et quelles rêveries profondes et délicieuses ne suivent pas cette lecture! Comme tous les vrais poètes, l'abbé Savard est un maître de l'incantation, à la fois lyrique et philosophique. C'est avec simplicité qu'il nous offre l'hospitalité de son royaume, qui est celui du rêve et de la réalité.

(1) Félix-Antoine Savard: Le barachois. Pides. Montréal, 1963.

CHOIX

BECKETT	1.60
oh les beaux jours	
BLANCHOT	1.45
Lautrémont et Sade	
BORDIER	3.85
Les Blés	
BOURBON BUSSET	2.60
Les aveux infidèles	
BRASSELS	1.55
La mauvaise réputation	
CARDINAL	2.80
Ecoutez la mer	
CAU	3.40
La pitié de Dieu	
CHAZAL	2.60
La vie filtrée	
CHEVALIER	2.90
Descartes	
COURTELINÉ	1.80
Un client sérieux	
DANIELOU	2.50
Scandaleux vérité	
DAUMAL	3.85
Lettres à ses amis	
DECROUX	5.60
Paroles sur le mime	
DEL VASTO	2.60
Principes et préceptes du retour à l'évidence	
DUMITRIU	5.15
Incognito	

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

Vient de paraître

QUINZE ECRIVAINS

par Madeleine Chapsal

En 1960, Madeleine Chapsal publia sous le titre Les Quinze écrivains, un premier recueil d'entretiens avec des écrivains. Parmi eux Jean-Paul Sartre, François Mauriac, Françoise Sagan, Alberto Moravia, Simone de Beauvoir, Maurice Merleau-Ponty, Roger Vailland et Céline.

Voici aujourd'hui le second recueil, "Quinze écrivains" — c'est-à-dire quinze entretiens-portraits choisis parmi ceux que Madeleine Chapsal fait n'apprécie pas seulement ce qui est dit, et qui a pris désormais une place irremplaçable dans l'explication de certaines œuvres, on retrouve la personne dans sa façon de parler, de penser, d'être, dans sa présence totale et remarquablement vivante.

C'est pourquoi nous avons jugé utile (pour le présent mais aussi pour l'avenir) justifier (les propos rapportés le sont avec scrupule et véracité), parfois émouvant (certains de ces écrivains sont morts et ne parleront plus) de rassembler

quelques-unes de ces entretiens et de les publier en recueil. S'étonnera-t-on de voir ainsi groupés Georges Bataille et Henry de Montherlant, Jean Giono et Jacques Prévert, Michel Leiris et Jean Paulhan, Jean Rostand et André Breton, Jorge Luis Borges et Henry Miller? Si cette confrontation souligne des différences, elle met aussi en lumière ce que ces hommes de tous les horizons et de plusieurs pays ont profondément en commun, qui n'est pas seulement la célébrité littéraire, qui est la littérature. (Julliard)

FURIE ATLANTIQUE

par Hammond Innes

Le major George Braddock, chargé d'évacuer les hommes et le matériel de la base d'engins télégués de l'île de Laerg, au nord de l'Ecosse, est-il un déserteur caché sous une fausse identité? Pour le narrateur de cette histoire, la question présente un intérêt angoissant; d'abord parce que l'homme qui se cachait sous le nom de Braddock serait son propre frère, porté disparu en 1944 lors d'un torpillage, ensuite parce que cette île, dont leur famille est originaire, a toujours exercé sur lui comme sur le disparu un puissant attrait. Laerg, sinistre et irréelle, qui dresse dans les brumes océanes ses rocs retentissants, empanachés par la ronde de milliers de mouettes, était au centre de tous les récits que faisait aux deux enfants leur grand-père. C'est dans le détachement des tempêtes d'octobre que sera tentée à Laerg une évacuation tardive, vouée à la catastrophe, et que le narrateur connaîtra la réponse à ses questions.

Furie atlantique, livre du mois choisi par la Book Society, a été en Grande-Bretagne le best-seller No 1 de l'année 1962. "Livre inoubliable" (The Daily Telegraph). "Livre presque sans pareil dans la

littérature maritime et qui permet d'évoquer Conrad" (The Bookman). Depuis la Mer cruelle, aucun livre de mer n'avait produit sur moi une telle impression" (Books and Bookman). "Une des plus magnifiques tempêtes qui aient jamais fait frissonner le lecteur à terre" (New York Times), tels sont quelques-unes des appréciations de la critique anglaise et américaine sur un roman qui restera comme un classique de l'aventure maritime. (Plon)

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN

par Jean Onimus

Ce petit livre est d'abord dans le cadre et dans l'esprit de la collection le portrait d'une âme et d'un itinéraire spirituel. Les idées du P. Teilhard sont maintenant largement vulgarisées mais l'homme lui-même demeure pour beaucoup un inconnu. Or comment peut-on vraiment comprendre des idées si l'on ignore la genèse de ces idées et la psychologie de celui qui les a conçues? C'est donc une introduction très vivante (et, pourrait-on dire, existentielle) au Teilhardisme que nous donne ici Jean Onimus, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, connu par ailleurs par ses travaux sur Péguy et ses essais sur le monde actuel.

L'auteur a bénéficié pour sa recherche de documents inédits (opuscules, lettres, cahiers de méditations) et utilise, bien entendu, toutes les correspondances récemment publiées. Il a joint à cette biographie d'importants éclaircissements qui s'efforcent de faire le point, en toute objectivité, sur les problèmes philosophiques et théologiques que pose le Teilhardisme.

Ainsi conçu, ce livre d'initiation est appelé à rendre service à ceux qui, sans préparation, se heurtent à des textes difficiles comme le Phénomène.

Toi qui juges...

par Francis DIDELOT

Aux Assises, un avocat tente de sauver son meilleur ami, Jean-Denis, accusé du crime de sa femme, Pascale.

La plaidoirie de Michel est coupée de "flash-backs" sur ce que fut leur amitié, née, quand ils avaient 13 ans, sur une plage du Cap Ferret. Il revit leurs études en commun, les étonnantes soirées de leur adolescence, les liens tissés par des périls partagés, une profession identique, les mêmes amours.

Qui est le meurtrier? Sophie, la femme de Michel, jalouse de l'admiration amoureuse que son mari vouait à Pascale? Michel lui-même, pour sauver son amitié avec Jean-Denis?

Mêlé à l'auditoire, le lecteur fait plus que suivre la plaidoirie: il pénètre dans l'âme de l'avocat, il découvre les mobiles profonds, les racines d'une plaidoirie dont les accents déchirants livrent la vérité d'un homme, avec ses passions, ses déboires, ses croyances, son roman prend ainsi le caractère d'un film — celui d'une existence — où la réalité se mêle aux phantasmes du psychisme. Le lecteur en devient alors spectateur, témoin et juge. (Albin Michel)



La vie des Arts par Laurent LAMY

LES CARICATURISTES DU CANADA, au Musée

Une quarantaine de caricaturistes du Canada exposent au Musée des Beaux-Arts, quel-

ques-unes de leurs œuvres. En comptant de ces humoristes, il y a là de quoi passer un heure des plus agréables. Un simple coup d'œil ne donne pas une idée juste de l'exposition et il vaut la peine de s'attarder sur la plupart des dessins.

Dans une caricature, le dessin est au moins aussi important que la "blague" elle-même. Pour être "bonne", la caricature doit former un tout indivisible entre la représentation graphique et la légende qui l'accompagne. Quelquefois, la légende est tout à fait accessoire; elle devient donc inutile et disparaît. C'est dire que le dessin a une part primordiale, que chaque trait doit être le plus suggestif possible, et que chaque ligne doit faire choc.

Réduit au minimum, le dessin doit accuser les traits d'un visage, exagérer une attitude, traduire un élan, une impulsion et mettre en évidence une particularité ou la cocasserie d'une situation.

Dans cette optique, les caricatures de quelques Canadiens français me semblent, en général, plus subtiles, plus fines de dessin que celles de leurs confrères canadiens-anglais. Peut-être est-ce du chauvinisme de

ma part, ou suis-je tout simplement plus sensible à la forme d'humour de mes congénères. Toujours est-il que les dessins des caricaturistes de langue anglaise se révèlent souvent un peu vulgaires, plus près du "cartoon" que de la caricature.

L'exagération est tellement poussée qu'elle touche au grotesque; les têtes énormes sur corps squelettiques finissent par lasser. Dans ce genre de dessins peu personnels, on discerne mal les différents auteurs. On est loin d'éprouver le plaisir que procure l'acidité teintée de poésie d'un Effel, la force de suggestion d'un Sine, la légèreté d'un Steinberg.

S'attachant surtout aux légendes et aux volumes boursouflés, les caricaturistes anglais font preuve de lourdeur. Alors que les Canadiens français travaillent en aplats, à la manière des caricaturistes français ou de l'américain Steinberg. La valeur esthétique de leurs dessins est sans aucun doute supérieure à celle des caricaturistes anglais, à quelques exceptions près.

Quelques caricaturistes oublient aussi que la caricature doit être concise, pour être lue et saisie rapidement. Conçue pour une consommation immédiate, elle ne doit être ni un rebuts, ni un casse-tête, encore moins un texte humoristique. Si le rire ou le sourire ne sont pas déclenchés presque automatiquement chez le lecteur, l'effet est pour ainsi dire manqué. On ne saisit pas les répliques de Molière à retardement, mais sur le champ, et de leur naturel vient toute leur saveur. De la même façon, toute caricature qui n'est pas claire et nette est ratée.

Parmi les exposants de Montréal, on remarque l'excellent travail de Leduc qui utilise la photo avec beaucoup d'esprit et d'à-propos. Graham Röss est plutôt un adepte de l'humour noir, et si son cerceuil à pédales est sinistre, il est aussi très drôle. Roger Paré possède un

dessin mince et délicat. Myerovitch expose des trouvailles remplies d'imagination. Avec l'homme suivi de son ombre, il n'exploite pas une situation, mais tire parti d'une idée, utilisant au maximum l'irréalité du sujet, sans tomber toutefois dans la loufoquerie. Gaucher présente de bonnes caricatures de Claude-Henri Grignon, de Gérard Martineau par exemple. La Palme tend à représenter plutôt qu'à suggérer, se rapprochant du monde pictural pour s'éloigner du domaine proprement caricatural. Les œuvres qu'il expose au Musée sont recherchées et un tantinet prétentieuses.

Whalen de la Colombie britannique et surtout Wicks, de l'Alberta sont des noms à retenir.

Il y a aussi Berthio, familier de nos petits travers, qui se complait dans la satire de la condition humaine. S'élevant au-dessus des personnalités, il s'attache plus à l'homme qu'à l'individu. Il ne s'exclut d'ailleurs pas de cette humanité dont il se moque. S'il fait la caricature d'un homme politique, il n'oublie pas de montrer les "pauvres types" qui l'ont élu (lui compris!). Si son esprit est mordant, sa phrase lapidaire, il n'ajoute pas à cette malice qui lui est toute naturelle par un dessin cruel. Berthio n'est pas un "éclabousseur", ni au sens propre, ni au sens figuré. Au contraire, il tempère ce que sa pensée pourrait avoir de trop clair, par un tracé mince qui reste tendre. Sinueux et continu, ondulant à l'occasion, son trait ne devient jamais saccadé et spasmodique. Il reste souple, sans aucune mièvrerie, gardant toujours une allure bon-enfant. Par cette tendresse qui n'est que sous-jacente, et pourtant bien réelle, il suscite la sympathie du caricaturé et du public.

En résumé, une exposition à visiter lentement. Certaines caricatures font rire. Les meilleures font sourire...

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens et européens.

1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

MON DEVOIR MES VACANCES

La meilleure nouvelle de l'année
je l'apprends toujours par Le Devoir
Je fais suivre mon journal et je m'abonne pour mes vacances

LE DEVOIR

SERVICE DU TIRAGE

434 Est. Notre-Dame, Montréal 1 — VI. 4-3361

théâtre • musique • cinéma • variétés

LA CHRONIQUE DU CINÉMA par Jean Basile

• "Il Posto": Un film à voir absolument

En revoyant le film d'Ermanno Olmi, et malgré le bon souvenir que j'en ai gardé depuis le Festival de Montréal 1962...

qui fait que "Il Posto" ne sera pas un très grand film dans l'histoire du cinéma. C'est dommage car ce film rend un ton nouveau dans sa poésie atroce du quotidien.

Et ici la réussite d'Olmi est totale, il y a longtemps que je n'avais pas vu quelque chose d'aussi petitement vrai raconté sans emphase à rebours. On a fait de très beaux films sur la misère; on n'a peut-être jamais fait un film aussi beau sur le bonheur d'être médiocre.

Voilà pourquoi ce film m'a paru infiniment triste et noir. J'en ai vu d'autres qui m'ont presque fait pleurer. J'en ai vu rarement qui m'aient touché à cet endroit aigu de ma sensibilité.

L'histoire est toute simple. Un jeune banquier italien doit commencer à travailler. Il pose sa candidature à un poste de gratte-papier dans une grosse affaire milanaise.

Horaires des spectacles

Table listing theatre and cinema programs with titles and showtimes.

Table listing cinema programs with titles and showtimes.

T. N. M. REPENTIGNY. Ce soir et demain à 9h. ARSENIC et VIEILLES DENTELLES. 8 DERNIERES. Dès le 7 août LA VENGEANCE D'UNE ORPHELINE RUSSE.

CENTRE D'ART DE L'ESTEREL. THEATRE D'ETE "Le Système Ribadier" de G. FEYDEAU. Chez TEMPOREL. Le soir à 9.00 et 11.30.

Le Théâtre de MARJOLAINE. MONSIEUR CHASSE! de G. Feydeau. Réservations: Montréal: 844-2551.

THEATRE DE L'ANSE. TOUS LES SOIRS 9HRES sauf Vendredi. GRAND SUCCES! GEORGES et MARGARET.

THÉÂTRE DES PRAIRIES JOLIETTE. TOUS LES SOIRS 9 HRES (relâche VENDREDI) PATATE le triomphe de JEAN DUCEPPE.

"Un miracle cinématographique... un chef-d'oeuvre!" LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY. Le Parisien. 480 OUEST, RUE STE-CATHERINE.

ÉLYSÉE. salle Eisenstein. DEJEUNER SUR L'HERBE. Film de Jean Renoir.

salle Resnais 3e sem. CLEO de 5 à 7 avec Corinne Marchand dans un film d'Agnès Varda.

CE SOIR: 8 h. 30. METRO GOLDWYN MAYER et GINERAMA. HOW THE WEST WAS WON. TECHNICOLOR. MAT: MAR, MER, JEU, SAM, et DIM.

cinéma stunning! brilliant! THE FOUR DAYS OF NAPLES. Dernière semaine.

Emotions! dimanche 2 h. 15 | ce soir 8 h. 15. PARC Richelieu. SELECTIONS: CKAC 6 h. 10 • CANAL 10: 6 h. 50.



"LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY", le premier film de Serge Bourguignon, raconte les amours chastes d'un grand blessé de guerre et d'une petite fille... C'est une réussite de la sensibilité — AU PARISIEN.

PREMIERE du long métrage canadien "...pour la suite du monde" de Michel Brault et Pierre Perrault. Le dimanche soir, 4 août, à 9h.15, au LOEW'S Festival du film.

A L'HOTEL L'ESTEREL. Invitation spéciale pour la saison estivale SUZANNE LAPOINTE ET BENOIT DUFOUR. Samedi, 27 juillet 9.30 P.M. BILLETS: \$2.00 par personne.

Table for the Festival International du Film de Montréal, 2nd to 11th August 1963. It lists dates, times, film titles, directors, and producers.

Enfin à Montréal! Un film de ERMANNO OLMI IL POSTO. 1er prix de la critique à Venise.

Du théâtre pour les enfants EN VACANCES...

Par Marguerite BECHARD

Ce n'est un secret pour personne qu'à Radio-Canada les émissions pour la jeunesse ont été les mieux faites. Si l'on songe que les enfants constituent un public très exigeant, l'on conçoit que la tâche n'est pas facile. Mais, quand on a le cœur jeune, la tige pleine d'idées et l'enthousiasme contagieux, eh bien! ça donne les Croquignoles et bien d'autres émissions de grande qualité.

Les Croquignoles sont un théâtre populaire pour enfants, qui a pour scène la piste même de la grande tente de Caravane. Ces nouveaux amis des enfants sont Mirabelle la belle, Berlingot le coléru, Gobellet le vantard, Paillasse le paresseux et Mandibule le prétentieux. Ces cinq personnages aux noms bizarres, aux attitudes loufoques, aux caractères bien définis jouent la comédie tous les vendredis de l'été, à 5 heures, pour les jeunes téléspectateurs de Radio-Canada.

Des comédiens qui se font scripteurs

Ce sont de véritables petites fabriques d'animation. Marthe Mercure, Marc Favreau, Luc Durand, Jean-Louis Millette et Marcel Sabourin (sur notre photographie ci-dessus). Imitant quelque animal, mimant des situations drolatiques, se métamorphosant en diable, en magicien, en hypnotiseur, Mirabelle, Berlingot, Gobellet, Paillasse et Mandibule jouent des sketches ou la fantaisie reine. Ces sketches, où on trouve la spontanéité de l'improvisation, sont toutefois rigoureusement construits; ils sont rédigés par ces cinq comédiens bien connus des jeunes téléspectateurs. C'est d'ailleurs leurs contacts répétés avec les publics d'enfants qui leur permettent de savoir qui leur offrir et sous quelle forme.

comédie italienne, amuse les enfants comme le feraient, au cirque, les numéros de clowns. Les rires fusent à la seule entrée en scène de l'un ou l'autre des personnages aux vêtements farfelus, aux allures de bouffons, aux expressions amusantes accentuées par le maquillage. A la grande joie des enfants, ils se jouent des tours pendables, sur un rythme enlevé.

Un auditoire de mille enfants, des téléspectateurs par milliers

Cette idée d'un théâtre populaire pour enfants, les responsables des émissions pour la jeunesse y songeaient depuis quelque temps déjà. La tentative était toutefois un peu hasardeuse. Inventer des personnages nouveaux, les placer dans des situations amusantes et les présenter à un public présent qui réagisse, voilà qui était toute une aventure à tenter. L'aventure réussit: il n'y a qu'à voir une émission des Croquignoles, d'entendre les rires et les cris des 1.000 enfants, turbulents mais attentifs, qui assistent à chacune des représentations. Il faut dire que les décors (Claude Giraud), les costumes (Marielle Constantineau) et les maquillages (Estelle Capino) sont bien faits pour retenir l'attention des enfants et les divertir. Et tout cela est habilement réalisé par René Boissay, Hubert Blais et Maurice Falard, sous la supervision de Pierre Castonguay.

De 5 à 6 : l'heure des enfants

Rappelons que, en plus des Croquignoles, les enfants peuvent voir leurs émissions, tout au cours des vacances, du lundi au vendredi, de 5 à 6 heures. A 5 heures, d'abord: le lundi, *Le Pigeon*; le mardi, *Grand Prix*; le mercredi, *L'Épée de Florence*; le jeudi, *Roquet, belles oreilles*, et, le vendredi, évidemment, les Croquignoles. A 5 h. 30, du lundi au vendredi, c'est la *P'tite Semaine*.



Une scène du long métrage canadien de Michel Brault et Michel Perreault *Pour la suite du monde*. Ce film sera présenté aux téléspectateurs du réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 4 août, à 8 heures du soir, le même soir de sa présentation au Festival international du film.



COTE MORALE DES FILMS

(Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion)

A BRIDE ABATTUE: cote provisoire: A. À proscrire. BATAILLE DE CORINTHE, LA: cote provisoire: Adultes et adolescents.

BIRDS, THE: Malgré la tension qu'il provoque, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents.

BLACK ZOO: cote provisoire: Adultes.

BOUACCIO 70: Ces trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a attente de la part de la censure, dans le premier, contre le troléisme érotique dans un climat proche de la banalité. Le second pose un problème douloureux, mais à travers une nouvelle empreinte de pessimisme. A proscrire.

CALL ME BWANA: cote provisoire: Adultes.

CLEO DE CINQ A SEPT: L'évolution de la jeune femme devant la mort se fait dans un sens positif. Le climat païen du film et l'atmosphère d'amour libre motivent cependant des réserves. Adultes, des réserves.

CLEOPATRA: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont le grand-père et les faiblesses le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on trouve de la part de la censure à proscrire ce film est assez déconcertante. La guerre est présentée avec ses conséquences déshumanisantes. La compréhension entre les peuples est mise en valeur. Adultes et adolescents.

DAY OF THE TRIFFIDS, THE: Cette histoire à faire peur est dans l'ensemble inoffensive. Une scène d'orgie est assez déplaisante. Adultes.

DEJEUNER SUR L'HERBE, LE: Le sujet et son traitement dans une optique de naturalisme païen méritent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

DIMANCHES DE VILLE-D'AVRAY, LES: Dans les limites d'un cas pathologique et dans un contexte poétique, le film présente une amitié pure aux prises avec l'incompréhension. La présentation indulgente d'une liaison motive des réserves. Adultes, des réserves.

DONOVAN'S NECK: cote provisoire: Adultes.

FOUR DAYS OF NAPLES, THE: cote provisoire: Adultes et adolescents.

FREUD: Le film présente avec les recherches d'un savant dans un domaine délicat. L'ensemble, qui tend à défendre la théorie de Freud, demande de la part du spectateur un jugement averti. Adultes, des réserves.

HOMME DE BORNEO, L': Ce film est centré sur la conversion d'un aïché. Adultes et adolescents.

HOMME POUR LE GARDER, UN: Le thème du film et la légèreté de conduite d'un des protagonistes en font un spectacle pour adultes. Adultes.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les déficiences de certains d'entre eux. Adultes et adolescents.

LAWRENCE DE ARABIE: Le caractère biographique du film atténue la portée de quelques actes de cruauté de la part du héros, qui d'ailleurs n'a pas fait preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents.

LONGEST DAY, THE: Ce film fait bien ressortir le côté humain de la guerre et le courage du combattant. La note religieuse n'est pas absente. Adultes et adolescents.

MACISTE CONTRE LES MONSTRES: cote provisoire: Adultes, des réserves.

PETIT VAGABOND, LE: Le film prône le pardon des offenses. Les allusions au passé de la mère de l'enfant restent d'une grande création et dépassent l'entendement des enfants. Tous.

POSTO, IL: Cette peinture de l'adolescence face à la vie, pleine de délicatesse et d'optimisme, constitue une œuvre saine et tonique. Adultes et adolescents.

ROI DES IMBECILES, LE: L'ensemble se déroule dans une atmosphère de légèreté et comporte des tenues assez osées. Adultes.

SECRET MAGNIFIQUE, LE: Basé sur un thème d'inspiration chrétienne, ce film d'une réelle noblesse de sentiments présente une pièce de conviction et un dévouement. Adultes et adolescents.

SHADOWS: cote provisoire: Adultes, des réserves.

TIREZ SUR LE PIANISTE: L'ensemble baigne dans un complet anarchisme. De plus, un coupable non désapprouvé et un suicide motivé de nettes réserves. Adultes, des réserves.

TRAVAIL, C'EST LA LIBERTÉ, LE: cote provisoire: adultes, des réserves.

UGLY AMERICAN, THE: En cherchant à éveiller l'attention du public sur les problèmes internationaux, ce film peut rendre service. Adultes et adolescents.

WHAT A WHOPPER: cote provisoire: Adultes, des réserves.

YOUNG FRANKENSTEIN, THE: cote provisoire: Adultes et adolescents.

Tout en exaltant le courage héroïque des Napolitains, ce film constitue un témoignage amoureux contre les guerres et ses conséquences tragiques. Adultes et adolescents.

WERTHER... (Suite de la page 9)

WERTHER... (Suite de la page 9)

trent l'originalité de l'écriture orchestrale de Massenet. Au premier acte, on entend l'interlude dit du "Clair de Lune", avant le retour du bal de Charlotte et de son cousin Werther. Entre les deux tableaux du dernier acte se place un intermède symphonique d'une violence inusitée chez Massenet et qui n'est pas rappeler Tchaikowsky. Ce morceau traduit la course de Charlotte vers Werther

Werther...

qu'elle veut rejoindre avant qu'il soit trop tard. La présentation de Werther comme œuvre lyrique du 28e Festival de Montréal est donc un événement si l'on songe qu'il a été entendu ici pour la dernière fois le 7 mai 1946 au Her Majesty's avec Lily Djan en Charlotte, Raoul Jobin en Werther et John Brownlee en Albert. D'autre part, on m'assure que Werther a été chanté à Montréal vers 1910 avec le célèbre ténor français Edmond Clément.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT

1—Faites en Cour par un témoins
2—Séparer des autres — Direction
3—Rudes — Essaie d'attirer
4—Est couché — Arbre
5—Patriarcale — En fumée
6—Impersonnel — Qui manque de tact
7—Épée — Entourée d'eau
8—Après l'heure — Secrète par le serpent
9—Sans vie — Groupe séparé
10—Symbolise, pour l'européen, l'américain du nord-grecque
11—Prénom familial — Parcourue
12—Voyelle triplée — Sucre non raffiné

VERTICALEMENT

1—Examen destiné à trouver la maladie du patient
2—Recherché par la police secrète — Qui s'agit
3—Orifice de pénétration — Nouveau nom d'une ancienne commission provinciale
4—Exclamation espagnole — Événement qui finit mal
5—Possessif — On y danse — Séparation
6—Infinifit — Nettoyé
7—Qui n'a pas satisfait son appétit depuis longtemps — Préposition

Solution d'hier

Horizontalement : —
1—REPRESSION
2—OCRE — AUMALE
3—TOI — IS
4—IRRÉSISTIBLE
5—SCENARIOS
6—SENTIE — ME
7—TAN — PSAUME
8—IL — VA — UTAH
9—RALLIER — TINNO
10—EPILER — EAN
11—IDEM — RELENT
12—NOS — DOS STE

Verticalement : —
1—ROTISSOIRE
2—ECORCE — LAPI
3—PHRENT — LIDO
4—RE — ENTAILLES
5—SAIN — IEM
6—SATIRE — VER
7—SU — SI — PAR — RO
8—IMITONS — AES
9—OASIS — AUTEL
10—NL — MUTILES
11—EMANANT
12—GEL — EHONTE

les meilleurs longs métrages

Ce soir à 11 heures, **Tirez sur le pianiste** de François TRUFFAUT avec Charles AZNAVOUR et Nicole BERGER.

Demain soir à 10h.30 DOCUMENTS présente: **Description d'un combat** de Chris MARKER

RADIO-CANADA Canal 2

Visitez la parenté (de Vancouver aux îles de la Madeleine), avec une vedette bien de chez nous!

FÊTE AU VILLAGE

SAMEDI MIDI 30 RADIO-CANADA CBF/690

Goethe...

(Suite de la page 9)

qui interprétait le rôle de l'amant divin, Jupiter déguisé: plein d'ironie chez Giraudoux, exprimant à la fin une véritable tragédie de la solitude chez Kleist. On aura spécialement remarqué, dans la pièce de Kleist, la trulence comique de l'acteur Horst Bollmann, dans le rôle de Sosie.

"Peer Gynt"

Sur le plan de l'art dramatique pur, la dixième saison du Théâtre des Nations ne devait plus apporter de très intéressant, jusqu'à sa clôture en juillet, que trois pièces de Maïakovski présentées par le Théâtre de la Satire de Moscou — elles valent qu'on en reparle avec plus d'ampleur — et le "Peer Gynt" d'Ibsen. Il a été curieux de redécouvrir dans l'optique du Norsk Teatret d'Oslo, c'est-à-dire dans une traduction en néo-norvégien et avec une musique de fond moderne substituée à celle de Grieg, cette fantaisie poétique où il est permis de voir l'aimable satire du génie national norvégien. L'histoire du brave "mauvais gars" vantard, baragouin et tendre au fond, mais que l'existence dure, est apparue non seulement dans ses significations générales quant au destin et au salut humains, non seulement avec la pointe de réalisme ému et simple des rapports du héros avec Aase sa mère ou Solveig la douce fiancée, mais encore dans toute sa spécificité de conte populaire scandinave, avec de fastueux accents mis sur les couleurs, la profusion, le brio-brac de la féerie, de la sorcellerie, des bouffonneries exotiques. J'ai trouvé absolument remarquable la mise en scène de Torodd Skagstad, et le crois bien que ce fut une des soirées les plus solides et "théâtrales" de la saison, dans la mesure où le théâtre tire vraiment grand avantage des prestiges du dépassement.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

DIMANCHE, 28 JUILLET

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
1.40 L'Univers des sports
1.45 Film
2.30 20 ans express
2.45 Champion
3.00 La pointe de l'exploration
4.00 Chansons de Paris
4.15 Comment dites-vous?
4.30 Sports d'été
4.35 Courses à B. Bonnets
7.30 Caméra 43
8.00 Oscar Peterson
8.15 Avec François Reichenbach
10.00 Composé 999
10.30 Téléjournal
10.45 Commentaire
10.50 Édition métropolitaine
10.55 Nouvelles du sport
11.00 CINEAMA
11.15 "Tirez sur le pianiste" avec Charles Aznavour et Nicole Berger
11.30 CFTM-TV, canal 10
12.00 Coquet musical
1.45 Nouvelles de cheznous
2.00 En ce temps-ci
2.30 EN MATINEE
2.45 "Les esclaves de Carthage" avec G.M. Côté et Jorge Irala
4.00 Cinéma du dimanche

8.30 Red River Jamboree
9.00 GREAT MOVIES — "Eroica Suite"
10.30 Juliette
11.00 CBC TV News
11.30 Final Edition
11.35 The Sports Shop
11.35 FILM: FAVORITES "Night and Day"
11.45 CFCF — Canal 12
1.45 Méditation — Newsroom 13
2.00 Saturday at the Movies
"Clak and Dagger" Capital
4.00 Wrestling From the Capital
5.00 Saturday Surprise Party
5.50 Robin Hood
6.00 Ed Sullivan Show
7.30 The Dakotas
8.30 The Dick Powell
9.30 "The King of Campagna"
9.30 We Want An Answer
10.30 Saturday Night At The Palace
10.45 The Pulse
11.00 Weekend News
11.30 Naked City
12.30 Palmyra Playhouse "Love on Toast"
1.30 Newsroom 12 — Méditation

SAMEDI, 27 JUILLET

CBFT — Canal 2
1.30 Musique
1.35 Téléjournal
1.40 Connaissance du monde
1.50 Isma Viscé
3.30 Les travaux et les jours
4.00 Shirley Temple
5.00 Le Conseil oecuménique des Églises
6.00 Océanographie
6.30 Présence de l'art
7.00 Les arts bels
7.30 Vu d'Ottawa
8.00 Les Couilles de l'Exploitation
9.00 A vous l'antenne
9.30 Actualités politiques
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaire
10.20 Édition métropolitaine
10.25 Nouvelles du sport
10.30 Documents

"Les aventures de Bécausine" avec P. Dubois et Marguerite Deval
5.45 Carnet de voyage
6.00 C'est arrivé cette semaine
6.15 Monsieur le Maire
7.00 51 Montréal m'étais conté
7.30 Errol Flynn
8.00 "INE-SPECTACLE" Chronique mondiale avec Clark Gable, Constance Bennett et Billie Burke
9.30 Cellules
10.00 De 10 à 18
10.30 Le Québec chante
10.45 En Première Page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEAMA
11.15 "Les Impures" avec Micheline Presle, R. Pelletier et René Sarville
11.20 Documents

5.30 Time Out For Adventure
6.30 Fisherman Cove
7.00 Hazel
7.30 Some Of Those Days
8.00 Sullivan Show
9.00 Document
10.00 Close-Up
10.30 Discovery
11.00 CBC TV News
11.30 Palmyra Playhouse "Love on Toast"
1.30 Newsroom 12 — Méditation

CFTM-TV, canal 10
12.00 Coquet musical
1.45 Nouvelles de cheznous
2.00 En ce temps-ci
2.30 EN MATINEE
2.45 "Les esclaves de Carthage" avec G.M. Côté et Jorge Irala
4.00 Cinéma du dimanche

1.27 Today on CBMT
1.30 L'Univers des sports
2.00 World of Sport
4.00 Country Calendar
4.30 The World of Sports
5.00 The Valiant Years

1.30 Today on CBMT
1.35 L'Univers des sports
2.00 World of Sport
4.00 Country Calendar
4.30 The World of Sports
5.00 The Valiant Years

Téléselection

le premier Concerto de piano, de Chopin avec Arthur Schnabel et l'Orchestre symphonique de Londres, et le Concerto pour corolature et orchestre, de Grieg, avec Valentina Maksimova et l'Orchestre de Leningrad.

● A l'émission A vous Bruxelles, à la télévision, à 5 h. 30, *Verdine en Belgique*, de A. Décourons les Amériques, à 6 heures, Louise Darios nous conduit en Amazonie péruvienne.

● A 6 h. 30, *Présence de l'art* dans les Cantons de l'Est, avec Michèle Favreau et Michel Garneau.

● Vu d'Ottawa, à 7 h. 30, portera sur le divorce et le parlement fédéral.

● A 8 heures, *Les Couilles de l'Exploitation*, le magazine français du sport.

● A vous l'antenne, à 9 heures, Lizette Gervais reçoit Raoul Jobin, Wilfrid Pelletier et Louis Gosselin.

● A Actualités politiques, à 9 h. 30, l'économie canadienne et les États-Unis. animateurs: Fernand Seguin; commentaires d'un groupe d'économistes et d'hommes d'affaires: André Raynaud, Roland Parenteau, Henri Mhuin, Guy Giguère, Vély Leroy, Franz Pick et John Schlessinger.

● Documents, à 10 h. 30, seront consacrés à l'Etat d'Israël et aux châteaux de la Loire. (Description d'un combat, de Chris Marker et O. Saisons, O Châteaux, d'Agnes Varda.)

LE SAMEDI 27 JUILLET

● Dès 10 h. 30 du matin à la radio, l'Université Radio-phonique Internationale.

● A la radio, à 2 heures, *Festivities* du samedi comprendra les *Sonates Clair de Lune* et *Les Adieux* de Beethoven, interprétés par le pianiste Benno Moiseiwitch, et des extraits d'opéras chantés par le ténor Georges Thill.

● A la pointe de l'exploration, à la télévision, à 5 h. 30 vous conduira au Groenland.

● A Caméra 63, à 7 h. 30, Conférence fédérale-provinciale sur les prêts aux municipalités et on y fera également le point sur la session fédérale. animateurs: Lucien Côté et Jacques Fautoux; commentaires de MM. Lionel Chevrier, Maurice Lamontagne, Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie.

● A la télévision, à 8 heures, le Trio Oscar Peterson.

● A 8 h. 15, une journée d'un petit café de Paris, avec François Reichenbach.

● A 8 h. 30, *Billet de faveur pour le Prisonnier du temple*, film de Brian Desmond Hurst, avec Louis Jourdan, Belinda Lee, Keith Mitchell et Richard O'Sullivan.

● Cinéma, à 11 heures, présente *Tirez sur le pianiste*, parodie policière de François Truffaut, avec Charles Aznavour et Nicole Berger.

LE DIMANCHE 28 JUILLET

● A l'Heure du concerto, à la radio, à 9 heures du matin,

Programme de Radio

Samedi, 27 juillet CBF

7.00—Radio-journal
7.05—Prévisions du matin
7.15—Musique légère
7.30—Radio-journal
7.35—Nouvelles du sport
8.00—Jardin d'été
8.05—Radio-journal
9.05—Objectif 12-43
9.30—Coquilles
10.00—Radio-journal
10.05—Micro-variétés
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—Radio-journal
11.35—Diversifessionnel
12.00—Images du Canada
12.30—Fête au village
12.55—Signal-horaires
1.00—Radio-journal
1.05—Nouvelles sportives
1.15—Poésie et musique
1.30—De l'Olympia à Carnegie
1.35—Radio-journal
2.00—Fantaisie du samedi
4.00—Concert international
4.30—Séance de l'homme
5.45—Extraits
5.55—Chronique sportive
6.00—Radio-journal
6.15—Cycle Prévert
6.30—La langue bien pendue
6.35—Le français universel
7.00—Radio-journal
7.05—Travers le temps et l'espace
7.30—Allégo
8.00—Radio-journal
8.05—Reportage
8.30—Jazz-cub
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Nouvelles du sport
11.05—Radio-journal
11.10—Aux portes de la nuit
11.30—Visite aux chansonniers
11.35—Radio-journal
12.05—Blues et insomnies
1.00—Radio-journal
1.05—FIN DES ÉMISSIONS

10.30—Chico Vallee
11.00—Bobby Gimby's Orchestra
11.30—Ellis McIntosh Orchestra
12.00—Two For The Show
1.00—News, It Is Written, Sing-Off

Dimanche, 28 juillet CBF

8.00—Radio-journal
8.05—La boîte à musique
8.35—Méditation
9.00—Radio-journal
9.20—Musique de concert
10.00—Récital
10.30—Radio-journal
10.35—Histoire de la musique américaine
11.00—Les classiques français
11.30—Quand Toadra se donne des airs
12.00—Radio-journal
12.05—Le monde parle au Canada
12.30—Jardins fleuris
12.45—Nos artistes invités
12.50—Signal-horaires
1.00—Radio-journal
1.05—Nouvelles sportives
1.15—Poésie
1.30—Le septième jour
2.00—Radio-journal
2.05—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Radio-journal
3.05—Sur quatre roues
4.00—Radio-journal
4.05—Tourisme et voyages
4.30—Musique de ballet
5.35—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Cinéma, miroir du monde
6.30—Musique de chambre de Montréal
7.15—78 jours
8.00—Radio-journal
8.05—Contes du dimanche
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.45—Histoire de la télévision
9.30—Le Cabaret du soir qui penche
10.30—Nouvelles du sport
11.00—Le Cabaret du soir qui penche
11.30—Radio-journal
12.00—Radio-journal
12.05—FIN DES ÉMISSIONS

9.00—News
9.10—Small Fry Fraics
10.00—Matinee Highlights
10.30—Hobby Club
11.30—Jazz At Its Best
12.00—BBC News
12.15—World Church News
12.30—Junior Farm Club
1.00—News Weather
1.15—World Scout Jamboree Diary
1.30—Saturday Date
1.45—Saturday Date
2.00—Saturday Sports Date
2.30—Prattley At The Movies
4.00—News Weather
4.15—Quebec Commentary
4.30—Outdoors With Les Marrow
4.45—Here Come The Clowns
7.00—Long Ago Yesterday
7.30—On The Move
8.00—Couching Conference
8.15—U.N. Radio
8.30—Catching Canada
10.00—CBC News
10.10—Canada's Own

12.30—Alan Mills
1.00—In A Manner of Speaking
1.30—George Mitchell Ministrel
2.00—CBC News
2.30—Sunday Concert
3.30—Church of the Air
4.00—News, Critically Speaking
4.45—Historical Minutes
5.00—Art of the Organ
5.30—Radio Free Europe
6.00—News Weather
6.30—Chamber Music
7.00—Records in Review
7.30—On The Move
8.00—Couching Conference
8.30—CBC Summer Stage
9.00—CBC Summer Stage
9.30—The Many Moods of Eve
10.00—Canadian Concert Hall
11.15—Canadian Concert Hall
12.00—News, Weather, sign-Off

12.30—Alan Mills
1.00—In A Manner of Speaking
1.30—George Mitchell Ministrel
2.00—CBC News
2.30—Sunday Concert
3.30—Church of the Air
4.00—News, Critically Speaking
4.45—Historical Minutes
5.00—Art of the Organ
5.30—Radio Free Europe
6.00—News Weather
6.30—Chamber Music
7.00—Records in Review
7.30—On The Move
8.00—Couching Conference
8.30—CBC Summer Stage
9.00—CBC Summer Stage
9.30—The Many Moods of Eve
10.00—Canadian Concert Hall
11.15—Canadian Concert Hall
12.00—News, Weather, sign-Off

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

COURS DE

L'année académique du BACCALAUREAT ES ARTS POUR ADULTES

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois au cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission au plus tard le 1er août en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.

Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :

Bureau des admissions, Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3 (733-9951, poste 516)

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Congé pour tout le monde...

Vu la chaleur écrasante qui nous accable depuis quelques jours j'ai cru bon aujourd'hui de distribuer des congés à gauche et à droite pour que tout le monde puisse refaire ses forces. Je donne donc congé aux Yankees, qui travaillent en s'amusant; au Dodgers également un congé pourrait bénéficier en vertu de la dure série mondiale qu'ils s'approprient à disputer aux Yankees... qui les battent de nouveau même s'ils les ont perdus de vue depuis une couple d'années! Je donne même congé à Arnold Palmer, qui se plaint d'en avoir tant besoin, pendant que moi j'ai tant besoin de jouer, jouer, jouer ce golf maudit, indomptable. Des vacances aussi à un Floyd Patterson qui en a un besoin fort pressant: qu'il échange ses sacs de sable contre un coin d'Old Orchard où il pourra refaire le plein après avoir été vidé par Sonny Liston. Congé aussi à mes chères Alouettes qui auront un surplus de travail sur les épaules jeudi prochain lorsqu'ils affronteront les Tiger Cats de Hamilton, une équipe qui nous a donné des cauchemars depuis des années. Je n'aurais garde en passant d'oublier dans ma liste de congés le nom de mon bon ami Louis Chantigny, déçu encore une fois de la tenue de son poulain et ami Floyd Patterson...

Charité bien ordonnée...

Congé à Jimmy Macken, capitaine de l'équipe Canadienne de la Coupe Davis, qui a choisi Harry Fauquier comme joueur numéro deux de l'équipe au lieu de Keith Carpenter, congé afin qu'il puisse faire un bond éclair à Montréal au cours des prochaines 24 heures et prendre conseil de son illustre frère Brendan qui n'aurait certes pas commis la même bêtise. Grand Dieu! j'allais oublier de donner congé aux Mets de New-York! après leur exploit (!) de 19 parties consécutives perdues à l'étranger, ils méritent certes de prendre un repos et de s'amuser à la maison plutôt que sur la route. Les deux seuls athlètes à qui je ne donne aucun congé parce que de par leur métier c'est une chaleur idéale qui leur fait aimer leur métier d'avantage, sont les deux "poissons" Herman Willems et Réjean Lacoursière, nageurs de longue distance! Je m'accorde également congé en vertu de la maxime "charité bien ordonnée commence par soi-même" et vous livre une chronique tronquée d'un feuillet, amputée pour le plus grand bien de l'auteur... le vôtre aussi; avouant toutefois que le manque d'espace fut le facteur déterminant, non la chaleur que j'adore!!!

Inscrits au Richelieu

Samedi

PREMIERE COURSE	
TROT - Conditions - \$500	
1 Guy Tag	J. Giguère 5-2
2 Judy's Parley	Savignac 2
3 Lynn Dax	A. Beauclair 9-2
4 Grand Blaze	N. Bardier 6
5 Famous Norway	S. Storn 6
6 Pat's Girl	G. Horton 8
7 Kimberly Don	Piedaluis 8
8 Pinky Jamie	N. Bardier 100
Aussi éligible	
Hi Vic	V. Larose
DEUXIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$500	
1 Super Knight	Gil. Lachance 5-2
2 Deborah Atom	M. Waples 4
3 Sandy Gallon	Robillard 9-2
4 Famous Pick	6
5 Hal's Pride	C. Killan 6
6 The Toppler	L. Hanna 8
7 G. M. See	8
8 Tounie Brooks	Martineau 10
Aussi éligible	
Sampson's Pilly	Gingras
TROISIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$500	
3 Edgewood Eva	J. Kopas 3
4 Cedar C. Delvin	A. Winger 7-2
5 Remus Abe	R. Rivard 4
6 Hal Spirit	W. Habbirk 6
7 Lucky Majorette	Desjardins 6
8 War Rose	Shilphant 6
9 Father Land	Gordon 8
10 Adios Petrina	R. Bardier 10
Aussi éligible	
Fiery Jamie	Robillard
QUATRIEME COURSE	
TROT - Conditions - \$1,000	
4 Darn Revue	J. Larente 3
5 Virgine's Jimmie	R. Gagné 7-2
6 Lord Claire	Bouvette 9-2
7 Mr Day Key	R. Caldwell 8
8 J. J. Collins	R. Caldwell 8
9 Vera Riddell	W. Habbirk 8
10 Countess Jamie	A. Hanna 10
Aussi éligible	
Keystone Direct	Walters 10
CINQUIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,200	
4 Reine Richelieu	L. Côté 4
5 Extra Dean	Carmichael 4
6 B. Budget	I. Bourgon 5
7 Tophee	L. Côté 5
8 Hickory Major	E. Zuber 8
9 Freda's	L. Deguise 8
Aussi éligible	
Key Guard	B. Côté 3
SIXIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,000	
1 Shooting Par	G. Boyce 4
2 Superior Dale	W. Habbirk 6
3 Napoleon Gratian	Hughes 6
4 Voo Diamond	Larente 8
5 Miffin Hanover	St-Jacques 8
6 The McNab	Llewellyn 10
Aussi éligible	
Scotch Red	Her. Pilon
SEPTIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,000	
8 Success Jean R.	Caldwell 3
9 Steve Vartin	M. Héroux 3
10 Shadrain Peach	Larente 9-2
1 Pirate Pete	W. Bourgon 8
2 Chief's Royal	Pilon 6
3 Ship Aboy	V. Larose 8
4 Symbol Vic	A. Brewer 8
5 Shadrain Colonel	Gagné 10
Aussi éligible	
Benny Schup	M. Turcotte
HUITIEME COURSE	
Brimmond Trot - \$745	
5 Sprite Kid	B. Côté 10
1 Cleo	A. Winger 7-2
2 Dark Sun	Caldwell 4 7-2
3 Hi Jet	St-Jacques 2
4 Curly Lambert	Pilon 4 6
5 Ava Some	Savignac 7 8
6 Success Bomb	Gingras 5 8
7 Bye Bye Ezra	Carmichael 1 8
8 Peaches Atom	Findley 9 8
9 Van Cousne	Walters 8 12
Aussi éligible	
Neuve Course	Walters 8 12
NEUVIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,400	
5 Rome Hanover	R. Bardier 3
6 P. R. L.	St-Jacques 7-2
7 Star's Brother	A. Winger 4
8 Candy Mountain	Pilon 6
9 Knight Hal	J. Larente 7 8
4 Duck's Brees	Curran 8
Aussi éligible	
Challenger	Curran 8
DIXIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$800	
7 Rover Boy	St-Jacques 3
8 Runnymede Barnes	Bétyard 7-2
9 Marian Special	Y. Plouffe 4 4
10 King Hunter	Martineau 3 4
1 Wells Fargo	Piedaluis 6 6
2 Duchesse Day	R. Sauvé 8 8
3 Brightside	Suprenant 8 8
4 Irish Bud	P. Caldwell 10 8
Aussi éligible	
Calumet Cash	Lachance

Dimanche

PREMIERE COURSE	
TROT - Conditions - \$500	
1 Worthy Carol	W. Habbirk 4
2 Arawana Lee	J. Gordon 9-2
3 Changelin	G. Hess 6
4 Sue Express	8
5 Maidover	R. Curran 8
6 Dark Potomac	Caldwell 10
7 Gay Wanda	10
Aussi éligible	
Mighty From	W. Martel
DEUXIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,000	
5 Chief's Valentine	Wiener 3-2
1 Rennie Norris	8
2 J. M.	M. Héroux 3
3 Joe Brooks	St-Jacques 3
4 Willie Parr	Gil. Lachance 6
5 The Lal B.	Darby, Curran 8
6 Key Song	B. Côté 8
7 Just Joe	Gae Lachance 10
Aussi éligible	
Jennie W. C.	R. Caldwell
TROISIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$800	
1 Enock	R. Curran 7-2
2 Pat Teer	7-2
3 McKinley K. Key	G. Ballargeon 4

Mexique 2, Canada 0

Le Mexique fauche les espoirs du Canada

- Godbout perd ses verres et n'y voit rien
- Fauquier perd confiance et n'y peut mais!

VANCOUVER. — Le Mexique a pris une avance quasi insurmontable de 2 matches à 0 dans sa série de rencontres de la Coupe Davis contre le Canada hier à Vancouver. Dans le premier match de la journée Rafael Osuna, l'as Mexicain, a pris la mesure de François Godbout, classé numéro deux au pays, au pointage de 6-3, 6-1, 6-2.

Antonio Palafox a ensuite donné un deuxième point à son pays en battant Harry Fauquier au compte de 9-7, 6-4, 6-1. Le Mexique pourrait s'adjuger les honneurs de la série dès cet après-midi alors qu'ils enverront dans le double le formidable duo de Palafox-Osuna contre Keith Carpenter et Godbout ou Fauquier qui pourrait remplacer Godbout blessé à un pied. L'équipe de double du Mexique est fortement favorite en vertu de sa récente victoire à Wimbledon. Le gagnant de cette série Canada-Mexique rencontrera les Etats-Unis.

Osuna — Godbout

Rafael Osuna dans son match contre François Godbout n'a voulu laisser planer aucun doute dans ses intentions de l'emporter définitivement alors que dès le début il a pris une avance de 4-0. Godbout a cependant joué son meilleur tennis de la journée alors qu'il a gagné les trois parties suivantes. Cependant Osuna est revenu à l'attaque avec des placements foudroyants qui ont laissé Godbout quelque peu décontenancé. Osuna a gagné le set en un rien de temps à 6-3.

Le manque de précision de Godbout
Les deux autres sets sont allés à Osuna au compte de 6-1 et 6-2, ce qui ne laisse aucun doute sur sa supériorité.

Cependant un événement malheureux pour Godbout s'est produit lorsque avant le match il a constaté la disparition d'un de ses verres de contact. Il a dû employer une paire de lunettes ordinaires ce qui lui aurait nui à plus d'une reprise en lui faisant mal juger le bond des balles. Pour comble de malheur une vieille blessure à un pied est venue hanter et l'empêcher de courir à son aise. La surface de terre battue des courts de Vancouver lui a rendu la tâche des plus pénibles en le fatiguant plus rapidement que s'il avait évolué sur le gazon.

Mais malgré tous ces embêtements Godbout dans les circonstances a joué par moments du tennis extrêmement brillant. La seule chose à concéder et à dire, c'est que Rafael Osuna est actuellement un des meilleurs amateurs au monde!

Palafox — Fauquier

Le duel Palafox-Fauquier a failli tourner à l'avantage du Canada dès le premier set alors que Fauquier se rendit jusqu'au point du set; cependant à partir de ce moment Palafox retrouva son équilibre et ses coups méthodiques et sa ténacité lui ont valu en fin de compte une victoire facile de trois sets de 9-7, 6-4 et 6-1.

sur Fauquier qui faisait ses débuts en compétition de Coupe Davis. Fauquier eut un avantage de 5-3, puis de 6-5 et point de set alors qu'il ne put cependant appliquer le coup de lunettes ordinaires ce qui lui aurait nui à plus d'une reprise en lui faisant mal juger le bond des balles. Pour comble de malheur une vieille blessure à un pied est venue hanter et l'empêcher de courir à son aise. La surface de terre battue des courts de Vancouver lui a rendu la tâche des plus pénibles en le fatiguant plus rapidement que s'il avait évolué sur le gazon.

Au dernier set, Fauquier préféra demeurer au fond du terrain et tenta d'épuiser Palafox. La fin du match rapide comme cette tactique tombait en plein dans le jeu du Mexicain méthodique et calculateur. Le compte fut de 6-1.

Jimmy Macken déçu

Le capitaine Jimmy Macken de l'équipe Canadienne s'est déclaré très déçu de la tournure des événements. "N'été été de la mauvaise fortune de François Godbout qui perd un de ses verres de contact et de son pied malade je crois sincèrement que les amateurs auraient vu un match de beaucoup plus contesté que celui de cet après-midi où Godbout ne s'est sûrement pas fait justice. Quant à Fauquier l'expérience lui viendra et lui permettra un jour de mettre le point final à ses attaques lorsqu'il a son adversaire à sa merci".

Trimble rêve de Coupe Grey

Le pilote Jim Trimble est d'avis que les Alouettes de Montréal atteindront la finale de la coupe Grey cette saison.

Il n'y a pas de doute que Trimble est l'homme clé dans la tentative des Alouettes en vue de leur premier trophée canadien depuis 1959.

Au cours des trois années où Perry Moss a piloté l'équipe, on était d'opinion que les Alouettes possédaient le talent pour remporter le titre, mais que Moss a été incapable de faire produire le talent à sa disposition.

Pour sa part, Trimble a toutes les qualités nécessaires pour ce faire, à moins que les blessures n'entravent son travail.

Ce dernier a l'intention de présenter du jeu au sol avec ses Alouettes, qui jusqu'à maintenant ne semblent ni meilleurs ni plus faibles que l'an dernier alors qu'ils se sont rendus en finale de l'Est, où ils ont succombé devant Hamilton.

La différence, cette année, semble résider dans l'état d'esprit général de l'équipe. Trimble prétend que les Alouettes ont toujours manqué cette attitude profession-

nelle, qui les empêchait de réagir dans les moments difficiles.

Aussi, au camp d'entraînement de Joliette, il s'est attaché à leur donner ce fini, qui s'est révélé lors de la première partie inter-équipe de ses protégés.

Les Alouettes possèdent un des meilleurs champs arrière au football canadien avec George Dixon et Don Clark, en plus du quart-arrière Sandy Stephens et du centre arrière Dave Hoppman.

Il n'en reste pas moins que, même si le problème principal de Trimble est la défensive, le poste de quart-arrière est loin d'être réglé. Trimble a critiqué ouvertement les erreurs de Stephens.

Par ailleurs, les Alouettes ne fourmillent pas en talents canadiens. Par contre, leur point faible, celui des bottés, s'est amélioré quelque peu avec l'acquisition de Ferdie Burket et du Canadien Gino Berretta.

Enfin, les Alouettes doivent réduire leur personnel alors que 15 Canadiens se disputent huit postes et huit importés, quatre autres positions.

Ed Enos, l'instructeur défensif, et Leo Cahill, l'instructeur offensif, sont les deux assistants de Trimble.

Baseball

HI ER
LIGUE AMERICAINE
Washington à Detroit (soir)
Kansas City à Cleveland (soir)
Chicago à Baltimore (soir)
Minnesota à New York (soir)
Los Angeles à Boston (soir)
LIGUE NATIONALE
St-Louis à Chicago 1
Cincinnati à Milwaukee (soir)
New York à Houston (soir)
Philadelphia à Los Angeles (soir)
Pittsburgh à San Francisco (soir)

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINE
Kansas City à Cleveland
Minnesota à New York
Los Angeles à Boston
Washington à Detroit
Chicago à Baltimore (2 soir)
LIGUE NATIONALE
St-Louis à Chicago
Cincinnati à Milwaukee
Pittsburgh à San Francisco
New York à Houston (soir)
Philadelphia à Los Angeles (soir)

DIMANCHE
Kansas City à Cleveland
Los Angeles à Boston (2)
Chicago à Baltimore (2)
Minnesota à New York (2)
Washington à Detroit (2)
LIGUE NATIONALE
St-Louis à Chicago (2)
Cincinnati à Milwaukee (2)
Philadelphia à Los Angeles (2)
Pittsburgh à San Francisco (soir)
New York à Houston (soir)

AUJOURD'HUI, TEMP. MAX.: 92° ET HUMIDE. PRÉVISIONS: ÇA VA DURER!

ÇA ME LAISSE FROID!



Aujourd'hui, je ne me presse pas; je reste à l'ombre; je mange fruits et salades...et surtout, je commande une autre caisse de ma bière Molson préférée! Faites-en autant.



LA BIÈRE LAGER RAFFRAÎCHISSANTE LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS, PAR TOUS LES TEMPS!

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine Montréal 25 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

FORUM ATTENTION
SOUSCRIPTEURS DE LA LIGUE DE HOCKEY NATIONALE
Votre souscription doit être renouvelée avant 9 hres p.m., le 31 juillet 1963
C'est MERCREDI, le 31 juillet à 9 heures p.m., qu'expire votre option de renouvellement de billets de saison pour les joutes locales du Canadien la saison prochaine. Vous n'avez plus que TROIS JOURS pour renouveler votre souscription. Tout contrat non renouvelé à cette date sera annulé. Nos contrôles seront ouverts aux heures suivantes:
LUNDI: 10 heures a.m. à 9 heures p.m.
MARDI: 10 heures a.m. à 9 heures p.m.
MERCREDI: 10 heures a.m. à 9 heures p.m.